ANNUAIRE

DE

L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

1901

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ÉCOLE PRATIQUE

DES HAUTES ÉTUDES

SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES

ANNUAIRE

1901

Calendrier. — Documents. — Rapports

L. Havet : *Un* canticum *de Cécilius.*

F. Lot : *Arthur Giry.*



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCC

CALENDRIER POUR 1900-1901.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	l	*Vac. tout le mois.*	1	j	Toussaint. *Vac.*	1	s	
2	m		2	v	*Vac.*	2	D	
3	m		3	s		3	l	
4	j		4	D	*Réunion du Conseil (10h)*	4	m	
5	v		5	l	*Réouverture des Conférences.*	5	m	
6	s		6	m		6	j	
7	D		7	m		7	v	
8	l		8	j		8	s	
9	m		9	v		9	D	
10	m		10	s		10	l	
11	j		11	D		11	m	
12	v		12	l	*Dîner annuel.*	12	m	
13	s		13	m		13	j	
14	D		14	m		14	v	
15	l	*Inscription des élèves, du 15 au 4 novembre.*	15	j		15	s	
16	m		16	v		16	D	
17	m		17	s		17	l	
18	j		18	D		18	m	
19	v		19	l		19	m	
20	s		20	m		20	j	
21	D		21	m		21	v	
22	l		22	j		22	s	
23	m		23	v		23	D	
24	m		24	s		24	l	
25	j		25	D		25	m	Noël. *Vac.*
26	v		26	l		26	m	*Vac.*
27	s		27	m		27	j	*Vac.*
28	D		28	m		28	v	*Vac.*
29	l		29	j		29	s	*Vac.*
30	m		30	v		30	D	*Vac.*
31	m					31	l	*Vac.*

JANVIER.			FÉVRIER.			MARS.		
1	m	*Vacances jusqu'au*	1	v		1	v	
2	m	*5 janvier inclus.*	2	s		2	s	
3	j		3	**D**		3	**D**	
4	v		4	l		4	l	
5	s		5	m		5	m	
6	**D**	*Réunion du Conseil (10 h.). Renouvellement des Commissions ordinaires* [1].	6	m		6	m	
7	l		7	j		7	j	
8	m		8	v		8	v	
9	m		9	s		9	s	
10	j		10	**D**		10	**D**	
11	v		11	l		11	l	
12	s		12	m		12	m	
13	**D**		13	m		13	m	
14	l		14	j		14	j	MI-CARÊME.
15	m		15	v		15	v	
16	m		16	s		16	s	
17	j		17	**D**	*Vac.*	17	**D**	
18	v		18	l	*Vac.*	18	l	
19	s		19	m	*Mardi gras. Vac.*	19	m	
20	**D**		20	m		20	m	
21	l		21	j		21	j	
22	m		22	v		22	v	
23	m		23	s		23	s	
24	j		24	**D**		24	**D**	*Réunion du Conseil (10 h.). Propositions de bourses. Rapports des boursiers.*
25	v		25	l		25	l	
26	s		26	m		26	m	
27	**D**		27	m		27	m	
28	l		28	j		28	j	
29	m					29	v	
30	m					30	s	
31	j					31	**D**	*Vac.*

[1] *Ordre du jour de toutes les réunions : Présentation de thèses, rapport des commissaires responsables, proposition de publications.*

AVRIL.			MAI.			JUIN.		
1	l	*Vac.*	1	m		1	s	
2	m	*Vac.*	2	j		2	**D**	
3	m	*Vac.*	3	v		3	l	
4	j	*Vac.*	4	s		4	m	
5	v	*Vac.*	5	**D**		5	m	
6	s	*Vac.*	6	l		6	j	
7	**D**	PÂQUES [1].	7	m		7	v	
8	l	*Vac.*	8	m		8	s	
9	m	*Vac.*	9	j		9	**D**	
10	m	*Vac.*	10	v		10	l	
11	j	*Vac.*	11	s		11	m	
12	v	*Vac.*	12	**D**		12	m	
13	s	*Vac.*	13	l		13	j	
14	**D**	*Vac.*	14	m		14	v	
15	l		15	m		15	s	
16	m		16	j	ASCENSION. *Vac.*	16	**D**	
17	m		17	v		17	l	
18	j		18	s		18	m	
19	v		19	**D**		19	m	
20	s		20	l		20	j	
21	**D**		21	m		21	v	
22	l		22	m		22	s	
23	m		23	j		23	**D**	
24	m		24	v		24	l	
25	j		25	s		25	m	
26	v		26	**D**	PENTECÔTE.	26	m	
27	s		27	l	*Vac.*	27	j	
28	**D**		28	m	*Vac.*	28	v	*Réunion du Conseil (9 h.). Rapport sur les Conférences. Désignation des élèves titulaires. Présentations à l'École de Rome. Affiche de l'année suivante.*
29	l		29	m		29	s	
30	m		30	j		30	**D**	
			31	v				

[1] Pâques tombera :
En 1902, le 30 mars.
En 1903, le 12 avril.
En 1904, le 3 avril.

OCTOBRE.			NOVEMBRE.			DÉCEMBRE.		
1	m	*Vac. tout le mois.*	1	v	Toussaint. *Vac.*	1	D	
2	m		2	s	*Vac.*	2	l	
3	j		3	D	*Réunion du Conseil.* (10 h.)	3	m	
4	v		4	l		4	m	
5	s		5	m		5	j	
6	D		6	m		6	v	
7	l		7	j		7	s	
8	m		8	v		8	D	
9	m		9	s		9	l	
10	j		10	D		10	m	
11	v		11	l		11	m	
12	s		12	m		12	j	
13	D		13	m		13	v	
14	l	*Inscription des élèves du 14 octobre au 3 novembre.*	14	j		14	s	
15	m		15	v		15	D	
16	m		16	s		16	l	
17	j		17	D		17	m	
18	v		18	l		18	m	
19	s		19	m		19	j	
20	D		20	m		20	v	
21	l		21	j		21	s	
22	m		22	v		22	D	
23	m		23	s		23	l	
24	j		24	D		24	m	
25	v		25	l		25	m	Noel. *Vac.*
26	s		26	m		26	j	*Vac.*
27	D		27	m		27	v	*Vac.*
28	l		28	j		28	s	*Vac.*
29	m		29	v		29	D	*Vac.*
30	m		30	s		30	l	*Vac.*
31	j					31	m	*Vac.*

UN *CANTICUM* DE CÉCILIUS.

On lit dans Cicéron, *Cato maior de senectute*, cap. 8, § 24-25 : *Possum nominare ex agro Sabino rusticos Romanos, uicinos et familiares meos, quibus absentibus numquam fere ulla in agro maiora opera fiunt* (lacune probable) *non serendis non percipiendis non condendis fructibus. Quamquam in aliis minus hoc mirumst*[1] (*nemo enim est tam senex qui se annum non putet posse uiuere*); *sed idem in eis elaborant quae sciunt nihil ad se omnino pertinere.*

Serit arbores quae alteri saeculo prosint,

ut ait Statius noster in Synephebis. *Nec uero* dubitat agricola quamuis sit senex *quaerenti cui serat respondere :*

dis inmortalibus
qui me non accipere modo haec a maioribus
uoluerunt, sed etiam posteris prodere.

Et melius Caecilius de sene alteri saeculo prospiciente quam illud idem . . .

[Citation qui, d'après Nonius p. 247, est tirée du *Plocium* de Cécilius.]

Illud uero idem Caecilius uitiosius . . .

[Citation qui, d'après Nonius p. 1, est tirée de l'*Ephesio* de Cécilius.]

Ce passage, découpé dans un long dialogue, m'a paru digne d'être étudié à part, comme pourrait l'être soit une proposition théorique bien délimitée, soit un texte formant un

[1] Mss *mirum est* ou *mirum sit*.

tout, parce qu'au point de vue critique il comporte des conclusions d'une précision rare et tout exceptionnelle, des conclusions « représentatives », comme on dit maintenant, donnant une idée du raffinement où tend la méthode conjecturale. La précision, ce n'est pas la certitude. Je sais, pour ma part, que les hypothèses que je vais présenter ne sont pas vagues; à d'autres de juger si elles sont solides. Du moins la précision a un avantage intrinsèque; en serrant les conjectures de plus près, on rend plus aisé d'en vérifier la valeur, et par là on sert la vérité, même si on se trompe. — J'arrive au fait. Le texte qui vient d'être reproduit présente des difficultés multiples.

D'abord, il est bizarre que le héros du dialogue, parlant à Scipion Émilien et à Lélius, prenne la peine de citer avec tant de précision : *Statius noster in Synephebis*. Au paragraphe 36, où Cécilius Statius est de nouveau cité, il n'y a pas de nom de pièce, et il est sans exemple que Cicéron nomme une pièce de Cécilius quand il nomme Cécilius lui-même. Ici le nom de la comédie, les *Synephebi*, est inutile en soi, car il n'a aucun rapport avec les idées qu'il s'agit de mettre en relief. Ce nom est de trop, si Lélius et Scipion sont censés savoir leur Cécilius par cœur. Au cas contraire, il est de trop à plus forte raison, car Lélius et Scipion (et les interlocuteurs réels, c'est-à-dire les lecteurs présents et futurs du *Cato maior*) vont être induits à considérer comme tirés de la seule pièce nommée, les *Synephebi*, d'abord un fragment qui vient en réalité du *Plocium*, puis un autre fragment qui vient en réalité de l'*Ephesio*. Ainsi *in Synephebis* est suspect, ou, plutôt, manifestement inauthentique. Ces mots ne peuvent pas avoir été écrits ici par Cicéron lui-même.

In Synephebis est donc une annotation postérieure intruse. Cette annotation est due peut-être au même lecteur, malencontreusement érudit, qui dans ce dialogue a interpolé tout le chapitre relatif à Fabius le Cunctator. Cet annotateur importun a, en empruntant les mots mêmes du paragraphe 11, glosé au paragraphe 10 *Q. Maximum* par *eum qui Tarentum recepit*. Au même paragraphe, il a essayé de dresser pour Caton un *cursus honorum*; l'addition qui vient de lui est connue depuis longtemps, et on a essayé de l'éliminer, mais il en subsiste des débris, même dans les éditions les plus récentes. Au paragraphe 12, il a voulu identifier le fils défunt de Fabius: il s'est embrouillé entre les pères illustres qui ont perdu leurs enfants, et le prénom qu'il a inscrit est celui du fils défunt de Caton. Il n'y a donc aucune invraisemblance à lui attribuer l'idée d'identifier la comédie de Cécilius. Peu importe, d'ailleurs, qu'il y ait eu un seul interpolateur ou qu'il y en ait eu deux.

La source où a pu être puisée l'annotation *in Synephebis* nous est encore accessible. C'est un autre passage de Cicéron, *Tusculanes* 1,31 :

Maxumum uero argumentum est naturam ipsam de inmortalitate animorum tacitam indicare, quod omnibus curae sunt (et maximae quidem) quae post mortem futura sint.

Serit arbores quae alteri saeclo prosint,

ut ait <1> in Synephebis, *quid spectans nisi etiam postera saecula ad se pertinere? Ergo arbores* seret *diligens agricola, quarum*

[1] Il manque *ille* (ou *senex*, ou *agricola*); à moins qu'il ne faille supprimer *ait*. Cicéron dit *ut in Synephebis*, ND. 1,13; *ille uero in Synephebis*, ib. 3,72.

aspiciet bacam ipse numquam; uir magnus leges, instituta, rem publicam conseret (l. : *non seret*)?

Si *in Synephebis* a passé des *Tusculanes* dans le *Cato maior*, c'est qu'à un moment il y a eu confrontation des deux textes (est-ce par hasard qu'on les trouve juxtaposés dans le manuscrit P, si curieux par la disposition en versets?). La constatation d'une confrontation de ce genre est d'une importance capitale pour la critique de la citation commune, *Serit arbores...*; elle permet en effet, s'il y a lieu, de supposer de part et d'autre une même faute qui, par exemple, aura pu naître d'un hasard dans un manuscrit des *Tusculanes*, et qui, de là, aura pu être transportée volontairement dans l'archétype du *Cato maior*. Cette question sera reprise plus loin; ici, avant d'examiner la citation commune, il convient d'élucider la citation propre au *Cato maior*, celle qui va de *dis inmortalibus* à *prodere*.

Cette autre citation n'est pas généralement reconnue comme telle; la plupart des éditeurs, contre toute évidence, la traitent comme si elle faisait partie de la prose cicéronienne. Seuls MM. Anz et Meissner ont compris que c'est aussi un fragment poétique, et que, comme le fragment *Serit arbores...*, celui-là provient des *Synephebi* de Cécilius.

Dans le détail, à vrai dire, le fragment *dis...prodere* a été défiguré par M. Anz, qui a cru devoir restituer des ïambiques sénaires. Il avait fait subir des transpositions violentes à l'autre fragment : *Serit arbores* [3]*saeclo* [2]*alteri* [1]*quae prosient*. C'est aussi par des transpositions violentes qu'il est arrivé à restituer : *dis inmortalibus, Qui* [2]*non* [3]*accipere* [1]*me modo* [6]*a* [7]*maioribus* [8]*Voluerunt* [5]*haec, sed* [12]*prodere* [10]*etiam* [11]*posteris*. « Durch blosse

Umordnung », dit-il; mais, de tous les procédés de correction applicables à un archétype carolingien, la « blosse Umordnung » doit être le plus suspect; les lents copistes de l'époque byzantine et du siècle de Charlemagne transposent très peu sans causes particulières. La correction à faire est beaucoup plus simple que M. Anz ne l'a cru.

Nonius en effet (p. 363) cite notre fragment, qu'il croit être du Cicéron et non du Cécilius, et il fait commencer son extrait non à *qui me non* ou à *me non*, ainsi qu'il aurait été naturel pour avoir un groupe de mots intelligible, mais à *non*. De la sorte, l'infinitif *accipere* se trouve sans sujet. Cela montre que *me* manquait dans l'exemplaire du *Cato maior* consulté par Nonius, et que par conséquent le *me* de nos manuscrits a chance d'être non pas un mot conservé (à sa place authentique), mais un mot rétabli (à une place douteuse). Il n'y a rien qui blesse la méthode dans l'idée qu'une même faute peut s'être trouvée et dans le manuscrit consulté par Nonius et dans l'archétype carolingien du *Cato maior:* c'est ainsi que beaucoup de fautes, dans le texte de Plaute, sont incontestablement communes au palimpseste et à l'archétype carolingien des autres manuscrits. De même, dans Térence, il y a des fautes communes au *Bembinus* et aux deux archétypes carolingiens des deux recensions calliopiennes. — Où le *me* primitif a-t-il le plus de chance d'avoir été sauté à l'origine? entre l'*e* d'*accipere* et l'*m* de *modo;* rien de plus naturel, tant qu'on n'avait pas inventé de séparer les mots, que la mutilation d'ACCIPEREMEMODO en ACCIPEREMODO, c'est-à-dire le dédoublement du groupe EMEM. Un critique obtiendra donc ce qu'on pourrait appeler le minimum de conjecture, s'il transporte devant *modo* le *me* que nos manuscrits placent devant *non*. Le

lecteur remarquera que cette théorie, bien qu'elle aboutisse à modifier l'ordre des mots, n'a rien de commun avec celle de la « blosse Umordnung ».

Me remis en place — non par transposition arbitraire, mais en raison de l'indice fourni par Nonius — on obtient, sans faire aucune autre retouche, des crétiques parfaitement réguliers. *Voluerunt* en effet, dans la langue des comiques, peut être prononcé avec un *e* bref. *Modo haec,* si bizarre que cela puisse sembler aux personnes qui ne connaissent que la prosodie classique, forme la monnaie d'une longue, comme *quis haec* dans Plaute, *Persa* 200, comme *ut haec, Poen.* 1171, etc.; voir C. F. W. Müller, *Plautinische Prosodie* p. 392. — Du premier tétramètre nous n'avons que la seconde moitié, *dis immortalibus* (la première était probablement constituée par la question, indiquée dans Cicéron par le participe *quaerenti,* à laquelle répondait tout le fragment; par exemple, on peut songer à quelque chose comme *Tu senex cui seris?*). En tout cas, les mots *quaerenti cui serat* nous font savoir que la question avait été posée, soit dans le premier hémistiche, ce que je crois très probable, soit dans un vers antérieur.

Or on ne pose une question que quand il n'y a pas été répondu d'avance. De là une conséquence nécessaire, c'est que le fragment *Serit arbores...*, qui constituerait une réponse anticipée et empêcherait la question de naître, était placé dans Cécilius non pas avant l'autre fragment, mais après. L'ordre des deux citations cicéroniennes est inverse de l'ordre du texte poétique.

Il était donc répondu doublement, ou, plutôt, il y avait d'abord une réponse proprement dite et ensuite une reprise affirmative de la même idée. La question formelle (*cui serat*)

était d'abord l'occasion d'une réponse, directe et personnelle, avec emploi du pronom *me*. Ensuite, par un progrès d'idées qui nous est inconnu, le personnage interrogé en arrivait à une forme plus détournée et plus abstraite. Comme les héros des deux dialogues cicéroniens, il faisait intervenir une personne tierce, idéale d'ailleurs, celle du *diligens agricola* que désignent les *Tusculanes,* être de raison qu'il faut distinguer du sujet parlant, et à qui se rapporte la troisième personne grammaticale (*serit*). Entre les deux parties de la réponse, celle qui contenait *me* et celle qui contenait *serit,* il pouvait y avoir un intervalle assez long. Ce qui importe à la critique du texte; car du rythme crétique, reconnu dans l'un des fragments, on n'a plus nécessairement à conclure au même rythme pour l'autre.

On est donc en droit de rejeter une disposition en crétiques qui a été proposée (elle ne pouvait pas ne pas l'être) : *serit Arbores quae alteri saeculo prosient.* On la rejettera effectivement, d'abord pour de petites raisons de forme. Entre le *saeclo* des *Tusculanes* et le *saeculo* du *Cato maior,* ce n'est pas *saeculo* qui a chance d'être l'épel authentique; *saeculo* est un vulgaire rajeunissement orthographique, et, qui pis est, un rajeunissement suggéré par le contexte, puisque Cicéron reprend l'expression pour son compte et, six lignes plus bas, écrit *alteri saeculo prospiciente.* Quant à *prosient,* il est suspect quoique archaïque; c'est une conjecture marginale conservée seulement dans P du *Cato maior,* et ce n'est rien de plus; la fin de vers *prosient* a été inventée pour donner à un fragment comique l'aspect d'un sénaire. Mais la disposition *serit Arbores*. . . est encore à condamner pour une autre raison, raison littéraire et non morphologique, qui à mes yeux est tout à fait décisive.

Cette raison, c'est que, si on se place au point de vue de l'art d'écrire, on ne peut pas supposer que *serit* ait terminé un vers. A supposer que ce mot eût été ainsi placé, un artisan de style comme Cicéron se serait bien gardé d'en faire une partie intégrante d'une citation : bien mieux, de deux citations. Dans le *Cato maior,* après les pluriels *elaborant* et *sciunt,* il aurait continué au pluriel, en prose, et commencé la citation textuelle seulement au substantif : *serunt* (et non *serit*), *ut ait Statius noster,* « *Arbores quae alteri saeculo prosient* ». Dans les *Tusculanes,* après *omnibus curae sunt,* il se fût inspiré de ce pluriel *omnibus,* et il eût mis, par exemple : *serunt multi* (et non *serit*), *ut Caecilius ait,* « *Arbores . . . prosient* ». Si l'écrivain, les deux fois, a conservé la troisième personne du singulier, c'est qu'elle appartenait au vers, c'est qu'elle en était le mot initial; c'est que ce vers n'appartenait plus à la partie du *canticum* rédigée en crétiques.

L'opinion la plus répandue veut que notre fragment soit bacchiaque, et c'est à bon droit. Seulement il est nécessaire d'y corriger une petite faute, et de la corriger deux fois, car elle est commune aux deux textes. Comme l'addition de *in Synephebis,* elle est due, dans le *Cato maior,* à la confrontation de l'archétype avec un manuscrit des *Tusculanes.*

La correction est d'ailleurs aussi légère que possible, *seret* pour *serit.* On sait à quel point l'*e* et l'*i* sont parfois difficiles à distinguer dans les manuscrits en capitales. Et à peine peut-on dire que *seret* soit une conjecture; c'est évidemment le futur *seret* que Cicéron lisait dans Cécilius, puisque, pour son compte, c'est le futur qu'il reprend dans les *Tusculanes : ergo arbores seret. . .* Tout est au futur dans sa phrase (y compris *aspiciet,* qui, strictement, devrait même être remplacé par un

futur double *aspecturus erit*). On peut d'ailleurs en être sûr : si le texte de Cécilius l'avait permis à Cicéron, celui-ci aurait préféré chaque fois s'appuyer sur un présent, qui aurait contenu un exemple, et non sur un futur, qui ne peut jamais contenir qu'un vœu ou un conseil. Dans le futur *seret*, la désinence est normalement longue au temps de Cécilius; le tétramètre bacchiaque se scande donc sans aucune difficulté. Aussi n'ai-je rien à ajouter sur les citations vues en elles-mêmes, en ce qui touche du moins la critique verbale. Pour aider le lecteur à se représenter le rôle de l'un et de l'autre fragment dans la pièce, je rappellerai que du premier on a justement rapproché le sénaire anonyme cité par Cicéron, *De or.* 2.242, et où Roscius imitait si plaisamment la voix du vieux paysan :

« Tibi ego, Antipho, has sero » inquit; senium est cum audio.

C'est là, à n'en pas douter, un troisième fragment des *Synephebi*. On en possède encore trois autres, où il n'est pas question d'arbres (voir les *Comicorum fragmenta* de Ribbeck), sans compter un fragment où le titre a été estropié par les copistes (Nonius p. 194).

Reste à parler des deux lignes de prose qui, daus Cicéron, séparent les bacchiaques des crétiques. Cela est indispensable, bien qu'en apparence étranger au sujet. La critique ne peut isoler une citation de ce qui sert à l'introduire ou à la commenter; et, surtout, elle ne le peut pas là où son but principal est de montrer jusqu'où peut aller la précision poussée à l'extrême.

D'abord, comme on l'a vu au début même de cette étude, il faut supprimer comme apocryphes les deux mots *in Syne-*

phebis, qui ont pénétré dans la prose du *Cato maior* à la suite d'une confrontation des *Tusculanes*. Mais cette élimination n'épuise pas les corrections que comporte ce court fragment de prose.

L'incise *quamuis sit senex*, liée à *dubitat* comme le suppose le texte actuel, fournit un mot à mot aisé, sans pour cela fournir un sens. Ce n'est pas tel ou tel âge, en effet, qui peut faire qu'on «hésite à répondre» une belle maxime. MM. Allcroft et Masom, dans leur commentaire, ont la bonté de m'enseigner à faire la construction grammaticale, *nec agricola dubitat respondere quaerenti*; ils ne me disent pas comment comprendre *quamuis sit senex*. M. Rockwood déclare que *quamuis sit* est «a concessive clause». M. Huxley et M. Bennett croient utile de donner la version «however old he may be». La traduction italienne du P. Biagini me semble radicalement inintelligible comme l'original : «Ed il contadino *per quanto vecchio*, se gli domandassero..., non esiterebbe a rispondere». Les commentaires en langue italienne, allemande et française ont le mérite de ne pas simuler une possibilité d'interprétation, mais aucun ne signale à ses lecteurs l'obscurité de ce que nous ont légué les copistes.

Agricola aussi se présente dans des conditions suspectes. Logiquement, ce mot n'est pas différent du sujet non exprimé de *serit*, ou plutôt de *seret*. Si *agricola* est à la fois le sujet logique de *seret* et de *dubitat*, comment est-il, au rebours de l'usage et en dépit du bon sens, exprimé avec le second des deux verbes, sous-entendu avec le premier? Dans les *Tusculanes*, le sujet *diligens agricola*[1] est énoncé, sinon à côté du

[1] *Diligens* et *agricola*, mots de rythme péonique (comme *arbores* et *alteri*), pourraient bien avoir figuré quelque part dans les bacchiaques de Cécilius.

serit (c'est-à-dire *seret*) de Cécilius, du moins dans la phrase où Cicéron reprend ce *seret* pour son compte. De plus, en attendant, le sujet est du moins représenté par l'apposition *quid spectans*...

Ainsi, et *agricola* et *quamuis sit senex* semblent devoir être éloignés de *dubitat;* de plus, *agricola* au moins serait à rapprocher de la citation qui précède. Transportons donc le tout après *ut ait Statius noster;* le sens se trouvera singulièrement amélioré. *Agricola* sera désormais le sujet exprimé de *seret. Quamuis sit senex* sera en rapport avec ce même *seret,* ce qui est fort raisonnable. « Le paysan plantera des arbres, *même s'il est trop vieux* pour en recueillir les fruits lui-même. » La place où il faut intercaler *agricola... senex,* c'est précisément celle où il faut supprimer l'intrusion *in Synephebis.* De sorte que l'une des deux altérations du texte éclaire l'autre. Si le groupe de mots *agricola... senex,* sauté à sa vraie place par un copiste, a été rétabli à une fausse place, sans doute après un stage dans la marge, c'est que cette marge a offert au copiste suivant un véritable piège. Il n'a guère pu comprendre que les deux annotations marginales, le *in Synephebis* tiré des *Tusculanes* par un interpolateur, et le *agricola... senex* inscrit par un correcteur après collation, se rapportaient à un même point du texte.

Dubitat, indicatif présent, faisait difficulté dans le texte traditionnel, et c'est pour des raisons très sérieuses que plusieurs ont voulu lire plutôt *dubitet.* Comme la difficulté subsiste après que les mots *agricola... seret* sont remis en place, j'admets aussi que *dubitat* est corrompu. Seulement il faut, je crois, rejeter la correction de l'indicatif en subjonctif : ce n'est pas le mode qui est mauvais. Une fois *serit* corrigé en

un futur *seret*, et le sujet de ce futur considéré comme devant être sous-entendu avec le verbe *dubitare*, la restitution qui se présente et s'impose d'elle-même est le futur *dubitabit*. La forme première de la faute est probablement une mutilation grossière et apparente : *dubita*. Elle aura été l'occasion d'un renvoi, sur lequel s'est mépris le copiste qui a inséré ici *agricola* . . . *senex*. Dans ce cas, la marge devait contenir l'indication de la syllabe manquante, *bit*. Hypothèse incertaine, je l'avoue, mais non hypothèse imprécise, ce qui, dans l'étude que j'entends soumettre au jugement des lecteurs, est essentiel.

Ce *bit*, si je ne me trompe, n'est pas perdu. Je le reconnais dans le *sit* de *quamuis sit senex*, qui est de trop. La latinité, en effet, veut *agricola quamuis senex*, « si vieux qu'il soit », comme, au paragraphe 4, *uita quamuis longa*, sans verbe [1]; au point de vue métrique, d'ailleurs, *quamuis senex* est une fin de phrase irréprochable, d'après l'usage de Cicéron. Les trois annotations, dues à deux mains différentes, accumulées en marge d'un même passage, et dont deux seulement, écrites par la même main, correspondaient à des fautes du texte, devaient avoir à peu près la disposition suivante :

in synephebis
agricola quamuis
bit senex

Puisque ce n'est pas de la certitude que j'ai annoncée, mais bien de la précision dans les hypothèses, j'ai encore une remarque à présenter.

[1] La tournure est différente au paragraphe 67 : *quis est tam stultus, quamuis sit adulescens, cui sit exploratum*. . . Et pourtant là aussi (avec Lucien Müller), je doute de l'authenticité de *sit* : il manque dans la citation faite par Nonius p. 294.

Si après *Statius noster* un copiste a sauté les mots *agricola quamuis senex*, il est assez probable qu'ils formaient juste une ligne. Simple hypothèse, mais voyons ce qui en résulterait. Cela supposerait un manuscrit du *Cato maior* écrit en colonnes étroites. Les lignes de ce manuscrit à colonnes auraient contenu un peu plus que celles du palimpseste, de date byzantine, du *De republica* (Chatelain, *Paléogr. des classiques*, planche XXXIX), un peu plus aussi que le *Parisinus*, également byzantin de date, de la troisième décade de Tite-Live (*ibid.* CXVI), et même que le manuscrit du *In Pisonem*, écrit en onciale du VIIIe siècle (*ibid.* XXVI). Elles auraient contenu un peu moins que plusieurs manuscrits de Cicéron en minuscule caroline (*ibid.* XIX^a^, *De oratore;* XXVII^a^, *Catilinaires;* XXXI, *Verrines;* XLIII, *De finibus*). S'il s'agit d'un manuscrit du IXe siècle, on peut comparer, pour la contenance des lignes, le *Parisinus* de Virgile à vers bipartites (*ibid.* LXXI) : naturellement, il ne faut considérer là que les lignes impaires. On me dira que je mets les points sur des *i* qui n'existent pas. Certes, je ne signalerais pas de simples possibilités, relatives à des questions de longueur, si mon point de départ était l'unique conjecture indiquée tout à l'heure, à savoir que les quatre mots *agricola quamuis sit senex*, préalablement allégés du troisième d'entre eux (ce qui fait une hypothèse dans une hypothèse), doivent être considérés comme ayant jadis constitué juste la valeur d'une ligne. Mais j'ose insister, et appeler sur l'évaluation des longueurs l'attention des paléographes, parce que d'autres corrections conjecturales, portant sur d'autres passages, m'ont fourni plusieurs données concordantes.

Il ne m'est pas possible de discuter ici les corrections en question. J'indique donc des conclusions et rien de plus, quitte

à les justifier ailleurs. Cela entendu, voici ce que j'admets.

Représentent des lignes exactes, d'abord sautées par un copiste et dont ensuite le texte a été fourvoyé, les groupes de mots suivants :

agricola quamuis senex § 25
etiam si sis natura tardior § 21
et natura ipsa delectat § 53
ante partorum bonorum § 71

Représentent probablement chacun deux lignes, sautées ensemble, un groupe de mots du paragraphe 38 et une phrase du paragraphe 56 :

aetas senescit nec subito
frangitur sed diuturnitate

Sed uenio ad agricolas
ne a me ipso recedam

Etiam si sis natura tardior (le *aut* qui précède n'est qu'un raccord ajouté après coup) doit, à mon sens, être placé après *prudentia senescentis*, § 20. *Et natura ipsa delectat* doit être placé après *ut ante dixi* (ceci n'est qu'une modification légère de la conjecture de Sommerbrodt). *Ante partorum bonorum* doit être placé entre *memoria et* et *copia. Aetas... diuturnitate* doit être inséré entre *sensim* et *sine sensu. Sed uenio ad agricolas ne a me ipso recedam* doit être placé après *uidear uindicare*, § 55. — Si on compte simplement les lettres, les huit lignes hypothétiques définies ci-dessus en contiennent les nombres suivants : 20, 23, 20, 19, 22, 24, 19, 16. Si, pour préciser un peu plus, on essaye d'apprécier les largeurs de lettres (au cas où il s'agirait de minuscule caroline), on pourra compter pour 2 «unités» les lettres ordinaires, pour 3 la

lettre *m*, pour 1 les lettres *i l t r s f*, pour 1 aussi les séparations de mots : alors les huit longueurs de lignes seront représentées par les nombres d'« unités » suivantes : 37, 38, 35, 37, 38, 38, 35, 35. L'égalité des lignes supposées est donc plus sensible quand on les mesure moins grossièrement. Entre les nombres extrêmes de lettres, l'écart est de 8 ; entre les nombres extrêmes d'« unités », grandeurs à la fois mieux définies et plus fines que les lettres, l'écart descend à 3. Ayant été conduit aux diverses corrections que je propose par des raisons de sens, de métrique ou de grammaire, qui n'avaient rien à démêler avec des calculs de ce genre, on comprendra que j'aie, après coup, été frappé de la netteté, bien inattendue pour moi, des concordances arithmétiques. Mais, encore une fois, je ne puis m'étendre sur ce qui ne s'applique pas directement au passage contenant les fragments de Cécilius.

J'ai fini. Je n'ai plus qu'à donner, du passage étudié, une restitution d'ensemble :

. . . *Idem in eis elaborant quae sciunt nihil ad se omnino pertinere.*

Seret *arbores quae alteri saeclo prosint,*

ut ait Statius noster, agricola quamuis senex : *nec uero* dubitabit *quaerenti cui serat respondere :*

dis immortalibus,
Qui non accipere me *modo haec a maioribus*
Voluerunt, sed etiam posteris prodere.

Louis HAVET.

ARTHUR GIRY.

Arthur Giry, qu'une fin prématurée[1] a ravi, le 13 novembre 1899, à la science et à l'affection de ses amis et élèves, a appartenu trente ans à notre École, soit comme étudiant, soit comme professeur. Quels qu'aient été les mérites — et ils sont grands — de son enseignement dans d'autres établissements scientifiques[2], on peut affirmer qu'il réserva pour l'École des hautes études le meilleur de ses pensées et de son activité.

Quand les cours de l'École s'ouvrirent, en novembre 1868, Giry fut un des premiers à s'y faire inscrire. Il était élève de l'École des chartes. Cet établissement avait rendu à l'érudition médiévale l'immense service de la sauver de la ruine et d'instituer une tradition. Mais, à la fin de l'Empire, par suite d'une organisation défectueuse, il donnait à ses élèves plutôt le goût de l'érudition que les éléments d'une véritable culture scientifique. Malgré sa jeunesse — il n'avait que vingt ans[3] — Giry comprit qu'il y avait beaucoup à apprendre ailleurs. Pendant quatre années il étudia la critique des textes narratifs sous la direction

[1] Les discours prononcés sur sa tombe se trouvent en partie dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions* et la *Bibliothèque de l'École des chartes*. Ils ont été réunis au complet, par les soins de M. Paul Meyer, en une brochure in-8°, de 21 pages (Nogent-le-Rotrou, impr. Daupley-Gouverneur), avec un portrait en héliogravure, exécuté par M. Dujardin, d'une ressemblance parfaite. Voir aussi la notice de M. Gabriel Monod dans la *Revue historique* (LXX, janvier-février 1900, p. 103-10).

[2] Son enseignement à la fois à l'École des chartes et à l'École des hautes études a été retracé en termes excellents par M. Maurice Prou dans sa *Leçon d'ouverture du cours de diplomatique*, publiée dans la *Revue internationale de l'Enseignement* du 15 mars 1900. Je ne sais si l'enseignement de Giry à la Faculté des lettres (1881-1885) a fait l'objet d'une notice.

[3] Il était né à Trévoux, le 29 février 1848, mais sa famille était d'origine provençale comme il l'apprend dans la *Grande Encyclopédie* (v° Giry) et comme le dénote son nom.

de M. Gabriel Monod[1], qui introduisait en France cette discipline qu'il avait apprise à Gœttingue, à l'école de Waitz. En 1873-1874, je vois encore Giry inscrit à la conférence de M. Thévenin, également élève de Waitz. Ces laborieuses études furent interrompues naturellement par la guerre de 1870-1871. Giry fit la campagne dans la 2e armée de la Loire comme capitaine des mobiles de l'Yonne.

En juillet 1874, M. Roy, maître de conférences d'histoire, demanda un congé d'une année pour aller compléter ses connaissances en Allemagne. Sur la proposition de M. Monod, qui avait appris à apprécier à sa valeur son disciple devenu son ami, la section désigna Giry comme suppléant, bien qu'il ne fût pas encore élève diplômé (il ne le fut que le 10 janvier 1875). La manière dont il s'acquitta de ses fonctions décida l'Ecole à créer une nouvelle conférence d'histoire (6 février 1877), dont Giry fut chargé sous le titre de maître de conférences, puis (26 octobre 1892) de directeur adjoint.

Le jeune savant avait pris comme sujet de ses recherches l'étude des institutions municipales de la France au moyen âge, et il devait les poursuivre à l'École pendant treize années. Un tel choix fut peut-être pour surprendre ses amis au début de son entreprise. A l'École des chartes il paraît avoir été surtout sous l'influence de Quicherat[2]. Il fut un des rares élèves (trois ou quatre en tout) qu'ait formés le célèbre archéologue. Tous ceux qui ont eu le bonheur d'assister à ses leçons en ont gardé un souvenir lumineux. Cet enseignement admirable n'avait d'autre écueil que sa perfection même. Il semblait que la science de l'archéologie médiévale fût faite, tout au moins arrêtée dans ses grandes lignes et

[1] Giry s'est plu à rappeler ce qu'il devait à l'enseignement de son maître et ami. Voir *Etudes d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod* (Paris, Alcan, 1896, in-8°, p. 107-108).

[2] Il a consacré à Jules Quicherat une notice qui est un modèle. Elle a paru dans la *Revue historique*, XIX, p. 241-264, et a été tirée à part, ornée d'un portrait du maître et accompagnée d'une bibliographie critique (déjà publiée dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, XLIV, 316-360), Paris, 1882, in-8°, 70 pages.

qu'il n'y eût plus qu'à glaner. Cette opération souriait peu aux élèves. D'ailleurs Quicherat était loin de les encourager dans la voie de l'archéologie, et c'est un fait notable que, tant que le maître vécut, aucune thèse archéologique ne put sortir de l'École des chartes. Cette influence stérilisante des hommes éminents est un des traits caractéristiques de l'érudition française; innombrables en sont les exemples dans toutes les branches de la science. Aussi, bien que ses préférences premières se fussent portées vers l'archéologie (et il lui resta toujours fidèle au fond du cœur), Giry dut choisir ailleurs un sujet de thèse. J'imagine que lorsqu'il arrêta son choix sur l'étude du cartulaire de l'église de Notre-Dame de Saint-Omer[1], il le fit sans enthousiasme et pour se débarrasser d'une formalité indispensable. Ce travail, qu'il intitula *Prolégomènes du cartulaire de l'église de Notre-Dame de Saint-Omer*, fut jugé sans doute un travail estimable, mais rien de plus. Giry eût pu le publier. Il n'en fit rien; il utilisa seulement ses notes pour faire paraître un mémoire intitulé *Les Châtelains de Saint-Omer, 1042-1386*[2]. C'est que cet esprit réfléchi s'était aperçu, à propos de la commune de Saint-Omer, que toute l'histoire des institutions municipales en France était à refaire ou, pour mieux dire, à faire. Personne chez nous ne s'en doutait. On s'imaginait qu'Augustin Thierry avait épuisé le sujet. Il l'avait entamé. Dans cette forêt vierge, Thierry n'avait pas percé ces longues allées qui permettent aux successeurs une exploration plus fructueuse et moins pénible. Il s'était contenté de tracer quelques pistes et trop souvent elles n'aboutissaient qu'à égarer le chercheur. Augustin Thierry, quels que fussent ses mérites, n'avait presque rien d'un véritable érudit. C'était un romantique qui considérait l'histoire comme un genre littéraire à renouveler. Son talent même fut désastreux aux périodes qu'il entreprit

[1] Encore élève à l'École des chartes, il fut désigné pour classer les archives de la ville de Saint-Omer. C'est au cours de cette tâche qu'il prit conscience de l'intérêt de l'histoire des institutions municipales. Mais, on le voit, le hasard joua le principal rôle.

[2] Dans *Bibliothèque de l'École des chartes*, XXXV (1874), p. 325-355, et XXXVI (1875), p. 91-117.

de traiter. Ses livres donnaient au public l'illusion qu'il y avait quelque chose de fait, alors qu'il n'y avait que des tableaux pittoresques et d'agréables anecdotes.

Giry comprit qu'avant de tracer des tableaux d'ensemble et de produire des théories, il fallait étudier patiemment et méthodiquement les faits. Une série de monographies poussées dans le détail était le soubassement nécessaire pour élever l'édifice.

Les archives de la ville de Saint-Omer lui fournissaient de riches matériaux pour l'examen d'une commune du Nord. Il choisit l'histoire municipale de cette ville comme sujet de sa conférence. Mais, sans la méthode comparative, l'étude des institutions municipales serait frappée de stérilité. Aussi, dans ce premier cours, porta-t-il son attention sur les institutions des principales villes du nord de la France et du midi de la Belgique. En 1874-1875, il étudia non seulement Saint-Omer, mais Gand, Cambrai, Amiens, Senlis, etc. La conférence produisit presque aussitôt deux travaux importants; l'un est l'œuvre du professeur lui-même, l'*Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle*[1]; l'autre, l'*Histoire des institutions municipales de Senlis*[2], est dû à l'un de ses premiers auditeurs, Flammermont, et faisait honneur à la fois à l'élève et au maître qui l'avait inspiré. Quant au premier, s'il n'est pas sans défaut et sans quelques erreurs, d'ailleurs inévitables, on peut dire néanmoins qu'il marque une date dans l'étude des institutions du moyen âge en France. Jamais les institutions d'une ville n'avaient été chez nous l'objet d'une étude aussi complète, aussi approfondie, aussi pénétrante.

Giry avait trouvé sa voie. A partir de ce moment, il va explorer

[1] Paris, 1877, in-8° (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, vol. XXXI). Dans la pensée de l'auteur, ce livre n'était pas le seul qui dût sortir de cette première conférence. Dans la préface de l'*Histoire de Saint-Omer*, datée juin 1877, p. XII, il annonce un travail sur les *Institutions municipales des villes du Nord*, «qui, je l'espère, ne tardera pas à paraître». C'est évidemment dans sa pensée le développement du cours de l'année 1874-1875. On retrouve dans ses papiers une vingtaine de leçons rédigées.

[2] Paris, 1881, in-8° (*ibid.*, vol. XLV).

ce grand sujet avec la persévérance infatigable, l'activité tranquille et inépuisable que nous lui avons tous connues. Chaque année ses vacances sont employées à dépouiller méthodiquement les archives départementales, municipales et autres de la France et des pays voisins. La récolte des documents fournit la matière des conférences de l'année suivante. L'organisation municipale de Rouen et des villes normandes, poitevines, saintongeaises et gasconnes qui reçurent des institutions similaires, occupèrent les années 1875-1876, 1876-1877, 1880-1881. Les deux volumes qui furent le fruit de cette longue enquête[1] parurent en 1883 et 1885. Au témoignage d'un juge difficile (M. Paul Meyer), « c'est un livre plein de découvertes, où l'on ne sait si l'on doit admirer davantage la solidité de la doctrine ou l'étendue de l'information ». Giry est en pleine possession de la méthode historique, son talent a atteint sa maturité. Il est désormais reconnu comme le maître en France dans cette branche capitale de notre histoire.

Le sud-ouest de la France se trouvait traité en partie dans les *Établissements de Rouen*. L'examen de cette région se compléta par l'étude de la Guyenne, et particulièrement de Bordeaux (en 1876-1877). Le reste du Midi, Languedoc et Provence, et le Centre (Périgord, Limousin, Auvergne, etc.), ne prit pas moins de cinq années (1877-1878, 1878-1879, 1879-1880, 1880-1881, 1881-1882). Le professeur avait, du reste, compris son sujet de la manière la plus large. Je le vois étudier la condition des personnes et des terres, les justices épiscopales, les paix et trêves de Dieu, les *salvetates* des XIe et XIIe siècles, les relations des villes du littoral de la Méditerranée entre elles et avec les villes italiennes, le curieux office du *podestat*, etc. Ce fut, en réalité, l'examen de tout l'état social du midi de la France[2].

[1] *Les Établissements de Rouen, études sur l'histoire des institutions municipales de Rouen, Falaise, Pont-Audemer, Verneuil, la Rochelle, Saintes, Oléron, Bayonne, Tours, Niort, Cognac, Saint-Jean-d'Angély, Angoulême, Poitiers*, etc., forment les volumes LV et LIX de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*.

[2] Il est infiniment regrettable que Giry n'ait jamais trouvé le temps de rédiger les résultats acquis. Il en eût tiré la matière de plusieurs volumes entière-

Les pays au nord de la Loire ne furent point négligés, cependant, durant cette période. Le texte des coutumes de Verneuil et Pontorson fit l'objet de deux cours en 1877-1878 et 1884-1885, en vue d'une édition critique. Pour l'Est, la coutume de Beaumont-en-Argonne fut étudiée en 1877-1878. Au cœur même de la France septentrionale, l'histoire des villes de Tours, Chartres, Orléans, Étampes, etc., fut passée en revue en 1882-1883, ainsi que les célèbres coutumes de Lorris (1877-1878 et 1881-1882).

Le cycle des institutions municipales de la France se trouvait de la sorte presque entièrement achevé. En 1885-1886 Giry donna à ses élèves un exposé d'ensemble de l'état de la science, puis reprit l'étude détaillée de la région du Nord, point de départ de ses travaux. L'étude de la Charte dite de Saint-Quentin fournit la matière à un troisième travail du professeur, intitulé *Étude sur les origines de la commune de Saint-Quentin*[1], lequel forma l'introduction du tome Ier des *Archives anciennes de Saint-Quentin*. Ce mémoire, suggestif à divers égards, avait entre autres mérites celui de rectifier tout le système de filiation des chartes de la région picarde. L'année suivante (1886-1887) fut employée à l'examen des textes de 1163 et 1238 de la *Loi de Vervins*. Les résultats de cette étude ne paraissent pas avoir été rédigés.

Entre temps, le professeur avait trouvé moyen de tourner au profit de la science une de ces absurdes thèses d'agrégation qu'on infligeait aux malheureux étudiants, il y a encore si peu de temps. Le programme de 1884-1885 portait[2] comme sujet : *Étudier, surtout d'après les ordonnances et les actes du Parlement, les rapports de la royauté avec les villes de France depuis l'avènement de Philippe Auguste jusqu'à la mort de Philippe le Bel.*

ment neufs. Quelques-unes de ses conférences du début de l'année ont été rédigées en forme de «leçons d'ouverture», mais elles sont restées manuscrites, ainsi qu'une masse de fiches de bibliographie, d'extraits, de dépouillements, d'appréciations critiques sur divers ouvrages concernant le Midi, etc.

[1] Saint-Quentin, 1887, in-4°, 83 pages.

[2] Voir le *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique*, du 23 août 1884, n° 611, p. 284.

Une seule personne en France était à même de le traiter scientifiquement. Giry accepta de l'examiner pour les candidats à l'agrégation d'histoire. Les textes qui avaient servi pour cette étude furent par lui réunis en recueil et parurent en 1885 (Paris, Picard, in-8°) sous le titre *Documents sur les relations de la royauté avec les villes de France de 1180 à 1314*. Ce recueil répondait aux besoins du public et s'épuisa rapidement. Sa réimpression est depuis longtemps désirée.

Signalons enfin des *Études sur l'histoire du commerce et de l'industrie dans l'occident de l'Europe au moyen âge* qui firent l'objet d'une conférence en 1883-1884. On y étudia, en prenant pour point de départ un ouvrage de Jules Quicherat resté malheureusement inachevé et inédit[1], le commerce et l'industrie de la laine qui a joué un rôle capital dans l'histoire des villes du moyen âge, les corporations, les gildes, etc. Ce cours, on le voit, se rattachait étroitement aux précédentes études sur l'histoire des villes.

Pendant ces treize années, les plus belles peut-être et les plus fécondes de sa carrière, Giry avait formé de nombreux élèves[2] dont quelques-uns devaient publier des travaux de valeur. Citons entre autres, outre la thèse de Flammermont dont il a déjà été parlé, l'*Histoire de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle*[3], par Abel Lefranc, d'une érudition si élégante; *Les*

(1) En 1877, Giry en annonçait l'apparition prochaine (*Hist. de Saint-Omer*, p. 352). A la mort de Quicherat il devait publier ce travail resté inachevé, auquel il avait lui-même collaboré. Ce projet n'eut pas de suite. Les éditeurs firent, nous dit-on, la sourde oreille.

(2) Je compte un peu plus de cent élèves et auditeurs. C'est là un chiffre relativement élevé. Beaucoup ont suivi les conférences pendant trois et quatre ans. Dans la seconde période (1887-1899), je relève une cinquantaine de noms nouveaux, mais en ne tenant compte que de ceux qui ont participé aux conférences par un travail personnel. La durée de présence n'est pas moins longue, au contraire; certains ont collaboré aux travaux du professeur pendant cinq et six années. Le nombre total des auditeurs de Giry, à l'École des hautes études, a dû atteindre environ le chiffre de 250, dont un bon tiers, sinon la moitié, s'est livré à l'École à un travail personnel. Les étudiants qui ont suivi les cours d'agrégation à l'École (il n'en a fait qu'à deux ou trois reprises) ne sont pas compris dans ces chiffres.

(3) Paris, 1888, in-8° (*Bibliothèque de l'École des hautes études*, vol. LXXV).

coutumes de Lorris[1] *et leur propagation aux* XII*e et* XIII*e siècles*, de Maurice Prou, qui, au rapport du maître, témoignaient « d'un sens critique très développé et de beaucoup de maturité d'esprit ». Un grand nombre de textes de coutumes du midi de la France, restés inédits, furent publiés par Rébouis[2].

D'autres travaux entrepris par : Farges, *Les institutions municipales de l'Auvergne*[3]; Brutails, *Élection et organisation des corps municipaux dans le sud-ouest de la France aux* XIII*e et* XIV*e siècles;* Grandjean, *Organisation municipale de Toulouse au moyen âge*[4]; Étienne, *Gouvernement et administration de la ville d'Orléans,* XII*e*–XVIII*e siècles:* Gerbaux, Deloncle, Platon, Kohler, d'autres encore, sont malheureusement demeurés inédits ou inachevés, peut-être faute d'encouragement.

C'est qu'à partir de 1887 l'activité de Giry prenait une tout autre direction. Sans délaisser ce genre d'étude qu'il ne perdit jamais de vue, il cessa d'y consacrer ses conférences de l'École des hautes études et donna ses douze dernières années à la diplomatique et à l'historiographie carolingiennes.

Il s'était déjà trouvé amené à la diplomatique par l'étude même des communes. Les plus anciens monuments de l'histoire des villes sont représentés par des actes royaux et privés. Mais, trop souvent, leur authenticité donne lieu aux plus graves réserves. Sur ce terrain, Giry n'avait en France aucun guide. La science diplomatique n'y avait point fait de progrès réel depuis

[1] Voir *Nouvelle Revue historique du droit français*, 1884, 140-209, 267-320, 441-457, 523-556.

[2] Dans la *Nouvelle Revue historique de droit français*, années 1889 et suivantes.

[3] La substance de ce travail a passé dans l'article *Auvergne* de la *Grande Encyclopédie* et dans les articles sur les localités de cette province (*ibid.*), dans le chapitre « histoire » du livre intitulé *Le Cantal*, avec la collaboration de M. Boule (Paris, 1898, in-18). De plus, l'auteur m'annonce son intention de publier au moins un article sur les coutumes de Murat.

[4] Ici il y eut négligence de l'auteur. Quicherat et Giry avaient trouvé le mémoire excellent puisqu'ils avaient proposé à M. Grandjean de l'imprimer tel que. Celui-ci s'y refusa, probablement sous l'influence de ce dilettantisme qui stérilise les trois quarts des « chartistes ».

Mabillon. Le remarquable travail de M. Delisle sur Philippe Auguste[1] n'embrassait qu'un règne, et pour la période antérieure, du VIe au XIIe siècle, un seul homme en France, Jules Quicherat, eût été capable de poser des règles de critique. Mais son activité avait un champ immense où se déployer et il ne put que montrer en passant ce qu'il eût su faire[2]. Giry dut chercher des modèles et des guides à l'étranger. En Allemagne, Sickel et Ficker venaient justement de tirer la diplomatique de la torpeur où notre École des chartes[3], une école *spéciale* pourtant, avait laissé tomber cette science. Ils venaient de la renouveler de fond en comble et d'instituer enfin une *méthode*. Leurs travaux restaient peu connus dans le pays où avait pris naissance la diplomatique. En 1878-1879, 1879-1880, 1880-1881, 1882-1883, 1887-1888, Giry crut devoir consacrer une de ses conférences à exposer les travaux de Sickel[4], de Ficker, de Mühlbacher, etc., à vérifier leurs assertions et à les passer au crible. Il joignit à cet examen celui de la sigillographie carolingienne (1885-1886). A deux reprises (1880-1881, 1885-1886), il descendit dans l'étude des actes des souverains français jusqu'aux règnes de Charles VI et Charles VII. Enfin la diplomatique des chartes privées et des actes des souverains provinciaux (Blois et Chartres, Poitou, Anjou, Normandie, Flandre, etc.), encore imparfaite à l'heure actuelle, l'occupa fort souvent (ainsi en 1881-1882, 1882-1883, 1885-1886, 1886-1887 et le premier semestre de 1887-1888). En sorte que, lorsqu'il prit, à l'École des chartes, la suppléance (1883-1884), puis la succession (27 mars 1885) de M. de Mas-

(1) *Catalogue des actes de Philippe Auguste avec une introduction sur les sources, les caractères et l'importance historique de ces documents.* Paris, 1856, in-8°.

(2) Dans sa *Critique des deux plus anciennes chartes de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, Paris, 1865, in-8°. (Extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes,* 6e série, t. I.)

(3) Notons cependant que c'est là que Sickel apprit les premiers éléments des sciences auxiliaires de l'histoire.

(4) Giry fit un long exposé de la méthode de publication des *Diplomata regum et imperatorum Germaniae* de cet érudit, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, XLI, 1880, 396-405.

Latrie dans la chaire de diplomatique, on peut affirmer qu'il était préparé parfaitement à cette tâche par son enseignement de l'École des hautes études et aussi celui de la Faculté des lettres[1].

De bonne heure il se sentit piqué du désir de s'affirmer sur ce terrain. Dans la refonte totale des *Regesta chronologica diplomatica Karolorum* de Johann Friedrich Böhmer, que dirigeait M. Engelbert Mühlbacher, les Carolingiens français étaient laissés de côté à partir de 840. Giry eut l'ambition de combler cette lacune. Dans l'été de 1880, il entreprit de dresser un catalogue raisonné de Charles le Chauve. Deux de ses élèves, MM. Omont et Bénet, se joignirent à lui. Le premier se chargeait du déchiffrement des notes tironiennes, le second collationna quelques diplômes des Archives nationales. L'année suivante (1880-1881) fut consacrée, en partie, à l'étude d'un certain nombre de diplômes de Charles pour les abbayes de Saint-Germain-des-Prés, Saint-Maur-des-Fossés, Saint-Martin de Tours, Marmoutier, Cormery, Cluny, Saint-Hilaire de Poitiers, et on continua la collation des documents conservés aux Archives nationales. En 1881-1882, on passa en revue les grands recueils de diplômes et chartes publiés depuis le XVIIe siècle, et il y eut encore quelques exercices pratiques. Puis le travail subit un temps d'arrêt. Giry comprit qu'il fallait se rendre compte de ce qu'il y avait d'originaux et de cartulaires dans les archives départementales, communales et autres de la France, ainsi que dans les pays voisins. C'était une enquête immense. Il avait peu de loisirs, pas de collaborateurs, aucune subvention. Ces considérations ne l'arrêtèrent pas. Avec son énergie tranquille, il résolut de se mettre seul à la tâche. Durant douze années (1884-1895), il économisa sur ses modestes appointements pour subvenir aux frais de ses

[1] Il y fut chargé de l'enseignement des sciences auxiliaires de l'histoire, de 1881 à 1885. M. Henri Sée, professeur à l'Université de Rennes, qui a suivi ses conférences de paléographie et bibliographie à la Faculté des lettres en 1884-1885, veut bien m'écrire qu'elles étaient goûtées des étudiants auxquels elles étaient fort utiles. Ils y étaient relativement nombreux, en dépit des préoccupations d'examens et de concours.

innombrables voyages en province et à l'étranger, et employa ses vacances à dépouiller quelques centaines de fonds d'archives.

Pendant le second semestre de 1887-1888, un certain nombre d'élèves (MM. Eckel, Labande, Lot, Mazerolle, Poëte, Sœhnée, Travers, Vernier) lui proposèrent de continuer le Régeste des Carolingiens français jusqu'en 987 et s'offrirent à l'aider dans les dépouillements. En outre, chacun d'eux entendait compléter le travail de diplomatique par l'étude des sources narratives, de manière à donner en France un pendant aux excellents *Jahrbücher* entrepris en Allemagne pour l'histoire de l'empire franc et de l'empire romain-germanique[1]. De son côté, le professeur compléterait son Régeste sur Charles le Chauve par les Annales du règne de ce souverain. Cette double série de travaux devait se poursuivre à l'École des hautes études et être imprimée à ses frais. Chacun des collaborateurs écrirait, sous sa responsabilité propre, les annales d'un règne, tout en soumettant son manuscrit, comme de juste, à l'examen du professeur et en s'aidant de ses conseils et de ceux de ses camarades. Quant aux dépouillements à effectuer pour les Régestes, ils devaient prendre nécessairement une forme impersonnelle. Tout d'abord il fut décidé que l'on procéderait dans l'étude des diplômes non point par ordre chronologique, mais par ordre topographique. On prit une par une chacune des grandes provinces ecclésiastiques de la Gaule. Dans chacune d'elles on étudia les évêchés qui la composaient; dans chaque évêché, les abbayes carolingiennes du ressort. Cette méthode offre des avantages éclatants. Les diplômes d'un même souverain, et à plus forte raison de plusieurs rois,

[1] A la Faculté des lettres, M. Lavisse signalait depuis longtemps ces répertoires de faits si précieux pour l'historien et il engageait chaleureusement ses auditeurs à imiter nos voisins. Les étudiants applaudissaient et se gardaient d'en rien faire, avec pleine raison. Le «candidat» assez fou pour obéir à ces conseils aurait échoué aux examens faute de «préparation». Le *Louis VIII* de Petit-Dutaillis (Paris 1894, vol. CI de la *Bibl. de l'École des hautes études*) fait une exception. Encore est-elle plus apparente que réelle, car cet érudit a appartenu à l'École des chartes et à celle des hautes études aussi bien qu'à la Faculté des lettres et a entrepris ce grand ouvrage à l'instigation de Giry autant que de Lavisse.

rendus en faveur d'un même établissement ecclésiastique (évêché ou abbaye), au cours d'une longue période (840-987), s'éclairent mutuellement. Toute anomalie dans le protocole ou la teneur ressort avec une vive lumière de la comparaison des textes. En outre, il est très facile d'établir avec ce procédé la filiation des textes, car il arrive souvent qu'un acte du x[e] siècle ne fait que reproduire un diplôme du ix[e] siècle et même le copie littéralement, ou bien lui apporte des modifications dont l'examen même peut être fort instructif. Le procédé favori des diplomatistes allemands consiste, on le sait, dans l'étude des particularités de style propres à chaque notaire royal. Ce procédé, qui rend les plus grands services à la critique quand on est en présence de chancelleries bien organisées (comme sous Louis le Pieux, les Ottons, etc.), n'eût pas produit ici de bons résultats. En effet, tout donne lieu de croire qu'après Charles le Chauve et Louis II, il se produisit une profonde perturbation dans l'organisation du *palatium*. La chancellerie fut désorganisée et même, à plus d'une reprise, disparut. Les actes finirent par être rédigés par l'impétrant lui-même (évêché ou abbaye). Le plan de Giry est donc, en l'espèce, excellent, disons même que c'est le seul admissible pour l'époque carolingienne française.

Les dépouillements et l'étude des actes de la province de Reims, la plus importante de France à cette époque, employèrent deux conférences par semaine pendant trois années (2[e] semestre de 1887-1888, 1888-1889, 1889-1890, et en partie 1890-1891). Dans la première, les élèves rendaient compte des dépouillements des manuscrits et imprimés qu'ils opéraient à Paris, aux Archives et à la Bibliothèque nationale; le professeur exposait le résultat des voyages qu'il faisait en province, à chaque instant, souvent entre deux conférences, et distribuait la tâche pour la semaine suivante. La seconde conférence était affectée à la lecture et à l'étude des actes concernant un même établissement. Le professeur lisait et commentait les diplômes de Charles le Chauve, les élèves ceux des autres rois suivant leur ordre (Louis II, Carloman, Eudes, Charles le Simple, etc.). Une troisième conférence avait pour objet de dresser un catalogue cri-

tique des sceaux carolingiens (avec la collaboration de M. F. Mazerolle), puis d'étudier les capitulaires des Carolingiens français[1] (avec M. Clotet). Les provinces de Trèves, Mayence, Cologne[2], Rouen ne prirent que fort peu de temps. Dans la province de Sens, les diocèses de Sens, Auxerre, Chartres, Orléans, Nevers, Troyes[3] furent traités au cours des années 1891-1892 et 1892-1893. Mais le diocèse de Paris arrêta fort longtemps la marche en avant. Commencé à la fin de 1892-1893, il employa les années 1892-1893, 1893-1894, 1894-1895 et une partie de 1895-1896. L'étude des grandes abbayes de Saint-Germain, de Saint-Denis[4] et surtout de Saint-Maur-des-Fossés[5] avait exigé un temps considérable.

[1] Il est possible qu'au début Giry ait eu quelque velléité de publier une édition des capitulaires. Ce projet fut naturellement arrêté par la publication de Boretius et Krause. Sur cette matière, il n'a produit qu'une courte note : *D'un capitulaire perdu de Louis le Pieux, relatif aux cloîtres de chanoines*, dans les *Études... dédiées à Gabriel Monod* (Paris, Alcan, 1891, in-8°), p. 108-113.

[2] Un long mémoire sur l'abbaye de Waulsort où Giry arrivait, croyait-il, à des résultats nouveaux, est resté inachevé. On verra s'il est possible de le terminer et de le publier.

[3] Rappelons à ce propos la reconstitution des *Documents carolingiens de l'abbaye de Montieramey*, dans les *Études... dédiées à Gabriel Monod*, 1896, p. 122-136.

[4] Giry avait étudié à fond l'histoire de l'abbaye de Saint-Denis pendant plusieurs siècles. Il n'a publié de ses recherches que le travail suivant : *La donation de Rueil à l'abbaye de Saint-Denis, examen critique de trois diplômes de Charles le Chauve* (dans les *Mélanges Julien Havet*, 1895).

[5] Cette abbaye, ainsi que Saint-Maur-sur-Loire, a donné la matière d'un long mémoire qui, nous l'espérons, ne restera pas inédit.

Il fit connaître une partie des observations que lui suggérait la *Vie de saint Maur* du Pseudo-Faustus, dans une séance de la Société de l'École des chartes le 27 février 1896 (voir *Bibl. de l'École des chartes*, 1896, p. 149-152), et un compte rendu de deux ouvrages où il est question de la vie de Saint-Maur par l'abbé Malnory et dom Beda Plaine (dans *le Moyen Age*, 1896, p. 62-64). En outre il inséra dans la *Bibl. de l'École des chartes*, en 1895 (p. 509-517), un mémoire intitulé : *Dates de deux diplômes de Charles le Chauve pour l'abbaye des Fossés*. Enfin il présenta avec quelques observations, à l'Académie des inscriptions, les *Fouilles archéologiques de l'abbaye de Saint-Maur de Glanfeuil* du P. de la Croix (*Comptes rendus des séances de l'Académie des inscriptions*, 1899, p. 245-247).

Au cours de l'année 1895, le plan de publication subissait en outre une grave modification. Le projet primitif consistait à donner un Régeste. Sa forme devait être très différente de celle des œuvres de Sickel (*Acta regum Carol.*) et Mühlbacher. Les analyses (en français) des diplômes, très copieuses, de manière à donner toute la substance de l'acte en y joignant l'identification des noms de lieux et de personnages cités, étaient presque des traductions. Elles étaient précédées de la liste, aussi complète que possible, des manuscrits et éditions avec l'indication de la filiation des textes, et, au besoin, d'une étude sur l'authenticité du diplôme et ses rapports avec les actes chronologiquement précédents ou subséquents. On ne devait publier *in extenso* que les actes inédits auxquels la conférence crut bon par la suite de joindre tous les originaux, publiés ou non. Quant aux autres diplômes, on signalait seulement les éditions, en attirant l'attention, comme de juste, sur la meilleure. De la sorte, on espérait ne point grossir démesurément les volumes en préparation, tout en fournissant au public érudit l'essentiel.

Mais, pendant ce temps, la direction des *Monumenta Germaniae* se décidait à entreprendre la publication de *tous* les diplômes carolingiens, y compris les souverains français, et dépêchait à Paris M. Dopsch pour commencer ce travail. Il y avait là les germes d'une rivalité regrettable et inutile. M. Giry s'entendit avec le directeur de la publication des *Diplomata*, M. Engelbert Mühlbacher. Celui-ci consentit de fort bonne grâce à cesser de s'occuper des souverains de France, d'Aquitaine et de Provence-Bourgogne, à la condition que ce travail ne resterait pas en souffrance et que chez nous on prendrait l'engagement de le mener à bonne fin. Ce qui fut fait. Il fallait donc entreprendre non plus un Régeste, copieux il est vrai, mais une édition critique de tous les actes des souverains français de 840 à 987. C'était matière à plusieurs volumes. Giry ne crut pas que l'École des hautes études fût en état de supporter cette charge. Sur ces entrefaites, un membre de l'Institut, M. d'Arbois de Jubainville, déplorait que l'Académie des inscriptions laissât en souffrance, depuis de longues années déjà, la publication des *Diplomata* pour

laquelle des matériaux nombreux avaient jadis été recueillis. Lorsqu'il eut connaissance des travaux de la conférence, M. d'Arbois proposa de les mettre sous le patronage de l'Institut, qui, on le sait, possède des fonds abondants. Après quelques hésitations, M. Giry accepta, en dépit des répugnances de quelques-uns de ses élèves à voir attribuer l'honneur de cette entreprise à une compagnie dont la participation n'était que pécuniaire, alors que toute la besogne avait été effectuée, et continuait de l'être, par l'École des hautes études. La publication fut donc mise sous la direction nominale d'un membre de l'Académie des inscriptions, M. de Rozière, qui lui apporta beaucoup d'intérêt et de bonne volonté. Ce savant mourut le 18 juin 1896. Le 4 décembre suivant, M. Giry, dont la publication d'un *Manuel de diplomatique* en 1894, avait grandi la réputation, lui succédait à l'Académie des inscriptions et prenait la direction des *Diplomata*.

Il semblait que cette nomination dût accélérer la marche de la publication. Il n'en fut malheureusement pas ainsi. A mesure que M. Giry avançait dans son entreprise, il en découvrait mieux la complexité et la difficulté. Comme il avait horreur de l'à peu près, il voulait éclaircir à fond l'histoire de chaque abbaye[1], de chaque évêché, en étudiant non seulement les diplômes, mais les sources narratives : chroniques, annales, vies de saints, récits de translation. Il eût ainsi renouvelé l'histoire de la France provinciale dans ses origines. Mais procéder de la sorte entraînait une perte de temps considérable. La province de Tours à elle seule prit trois nouvelles années (1896-1897, 1897-1898, 1898-1899), dont la majeure partie furent consacrées à l'examen approfondi des monuments de l'histoire des abbayes de Saint-

[1] L'absence de bons travaux sur l'histoire des évêchés et des grandes abbayes françaises se fit cruellement sentir au cours de ces recherches. Aussi Giry ne cessa-t-il d'engager ses auditeurs à se consacrer à l'étude critique de ces importants établissements. Ces exhortations n'ont pas été perdues. Quelques-uns de ses meilleurs élèves ont entrepris des travaux considérables : M. Levillain, sur l'abbaye de Corbie; M. Vidier, sur Saint-Benoît-sur-Loire; M. G. de Manteyer, sur l'évêché d'Avignon et les marches de Provence. Le premier, croyons-nous, paraîtra prochainement. M. Giard nous promet une Histoire de l'abbaye de Sainte-Geneviève.

Philibert (Noirmoutier, Grandlieu, Tournus)[1]. Chaque année, Giry se berçait de l'espoir de finir dans deux[2] ou trois ans, et le but reculait toujours. Quand la mort vint arrêter l'infatigable chercheur, on peut estimer qu'il n'avait pas rempli beaucoup plus de la moitié de sa tâche et que, à la continuer sur le même plan, huit à dix autres années eussent été nécessaires pour l'achever.

La seconde série de ses travaux, les *Annales du règne de Charles le Chauve*, avançait avec lenteur, mais sans à-coup. Depuis l'année scolaire 1890-1891, il y consacrait régulièrement une de ses conférences. Il avait pris comme base les *Annales* dites *de Saint-Bertin* qui sont dues à Prudence de Troyes et à Hincmar de Reims. On les expliquait, puis on les commentait à l'aide des annales contemporaines de Fulde, de Xanten, d'Adon, etc., des lettres des papes, des rois, des particuliers, des diplômes[3], etc.

[1] Les résultats ont donné lieu à un volume fort étendu qui, nous l'espérons, pourra être publié dans la *Collection de textes* d'Alph. Picard. Rappelons, en outre, que cet examen a fourni la matière de deux mémoires imprimés dus également au professeur : 1° *Sur la date de deux diplômes de l'église de Nantes et de l'alliance de Charles le Chauve avec Erispoé* (dans les *Annales de Bretagne* de juillet 1898); 2° *Un diplôme royal interpolé de l'abbaye de Marmoutier* (dans *Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, 1898, p. 177-202). Enfin deux autres mémoires concernant les abbayes de Saint-Aubin d'Angers et Saint-Florent de Saumur, viennent de paraître dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVII, 2e partie, p. 179-248. Signalons encore une note intitulée *Villa Restis*, concernant un diplôme de Saint-Martin de Tours dans les *Études... dédiées à Gabriel Monod*, p. 120-121.

[2] La préface qu'il mit en tête des *Derniers Carolingiens*, en novembre 1891, (p. XII) montre quelles illusions il nourrit à cet égard.

[3] Ces conférences, en montrant l'insuffisance de certaines publications, provoquèrent quelquefois les élèves à éditer des textes à nouveau. Ils ont pris place dans la *Collection de textes*, dont Giry fut un des principaux fondateurs et directeurs. C'est ainsi que la *Vie de Bouchard le Vénérable* d'Eudes de Saint-Maur fut rééditée par La Roncière en 1892 (*Collection de textes Picard*, vol. XIII); la *Chronique de l'abbaye de Saint-Riquier* d'Hariulf, par F. Lot en 1894 (*Ibid*, vol. XVII). Dans une période antérieure (1884), Prou avait donné une réimpression du *De ordine palatii* d'Hincmar, accompagnée de commentaires excellents (*Bibl. de l'École des hautes études*, vol. LVIII), préparée dans la conférence de M. G. Monod. D'autres éditions sont en préparation : les *Annales*

Les élèves éclaircissaient une portion de règne ou un point particulier d'histoire politique, religieuse, diplomatique, etc., par des travaux personnels dont plusieurs sont dignes de l'impression[1]. Après avoir étudié les *Annales de Prudence* jusqu'à 861, les lettres de Loup de Ferrières, les sources de l'histoire de l'abbaye de Saint-Bertin (vie de saints, *Annales Sithienses*, Folcuin, Simon, Jean d'Ypres, les chartes) et de l'église de Reims (Flodoard, les lettres, les sources diplomatiques), le directeur d'études jugea bon de reprendre le règne de Charles le Chauve au début et d'une manière plus approfondie. La correspondance de Loup de Ferrières fut minutieusement étudiée (en 1894-1895 et 1895-1896) de manière à donner lieu à une nouvelle publication[2]. Il parut en effet ressortir de cet examen que le dernier éditeur s'était

de Flodoard, par Couderc; le *Livre des miracles de Saint-Mesmin* de Letald, par Poëte; la *Vie de Gauzlin* d'André de Fleury, par Vidier; la *Vie du roi Robert le Pieux* de Helgaud, par Sœhnée; les *Mémoires* de Guibert de Nogent, par Lefranc et Levillain, etc.

[1] Ont déjà paru : 1° *Le gouvernement confraternel des fils de Louis le Pieux et l'unité de l'empire* (843-855), par le P. Doizé (dans le *Moyen Âge*, 2e série, t. II, 1898, p. 253-285). 2° *Étude sur les relations de Charles le Chauve avec Louis le Germanique et l'invasion de 858-859*, par J. Calmette (*ibid.*, t. III, 1899, p. 121-155). Ce dernier travail sera développé en un volume intitulé : *La Diplomatie carolingienne du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve.* D'autres mémoires suivront, nous en avons l'espoir.

Je me reprocherais à cette occasion de ne point rappeler les remarquables dissertations d'un autre élève de Giry, M. René Merlet, bien qu'il appartienne seulement à l'École des chartes : 1° l'édition de la *Petite chronique de l'abbaye de Bonneval, 857-1050* (Chartres, Garnier, 1890); 2° *Les guerres d'indépendance de la Bretagne sous Nominoe et Erispoe, 841-851* (Vannes, Lafolye, 1891); 3° *Les origines du monastère de Saint-Magloire de Paris* (*Bibl. de l'École des chartes*, 1895); 4° *L'origine de Robert le Fort* (dans les *Mélanges J. Havet* et dans *Revue des questions historiques*, 1899); 5° *L'émancipation de l'église de Bretagne et le concile de Tours, 848-851* (dans *le Moyen Âge*, 1898, p. 1-30); 6° *Les comtes de Chartres, de Châteaudun et de Blois aux IXe et Xe siècles* (en cours de publication dans *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. XII, 1897, p. 59), etc.

[2] Nous espérons qu'un des auditeurs de Giry pourra mettre en œuvre les matériaux réunis dans ce but. A propos de Loup de Ferrières, il publia deux notes, sur la date de son abbatiat et sur un passage de la lettre 125, dans les *Études... dédiées à Gabriel Monod*, p. 113-119.

mépris sur les dates de ces importants témoignages de la première moitié du règne. L'étude des *Annales de Saint-Bertin* se poursuivait régulièrement. Les années 850 à 852 furent élucidées en 1893-1894 et 1896-1897; la période 853-861, en 1897-1898; enfin 861-865, en 1898-1899. Deux années suffisaient pour achever cette partie de l'œuvre. Elle était terminée pour les deux tiers. Mais, chose déplorable, le professeur négligea de rédiger ses leçons, en sorte qu'il n'est rien resté de ce grand effort[1]. Il est évident qu'il attendait, avant de rédiger[2], l'achèvement des *Diplomata* dont le secours est indispensable à l'étude des sources narratives. En effet, si l'on veut bien se rappeler le plan d'études, ces actes étaient examinés selon l'ordre *topographique*. Pour qu'on pût, en vue de l'édition, changer cet ordre en ordre *chronologique*, il fallait de toute nécessité que les actes de la dernière abbaye du dernier évêché eussent été colligés, critiqués et classés. Or l'achèvement des *Diplomata* reculait sans cesse, et, conséquence naturelle, la rédaction des *Annales* s'en ressentait.

Pour les souverains autres que Charles II, les choses purent marcher beaucoup plus vite. Les actes diplomatiques sont ici moins importants et en nombre beaucoup plus restreint. Les élèves qui s'étaient chargés des annales de ces souverains se crurent autorisés en conséquence à ne pas attendre la fin de l'enquête et à procéder d'une manière plus expéditive. Le hasard fit que le dernier sujet dans la série chronologique parut le premier, en 1891[3]. Vint ensuite (1893) le règne de *Eudes, comte de Paris et roi de France* (882-898), par Édouard Favre[4], commencé antérieurement sous l'inspiration de M. Gabriel Monod; le *Charles le*

[1] Sinon une traduction des *Annales de Saint-Bertin*, de 840 à 865, accompagnée de renvois à d'autres sources.

[2] Giry avait, paraît-il, l'habitude de ne rédiger qu'au dernier moment, quand tout le travail était fait dans sa tête. Il envoyait à l'impression au fur et à mesure qu'il écrivait.

[3] *Les derniers Carolingiens, Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine* (954-991), par Ferdinand Lot (vol. LXXXVII de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*).

[4] *Bibliothèque de l'École des hautes études*, vol. XCIX.

Simple d'Eckel, en 1899[1], le *Louis IV d'Outremer* de Lauer[2], en 1900, enfin le *Royaume de Provence sous les Carolingiens*[3] de Poupardin, dont l'impression s'achève en ce moment même. D'autres volumes ne tarderont pas à paraître ou sont en préparation[4]. Quant au plus gros morceau, les *Annales du règne de Charles le Chauve*, les élèves de Giry à l'École des hautes études tenteront, en réunissant leurs efforts, de le mener à bonne fin d'ici deux ou trois ans.

Mais, en ce qui touche les *Diplomata*, l'Institut a cru devoir réclamer ceux des papiers de Giry qui concernaient Charles le Chauve. La direction de cette entreprise est confiée à M. d'Arbois de Jubainville. L'achèvement et la publication des diplômes de *Charles le Chauve* sera l'œuvre d'un des élèves préférés de Giry, M. Maurice Prou. D'autres collaborateurs seront ultérieurement désignés. Désormais, l'École des hautes études ne sera plus directement associée à une œuvre qui avait occupé l'activité de ses élèves pendant nombre d'années[5].

En terminant cette esquisse de l'activité de notre maître et ami, nous ne pouvons nous défendre d'un regret. Bien que nous ayons eu le privilège de suivre ses leçons dans la seconde partie de sa carrière et en ayons conservé un souvenir inoubliable, nous nous demandons s'il fut bien inspiré le jour où il abandonna pour

[1] *Bibliothèque de l'École des hautes études*, vol. CXXIV.

[2] *Ibid.*, vol. CXXVII.

[3] *Ibid.*, vol. CXXXI.

[4] Les règnes de Louis II, Louis III et Carloman sont confiés à M. H. Courteault, des Archives nationales; ceux de Robert Ier et Raoul, à M. Labande, conservateur du Musée Calvet, à Avignon. M. Poupardin poussera dans un ouvrage postérieur l'histoire du royaume de Provence-Bourgogne jusqu'à son annexion à l'empire romain-germanique, en 1033. La période des premiers Capétiens ne sera pas non plus négligée. L'année 1901 verra sans doute paraître le *Henri Ier*, de M. Sœhnée, achevé depuis dix ans, et le *Hugues Capet*, du maître des conférences, enfin le *Philippe Ier* auquel M. Maurice Prou travaille depuis de longues années. On peut espérer de la sorte que, d'ici peu, l'histoire de France sera renouvelée du IXe au XIIe siècle.

[5] L'École des hautes études publiera cependant en un fascicule les observations de Giry sur ceux des fonds d'archives qu'il avait étudiés pour les dépouillements concernant les *Diplomata*.

une publication de textes l'histoire des institutions. Au moment même où il délaissait — momentanément dans son intention, mais en fait pour toujours — ces études où il excellait, il se manifestait en Allemagne[1] un vif mouvement de reprise. Malheureusement, ces recherches prenaient, sous l'influence de certains juristes, une tournure abstraite et dogmatique peu compatible avec le véritable esprit historique. Il eût été bon qu'en France un homme compétent tînt le public au courant de ces importants travaux en apportant aux théories préconçues de leurs auteurs les corrections suggérées par sa longue familiarité avec les textes. Sans doute le mouvement ne s'arrêta pas brusquement. Grâce à l'influence de ses ouvrages, grâce à ses exhortations personnelles, un certain nombre d'élèves de l'École des chartes ou même de la Faculté des lettres[2] entreprirent des thèses sur les institutions municipales. On peut citer au premier rang de celles qui ont vu le jour l'*Histoire de Beauvais et de ses institutions municipales jusqu'au* *xv*^e^ *siècle*[3] de L.-H. Labande, et aussi l'*Histoire et organisation de la commune d'Agen jusqu'au traité de Brétigny*[4] d'André Ducom, les *Communautés d'habitants dans la province de Berry* de Maurice Clément[5], les *Communautés des habitants de Blois jusqu'au commencement du xvi*^e^ *siècle* de Jacques Soyer[6], etc.[7]. Mais ce n'était là

(1) Je me borne à renvoyer à un très bon mémoire de H. Pirenne, l'*Origine des constitutions urbaines au moyen âge* (dans *Revue historique*, t. LIII, LVII et LXVII).

(2) M. Henri Sée veut bien me faire savoir qu'il ne s'est décidé à entreprendre sa thèse sur *Louis XI et les villes* qu'après l'avoir consulté et que Giry n'a cessé avec une extrême bienveillance de lui prodiguer des conseils.

(3) Paris, imp. nation., 1892, gr. in-8°.

(4) Agen, Vve Lamy, 1892, in-8° (extr. du *Recueil des travaux de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Agen*, 2e série, t. XI et suiv.).

(5) Châteauroux, Majesté et Bouchardeau, 1893, in-8° (extr. de la *Revue du Centre*, 1890-1893). Rappelons que ce travail, s'il fut encouragé par Giry, fut entrepris à l'instigation de notre regretté maître, M. Adolphe Tardif, comme veut bien me le faire savoir mon ancien camarade, M. l'abbé Clément.

(6) Ce travail, dont quelques fragments ont paru dans *le Moyen Âge*, année 1893, a été publié chez Alph. Picard (1894). Le même a donné en 1899, dans les *Mém. de la Soc. histor. du Cher*, une étude sur *Un faux diplôme carolingien... concernant l'abbaye de Dèvre, près Vierzon*.

(7) Parmi les travaux restés jusqu'à cette heure inédits, citons : l'*Histoire*

que des palliatifs et rien ne remplaçait un enseignement donné *ex cathedra*[1].

D'autre part, on peut estimer que les recherches préliminaires entreprises pour la publication des diplômes carolingiens offrent une certaine disproportion entre l'effort et le résultat. En dépit d'un travail acharné, du zèle vraiment remarquable de certains de ses élèves, Giry ne put, en plus de quinze ans, mener cette œuvre à bonne fin. Il y a là un grave sujet de réflexion. Le travail collectif est inorganisé en France. Ni les universités, ni les académies, ni les sociétés privées, ni les maisons de librairie ne suffisent à des entreprises de ce genre, faute de méthode. Giry crut que l'initiative privée était capable d'en venir à bout. Certes, s'il eût vécu il eût achevé son œuvre. Mais au prix de combien de temps et d'efforts! Si on eût mis à la disposition de l'École des hautes études le quart des sommes dont jouit la Société allemande du *Monumenta Germaniae*, combien de gaspillages de temps et de peines auraient été évités! Les jeunes étudiants qui, bénévolement, consentirent à faire des dépouillements pour le compte d'une œuvre collective, n'en retirèrent aucun avantage personnel. Loin de là, ils risquaient de compromettre «leurs examens». A l'étranger, le travail personnel et les exigences des programmes

de la ville de Langres et de ses institutions municipales jusqu'au milieu du XVe siècle de Claudon (1893), l'*Histoire de la ville et de la commune de Douai des origines au XVe siècle* d'Espinas (1895), l'*Histoire de la commune de Noyon pendant la première moitié du XIe siècle* de Pagel (1897), etc. Plusieurs d'entre eux méritent, croyons-nous, l'impression. L'*Histoire de Périgueux et de ses institutions municipales jusqu'en 1360*, de R. Villepelet, qui lui a valu le titre d'élève diplômé, paraîtra bientôt dans une revue locale.

[1] L'enseignement de Giry, abandonné en France, a été heureusement repris et poursuivi, en Belgique, par un de ses élèves les plus distingués (1883-1884), M. Henri Pirenne, professeur à l'Université de Gand. Ce jeune savant ne s'est pas contenté de contribuer personnellement à l'avancement de cette branche de l'histoire par son *Histoire de la constitution de la ville de Dinant* (1888), son *Histoire de Belgique* (I, 1900), son édition du *Polyptique de l'abbaye de Saint-Trond* (1896), etc., il a formé des disciples remarquables en la personne de MM. Vander Linden et des Marez. Il est regrettable que le manuel si limpide de M. Luchaire, *Les Communes françaises à l'époque des Capétiens directs* (Paris, 1890), n'ait provoqué aucune recherche dans nos universités.

ne se font pas opposition. Ce sont des routes convergentes vers un même but. La recherche personnelle y est, du reste, imposée. Chez nous, elle serait plutôt découragée. Loin de déplorer le petit nombre des travailleurs en France, étonnons-nous au contraire qu'il s'en trouve quelques-uns. Non, le zèle et le travail personnels ne suffisent pas, et si les pouvoirs publics ne se décident pas à apporter des changements notables dans notre organisation scientifique, aucune œuvre de longue haleine ne sera décidément possible chez nous.

Ceci dit, ajoutons que si ses élèves et amis eurent quelque regret de voir Giry changer la direction de ses travaux, lui-même n'en éprouva aucun. Il s'était livré à «ses Carolingiens» tout entier et, quand il ressentit les premières atteintes du mal qui devait l'emporter, ce lui fut un déchirement de se séparer de cette tâche qui le passionnait.

Après la matière de l'enseignement, il convient de dire un mot de la forme et de l'esprit qui l'animaient. Sans doute serions-nous suspects dans notre appréciation, nous ses amis et ses élèves. Mieux vaut laisser la parole à deux étrangers qui ont assisté à ses conférences, l'un vers le commencement, l'autre à la fin de sa carrière. En juin 1882, M. Paul Frédéricq, alors professeur à l'Université de Liège, qui se livrait à une enquête sur les établissements d'enseignement supérieur de l'Europe, visita l'École des hautes études. Voici la partie de son rapport relatif aux conférences de Giry[1] :

M. Giry faisait une conférence sur les origines et le développement des institutions municipales dans les provinces du centre de la France au moyen âge et une autre sur les sources diplomatiques de l'histoire de France du VIIe au XVIe siècle. J'ai éprouvé un vif plaisir à assister à plusieurs de ses leçons. Au cours des institutions municipales, le professeur

[1] Ce rapport, d'abord publié en 1883 dans la *Revue internationale de l'Enseignement*, a été reproduit dans le récent volume de l'auteur, *L'Enseignement supérieur de l'histoire, notes et impressions de voyage* (*Allemagne, France, Écosse, Angleterre, Hollande, Belgique*), Gand et Paris (Alcan), 1899, 1 vol. in-8°, p. 88-90.

chargea d'abord un élève[1] d'étudier les chartes d'Étampes en recourant aux textes mêmes et en prenant Augustin Thierry pour guide, et il indiqua à un autre élève[2] l'étude de la coutume de Lorris; puis il passa à l'examen des chartes d'Orléans pendant le XIIe siècle. Six élèves formaient l'auditoire. Fréquemment M. Giry lisait des extraits de chartes dans un grand in-folio des *Ordonnances royales* qui était ouvert devant lui, ou signalait des dissertations spéciales qu'il avait eu soin d'apporter à sa leçon et qu'il faisait circuler parmi les élèves, leur indiquant la valeur et les conclusions de ces monographies. De leur côté, les élèves l'interrompaient de temps en temps pour lui poser une question ou solliciter des éclaircissements. Le sujet du cours était captivant, et la grande compétence du professeur, qui parle avec une conviction nerveuse, ajoute encore au charme de son enseignement.

Du reste, sa conférence sur les sources diplomatiques de l'histoire de France était tout aussi intéressante. M. Giry distribua aux six élèves des fac-similés d'un diplôme du roi Philippe le Bel donné à Courtrai en 1297, par lequel il élevait le comte d'Anjou à la dignité de pair de France. La pièce fut d'abord déchiffrée puis commentée à fond. Le professeur y rattacha des digressions instructives sur les pairs ecclésiastiques et laïques en France, sur la genèse des diplômes royaux, sur les notaires et les signatures, sur l'emploi du français dans la chancellerie royale à partir de saint Louis, etc. Puis on passa à une lettre patente du même roi donnée à la ville d'Ypres en 1296, et à plusieurs autres documents du même règne qui furent lus par les élèves et discutés soigneusement en commun. Le professeur dirigeait ces exercices de critique avec une cordialité et une sûreté remarquables.

Dans une autre leçon, M. Giry exposa d'abord l'origine des tabellions et des notaires seigneuriaux, impériaux et apostoliques, et il entra dans des détails précis sur les formules des actes privés, surtout des actes de donation à des couvents et à des églises, ainsi que des actes d'amortissement qui apparaissent au XIIIe siècle. Ensuite il appela l'attention des élèves sur deux actes des archives de Loir-et-Cher, découverts par lui et qu'il croit faux. Il les dicta *in extenso*, priant les élèves de les étudier avec soin pendant les vacances et de les commenter par écrit afin d'essayer de déterminer dans quel intérêt ces actes ont été forgés et à quelle époque ils l'ont été. A la rentrée d'octobre on examinerait en commun les conclusions auxquelles chacun serait arrivé en particulier, et de ce

(1) [M. Platon, je crois.]
(2) [Évidemment M. Prou.]

travail collectif sortirait une dissertation [1] à insérer éventuellement dans la *Bibliothèque de l'École pratique des hautes études.* J'ai été heureux d'assister à cette intéressante séance où j'ai pu prendre sur le vif cet enseignement fécond de l'École pratique qui pousse les disciples au travail personnel et leur associe le maître comme guide et comme collaborateur.

En 1895, un de ses auditeurs, M. Eugène Lameere, s'exprimait ainsi :

. . . La conférence a étudié l'histoire de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés. On ne sait quels termes employer pour définir la beauté des leçons données par M. Giry. L'éminent érudit, encore plus qu'à l'École des chartes, émerveille l'auditoire par la profondeur de ses explications et par l'intérêt qu'il sait donner aux détails menus de l'histoire de la célèbre abbaye. Les récits des hagiographes, les diplômes délivrés par les souverains français à l'abbaye sont impitoyablement disséqués par le critique qui montre en cette occurrence une véritable ampleur de jugement. Le récit de M. Giry était si captivant que les élèves étaient suspendus à ses lèvres et oubliaient de prendre des notes, tant était grande l'admiration qu'on éprouvait pour le professeur. Jamais nous n'avons assisté à des leçons aussi belles que celles-là, et cet humble avis était partagé par des professeurs étrangers qui éprouvaient, à entendre M. Giry, une joie intense.

La critique incomparable de l'histoire de l'abbaye de Saint-Maur-des-Fossés paraîtra vraisemblablement dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* pour le plus grand plaisir de ceux qui ont entendu les leçons du professeur [2].

Les institutions du moyen âge, la diplomatique, l'histoire carolingienne, n'épuisèrent pas l'activité de Giry. Nous avons dit que toute sa vie il ne cessa de s'intéresser de très près à l'archéologie médiévale. Sous l'inspiration évidente de Quicherat, il se livra à une étude toute particulière de la technique industrielle au moyen âge. Il en fit même, en 1883-1885, l'objet d'un cours à l'École.

[1] [Je ne crois pas qu'il en soit sorti un mémoire imprimé.]

[2] Eug. Lameere, *Les Études historiques à Paris* (dans la *Revue de l'Université de Bruxelles*, I, 1895-1896, p. 757). On trouvera encore quelques mots sur les leçons de Giry dans Rafael Altamira, *La Enseñanza de la Historia*, 2e éd., Madrid, Suárez, 1895, 1 vol. in-12, p. 80.

Il y étudia avec M. Émile Molinier un recueil de recettes d'un manuscrit du chapitre de Lucques qu'il avait collationné, le recueil *Mappae clavicula* ms. de Thomas Phillipps, un manuscrit de Schlestadt qu'il voulait publier, enfin la *Diversarum artium schedula* de Théophile dont on espéra longtemps qu'il donnerait une nouvelle édition [1]. Ses recherches en ce sens s'étendaient sans cesse. Avec son ami, M. Aimé Girard, professeur de chimie au Conservatoire des Arts et Métiers, il étudiait la transmission de la technique industrielle de l'antiquité aux temps modernes. Il employait ses rares loisirs à visiter fabriques et usines des environs de Paris. On sait, en effet, que certaines recettes et tours de main se sont transmis parfois, avec une fidélité étonnante, de l'époque la plus reculée jusqu'à nos jours. Les procédés de fabrication n'ont vraiment changé que depuis un demi-siècle à peine. Un recueil des traités de technologie au moyen âge devait sortir de ces études [2]. Les travaux de M. Berthelot dans cette même direction [3] et la mort de M. Girard arrêtèrent des recherches où il avait employé beaucoup de temps, sans résultat malheureusement [4]. Il serait à désirer cependant qu'un homme

[1] En 1894, dans son *Traité de diplomatique*, p. 497 note 4, Giry annonçait cet ouvrage comme devant être «prochainement publié».

[2] Déjà en 1878 (cf. note 4), il parlait de l'«époque peu éloignée» où il publierait une édition avec traduction de ces différents textes.

[3] Une vue générale du sujet est présentée dans la *Revue des Deux-Mondes* du 1er septembre 1892, p. 39-55, sous le titre : *La transmission des industries chimiques de l'antiquité au moyen âge.* On sait que le tome I, consacré par ce savant à *la Chimie au moyen âge* (Paris, Leroux, 1894, 3 vol. in-4°), a pour objet la *Transmission de la science antique au moyen âge.* Cf. la *Collection des anciens alchimistes grecs* publiée par M. Ruelle (Paris, Steinthal, 1888, 4 vol. in-4°) et l'*Introduction à l'étude de la chimie des anciens et du moyen âge d'après les manuscrits* (Paris, Steinthal, 1890, gr. in-8°).

[4] Giry et Girard avaient découvert, au cours de leurs recherches, qu'il n'y avait jamais eu de papier de coton au moyen âge. Au lieu de publier cette petite découverte ils se laissèrent prévenir par MM. Briquet, de Genève, et Wiesner, de Vienne. Le seul mémoire que Giry ait publié sur ce domaine concerne un traité du moyen âge intitulé *De coloribus et artibus Romanorum.* Il parut en 1878 dans les *Mélanges* dédiés par l'École des hautes études à son fondateur Victor Duruy (p. 209-227).

compétent s'efforçât de tirer parti des matériaux qu'il avait amassés.

Il n'eut pas pour la vulgarisation le dédain inconséquent que professèrent longtemps les érudits. A une époque où le public français avait encore quelque curiosité intellectuelle et où la presse n'était point tombée tout à fait dans l'abjection, il signala pendant plusieurs années les principaux ouvrages d'érudition parus dans le domaine historique, en s'attachant comme de juste aux institutions qu'il connaissait particulièrement bien. Je n'hésite point à rappeler sa participation à la *Grande Encyclopédie*, car les travaux des érudits sont voués à la stérilité si rien n'en filtre vers un public étendu. Grâce à sa direction et à sa collaboration personnelle, la partie historique de ce grand répertoire a conservé une tenue sérieuse en général [1]. Citons encore deux chapitres de l'*Histoire générale* de Lavisse et Rambaud, le premier sur l'*Émancipation des villes, les Communes, la Bourgeoisie*; le second sur *le Commerce et l'Industrie au moyen âge* [2], rédigés avec la collaboration d'André Réville [3]. Enfin, est-il besoin de rappeler qu'en ces derniers temps il eut l'occasion de montrer que les principes de la critique des textes ne connaissent point de bornes chronologiques et qu'ils sont aussi bien valables pour la période contemporaine que pour le moyen âge [4]?

Si nous tentons de rappeler les traits caractéristiques de la

(1) On trouvera le détail des articles publiés par Giry dans la *République française*, de 1873 à 1880, dans la *Grande Encyclopédie*, la *Revue des traditions populaires*, etc., dans une bibliographie soignée de ses travaux dressée par M. Henri Maistre pour la *Correspondance historique et archéologique*, 1899, p. 364-378, et 1900, p. 35-46 (et tirage à part plus complet, 1901).

(2) Lavisse et Rambaud, *Histoire générale du IVe siècle jusqu'à nos jours*, t. II, chap. VIII (p. 411-479) et IX (p. 480-437).

(3) Réville, un de ses élèves préférés, aurait sans doute poursuivi ses recherches sur la société du moyen âge en les élargissant et en les prolongeant jusqu'à l'époque moderne. Il réunissait avec ardeur des matériaux pour une *Histoire du travail* qui se serait étendue de la chute de l'Empire romain jusqu'à la Révolution. Une mort foudroyante qui le surprit à vingt-huit ans (le 22 juillet 1894) anéantit une belle espérance. Voir les notices émues que lui ont consacrées son ancien maître et son ami Petit-Dutaillis dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1894, p. 434-417, et 1895, p. 144-149.

(4) L'article de critique qu'il inséra dans le *Siècle* du 31 août 1898 trouva,

physionomie intellectuelle et morale de Giry, les mots de «jugement», de «pondération», de «fermeté», se présentent aussitôt à l'esprit. Il ne cherchait pas à briller, il eut en horreur d'imposer ses opinions scientifiques ou autres. Il n'était pas infaillible, mais dans tout ce qu'il entreprenait il avait le ferme propos d'arriver à la vérité. Sa probité intellectuelle était des plus rares. Aussi inspira-t-il à tous ceux qui l'approchèrent une confiance absolue.

Son abord pouvait paraître assez réservé. Il n'était pas dans sa nature de faire étalage d'amabilité. Les jeunes gens n'en étaient que plus charmés quand, après une courte fréquentation, ils constataient sous cette froideur apparente la bienveillance la plus sûre et la plus constante, et leur respect pour leur maître se changeait rapidement en une véritable affection. Si bien, comme on l'a dit en termes excellents[1], que «chaque année nouvelle qui voyait croître le nombre de ceux qu'il avait instruits voyait croître en même temps le nombre de ses amis». Au reste, ceux qui ne l'ont point connu dans l'intimité ne peuvent se faire de lui qu'une idée imparfaite[2]. C'est dans ses entretiens à domicile, le dimanche matin, qu'il se révélait. Il y déployait la plus franche cordialité; sa conversation, toujours instructive, abondante en anecdotes, parfois malicieuse, jamais malveillante, se maintenait au ton d'un enjouement presque constant. C'est vers ces heures de détente réconfortante que se reporteront nos souvenirs. Nous aimerons à nous rappeler son étonnement amusé quand il apprenait quelque manifestation de la sottise humaine, son rire clair, franc et toujours jeune.

on le sait, le jour même où il parut une confirmation saisissante. Son procès-verbal d'expertise dans l'affaire de M. Fr. Dufresne et de l'État, dressé en collaboration avec Pfister et Charavay, a été l'objet d'une publication défectueuse, imprimée par l'avoué de l'État à l'insu des experts. Voir la bibliographie de H. Maïstre, n° 121.

(1) Qu'il nous soit permis à ce propos de remercier M. Ch. Kohler d'avoir su exprimer avec tant de vérité et d'émotion les sentiments de ses anciens élèves.

(2) M. Fernand Bournon a publié dans la *Correspondance historique et archéologique* (1899, p. 322-325) une notice où il apprécie tout particulièrement l'homme privé.

Cette maîtrise de soi-même, qu'elle fût naturelle ou acquise, n'en eut pas moins sur sa santé une influence destructive; une sensibilité extrême soigneusement refoulée et comprimée exerça ses ravages à l'intérieur. Dans les deux dernières années de sa vie, seuls quelques intimes purent soupçonner derrière le calme parfait de ses manières le bouleversement qu'opérait en lui une crise où il voyait sombrer tout ce qui fut l'idéal de la génération à laquelle il appartenait. Quand il revint de Rennes, sa constitution si robuste était minée par de longs mois de soucis et de chagrins. Une maladie infectieuse, dont sa magnifique santé eût autrement triomphé, le terrassa. Il lutta plusieurs semaines avec courage, mais sans illusion. Ce mot « courage » est le dernier qu'il prononça quelques instants encore avant sa fin. Il était la conclusion naturelle de sa vie.

Giry laissera à tous ceux qui l'ont approché le souvenir d'une ferme intelligence, d'un cœur chaud, d'un caractère vraiment viril.

Ferdinand LOT.

ÉTAT
DE LA SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES
ET PHILOLOGIQUES
DE L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES.

(1er juillet 1900.)

COMMISSION DE PATRONAGE.

Nommée tous les trois ans par M. le Ministre de l'Instruction publique, cette Commission est ainsi composée pour la période triennale 1898-1901 :

MM.

Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques), directeur des études historiques à l'École des hautes études, maître de conférences à l'École normale supérieure, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles, *Président.*

Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur des études égyptologiques à l'École des hautes études, professeur au Collège de France, avenue de l'Observatoire, 24 (XIVe arr.), *Secrétaire.*

Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France, à l'Institut (VIe arr.).

Michel Bréal, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, boulevard Saint-Michel, 87 (Ve arr.).

Gaston Paris, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres), administrateur du Collège de France (Ve arr.).

Henri Weil, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), maître de conférences honoraire à l'École normale supérieure, rue Adolphe-Yvon, 16 (XVIe arr.).

DIRECTEURS D'ÉTUDES

QUI NE PROFESSENT PAS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

MM.

Jules Oppert, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France, rue de Sfax, 2 (xvie arr.).

Louis Duchesne (l'abbé), membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), directeur de l'École française de Rome (à Paris, rue de Vaugirard, 71 *bis*, vi^e arr.).

Louis Finot, directeur adjoint des études sanscrites, directeur de la Mission française d'Indo-Chine.

PERSONNEL ENSEIGNANT.

MM.

Bémont, directeur adjoint, rue de Condé, 9 (vi^e arr.).

Bérard, maître de conférences, rue de la Planche, 15 (viie arr.).

Carrière, directeur d'études, rue de Lille, 35 (viie arr.).

Chatelain, directeur adjoint, avenue d'Orléans, 71 (xive arr.).

Clermont-Ganneau, directeur d'études, avenue de l'Alma, 1 (viiie arr.).

Derenbourg (Hartwig), directeur d'études, avenue Henri-Martin, 30 (xvie arr.).

Desrousseaux, directeur adjoint, boulevard de Port-Royal, 47 (xiiie arr.).

Duvau, directeur adjoint, quai de Béthune, 22 (ive arr.).

Foucher, chargé de conférences, rue de Staël, 16 (xve arr.).

Gaidoz, directeur d'études, rue Servandoni, 22 (vi^e arr.).

Gilliéron, directeur adjoint, place de la République, 2, à Levallois-Perret.

Guieysse, directeur adjoint, rue des Écoles, 42 (v^e arr.).

Halévy, directeur d'études, rue Aumaire, 26 (iiie arr.).

Haussoullier, directeur d'études, rue Sainte-Cécile, 8 (ixe arr.).

Havet (Louis), directeur d'études, avenue de l'Opéra, 5 (1er arr.).

Héron de Villefosse, directeur d'études, rue Washington, 15 (viiie arr.).

Jacob (Alfred), directeur d'études, rue Laromiguière, 7 *bis* (v^e arr.).

MM.

Lebègue, chef des travaux paléographiques, boulevard Saint-Michel, 95 (v^e arr.).

Lévi (Sylvain), directeur d'études, rue Guy-de-la-Brosse, 9 (v^e arr.).

Longnon, directeur d'études, rue de Bourgogne, 52 (viie arr.).

Lot (Ferdinand), maître de conférences, avenue de l'Observatoire, 13 (vi^e arr.).

Meillet, directeur adjoint, boulevard Saint-Michel, 24 (vi^e arr.).

Monod, président et directeur d'études, rue du Parc-de-Clagny, 18 *bis*, à Versailles.

Morel-Fatio, directeur adjoint, rue du Cardinal-Lemoine, 20 (v^e arr.).

Moret (Alexandre), chargé de conférences, avenue de Wagram, 114 (viiie arr.).

Nolhac (P. de), directeur d'études, au palais de Versailles.

Paris (G.), directeur d'études, au Collège de France (v^e arr.).

Passy (Paul), directeur adjoint, rue de Fontenay, 11, à Bourg-la-Reine.

Psichari, directeur d'études, rue Chaptal, 16 (ixe arr.).

Reuss (Rodolphe), maître de conférences, rue Albert-Joly, 52, à Versailles.

Roy, directeur adjoint, rue Hautefeuille, 19 (vi^e arr.).

Scheil, maître de conférences, rue du Bac, 94 (viie arr.).

Soury (Jules), directeur d'études, rue Gay-Lussac, 21 (v^e arr.).

Thévenin, directeur adjoint, boulevard Saint-Michel, 84 (vi^e arr.).

Thomas (Antoine), maître de conférences, rue Léopold-Robert, 10 (xive arr.).

DOCUMENTS
RELATIFS À L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES.

I. — *Extrait du décret de fondation* (31 juillet 1868).

1. Il est fondé à Paris, auprès des établissements scientifiques qui relèvent du Ministère de l'instruction publique, une *École pratique des hautes études*, ayant pour but de placer à côté de l'enseignement théorique les exercices qui peuvent le fortifier et l'étendre.

2. Cette École est divisée en quatre Sections :

1° Mathématiques; 2° physique et chimie; 3° histoire naturelle et physiologie; 4° sciences historiques et philologiques.

Les professeurs ou les savants, chargés de diriger les travaux des élèves, prennent, dans la seconde et la troisième section, le titre de *directeurs de laboratoires*, dans la première et la quatrième, celui de *directeurs d'études.*

Des avantages analogues à ceux qui sont faits aux directeurs de laboratoires de recherches par le décret en date de ce jour sur les laboratoires peuvent être attribués, dans la même forme, aux directeurs d'études.

6. Les élèves de l'École pratique des hautes études qui l'ont mérité par leurs travaux peuvent, par décision spéciale prise sur l'avis du Conseil supérieur de l'École, être dispensés des épreuves de la licence pour se présenter au doctorat.

8. Des missions scientifiques à l'étranger sont confiées par le Ministre de l'instruction publique à des répétiteurs ou à des élèves de l'École pratique des hautes études.

9. Les élèves de chacune des Sections de l'École pratique sont placés sous le patronage d'une commission permanente de cinq membres, nommés pour trois ans par le Ministre de l'instruction publique et choisis parmi les directeurs de laboratoires et d'études.

Ces commissions prennent les mesures nécessaires pour obtenir l'entrée des élèves dans les laboratoires de recherches ou dans les autres lieux d'études où elles jugent utile de les placer.

Elles donnent, quand il y a lieu, leur avis sur la publication, avec le concours ou aux frais de l'État, des travaux effectués par les élèves.

13. Tous les ans, après examen des rapports des directeurs de laboratoires et d'études, sur l'avis de la Commission permanente, et le Conseil supérieur entendu, le Ministre donne des missions aux élèves, leur accorde des médailles, des mentions, des subventions ou des récompenses spéciales.

14. Il est pourvu, par des règlements intérieurs, préparés par les commissions permanentes, aux dispositions particulières à chacune des Sections de l'École pratique.....

II. — *Règlement intérieur.*

1. La Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études a pour objet de diriger et de préparer les jeunes gens qui désirent se consacrer aux travaux d'érudition.

2. Le personnel enseignant de la Section se compose de directeurs d'études, de directeurs adjoints et de répétiteurs [1] nommés par le Ministre.

3. Dans les conférences faites par les directeurs et les répétiteurs, les élèves poursuivent en commun des études d'histoire et de philologie. Les élèves trouvent, en outre, auprès de leurs professeurs des conseils et des directions pour leurs travaux personnels.

4. Les conférences sont indépendantes les unes des autres; mais elles peuvent être réunies pour un travail commun.

5. Les travaux des membres de la Section jugés dignes de l'impression sont insérés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études.*

[1] Le titre de *répétiteur* a depuis été remplacé par celui de *maître de conférences.*

6. La Commission permanente de patronage, par l'intermédiaire de son président, président de la Section, réunit tous les trois mois en Conseil le personnel enseignant.

Ces réunions ont lieu dans la dernière semaine d'octobre, la deuxième semaine de janvier, la semaine qui précède la semaine sainte et la dernière semaine de juin. La Commission de patronage peut en outre convoquer le Conseil toutes les fois qu'elle le juge utile.

Le Conseil arrête pour chaque semestre les sujets des conférences et le plan des travaux.

Chaque directeur ou répétiteur rend compte au Conseil des travaux de sa conférence. Ces rapports sont résumés à la fin de chaque semestre en un rapport général, qui est adressé au Ministre.

Le Conseil propose à la Commission de patronage, qui la transmet au Ministre, la liste des élèves admissibles et les radiations à prononcer. Il lui soumet les projets de modifications à introduire dans les études, les propositions de nominations, de missions scientifiques et d'indemnités réservées par le décret organique aux élèves de l'École. Il décide la publication des mémoires dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études*.

7. Il n'est exigé aucune condition d'âge, de grade ou de nationalité pour l'inscription à la Section d'histoire et de philologie; mais les candidats sont soumis à un stage.

Les propositions pour l'admission définitive sont soumises au Ministre à la fin de chaque année scolaire. Elles sont accompagnées du rapport du directeur de la conférence et de l'avis de la Commission de patronage.

8. Les élèves choisissent eux-mêmes, après avoir consulté le président et les directeurs, les conférences qu'ils veulent suivre.

En cas d'absence prolongée, ils doivent justifier de leurs motifs.

9. Le cours d'études est de trois ans. L'année d'études commence le 1er novembre; elle finit le dernier dimanche de juin.

Les conférences sont suspendues du 25 décembre au 5 janvier, pendant la semaine sainte et pendant la semaine de Pâques.

10. Après au moins deux ans d'études, les élèves qui veulent obtenir le titre d'élève diplômé remettent au directeur de la conférence dont ils font partie un mémoire sur une question d'histoire ou de philologie.

Le directeur de la conférence, s'il le juge convenable, présente ce mémoire à une séance du Conseil. Il est nommé une commission de deux

membres, à laquelle le président de la Section a toujours le droit de s'adjoindre, et qui est chargée d'examiner ce mémoire. Elle devra exprimer son avis, dans un rapport écrit et signé, à la prochaine réunion trimestrielle.

Sur l'avis favorable de cette commission, la Section décide que la thèse est acceptée.

Le titre d'*élève diplômé* n'est acquis et le diplôme qui le constate n'est conféré qu'après l'impression du volume qui doit porter la mention suivante :

«Sur l'avis de M.......... directeur de la conférence de..... ..... et de MM........... commissaires responsables, le présent mémoire a valu à M.......... le titre d'*élève diplômé de la Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études.*

«Le directeur de la conférence de.......... *signé*..........

«Les commissaires responsables, *signé*..........

«Le président de la Section, *signé*..........»

Les mémoires admis comme thèses pourront être imprimés dans la *Bibliothèque de l'École des hautes études* [1].

Les candidats qui publieront leur thèse en dehors de la *Bibliothèque* devront en remettre au secrétariat de la Section quinze exemplaires munis de la mention ci-dessus.

L'impression de la thèse sera surveillée par un commissaire responsable désigné à cet effet.

11. Outre les élèves stagiaires et les élèves titulaires nommés par le Ministre, les directeurs des conférences peuvent autoriser des auditeurs libres à suivre leurs leçons. La liste des auditeurs libres sera soumise au Conseil.

12. Sur la proposition de la Commission de patronage, des élèves de la Section peuvent être autorisés par le Ministre à passer une partie de leur temps d'études dans une université étrangère. Ils seront tenus, dans ce cas, d'adresser à la Commission des rapports trimestriels sur leurs travaux.

13. Les élèves diplômés peuvent être appelés par la Commission de

[1] D'après le traité conclu entre le Ministre de l'instruction publique et la librairie Bouillon, 50 exemplaires du volume sont remis à l'élève diplômé.

patronage à prendre part à la direction des travaux de la Section et à faire des conférences supplémentaires. Un des commissaires responsables pour l'examen des mémoires des candidats au titre d'élève diplômé pourra également être pris parmi les élèves diplômés. — Pendant qu'ils remplissent ces fonctions temporaires, les élèves diplômés sont appelés à faire partie, avec voix consultative, du Conseil de la Section.

14. Les élèves diplômés qui prétendent aux missions scientifiques et aux indemnités de travaux mentionnées à l'article 6 devront adresser leur demande au président de la Section, qui la transmettra au Ministre, sur l'avis favorable de la Commission de patronage.

III. — *Règlement concernant l'emploi et la répartition, entre les trois sections de l'École pratique des hautes études, de la subvention de 36,000 francs accordée à ladite École par le Conseil municipal de Paris.* (Délibérations du Conseil municipal de Paris, du 23 novembre 1882 et du 30 juillet 1887.)

1. Une subvention municipale de 36,000 francs, renouvelable chaque année, est accordée à l'École pratique des hautes études.

Cette subvention est applicable :

1° A la fondation de bourses d'études;

2° A la fondation de bourses de voyages à l'étranger ou en France;

3°. A des subventions allouées, avec affectation spéciale, à des élèves.

2. Les bourses et subventions municipales ne peuvent être accordées qu'aux élèves qui ont suivi les cours de l'École, ou pris part à ses travaux, pendant une année au moins.

3. Chaque année, la somme de 12,000 francs est attribuée à chacune des sections suivantes :

1° Section des sciences physico-chimiques et mathématiques;

2° Section des sciences naturelles;

3° Section des sciences philologiques et historiques.

4. Un tiers au moins de la subvention accordée à chaque section devra être employé en bourses de voyages.

5. Chaque année, une liste motivée des candidats aux bourses d'études

et de voyages et aux subventions spéciales pour l'année suivante, préparée par chacune des sections de l'École, est adressée avant le 1er juillet à M. le Ministre de l'instruction publique, pour être transmise au Préfet de la Seine et au Conseil municipal.

6. A la liste de présentation sont joints les dossiers des candidats.

Chacun des dossiers comprend nécessairement :

1° Les notes, renseignements, indication des travaux précédemment exécutés par l'élève, etc., de nature à éclairer le Conseil sur la situation de fortune et le mérite des candidats;

2° L'indication précise et détaillée des travaux que chaque candidat désire entreprendre et pour lesquels on sollicite une bourse de voyages ou une subvention spéciale.

Si la commission du Conseil municipal a des observations à faire au sujet des présentations, les délégués des sections de l'École des hautes études seront appelés à lui fournir les explications nécessaires.

7. Le Conseil, sur le vu des propositions et des justifications qui lui sont soumises, fixe la quotité de la bourse ou de la subvention accordée à chaque candidat.

Aucune bourse ou subvention ne pourra être accordée au nom de l'École des hautes études en dehors des présentations.

8. Les élèves boursiers et subventionnés devront faire tous les ans un rapport complet et détaillé sur leurs travaux. Ce rapport sera transmis au Conseil municipal avec les observations de la Section.

Quand ces rapports ne pourront pas être soumis au Conseil municipal dans ce délai, les boursiers devront justifier chaque année de l'état d'avancement de leurs travaux.

Bourses d'études.

9. Les bourses d'études ont pour objet de venir en aide aux jeunes gens qui n'ont pas les ressources nécessaires pour développer leur instruction. Elles ne peuvent être accordées qu'aux élèves qui n'ont pas dépassé l'âge de 30 ans révolus et qui ne touchent aucun traitement de l'État ou de la Ville de Paris.

Elles sont attribuées pour un an, mais elles peuvent être renouvelées pour une deuxième ou une troisième année, sur la proposition motivée de la Section à laquelle appartient l'élève.

Bourses de voyages.

10. Les bourses de voyages ne sont accordées qu'aux élèves de l'École qui justifient de travaux scientifiques ou littéraires déjà accomplis ou en voie d'accomplissement.

Les bourses de voyages sont principalement affectées à des voyages hors de France.

Les bourses de voyages en France ne sont allouées qu'à titre exceptionnel et après avis favorable du Comité de patronage de l'École.

Subvention avec affectation spéciale.

11. Les subventions avec affectation spéciale sont attribuées en vue d'un travail déterminé.

Elles ont pour objet de faciliter aux élèves les explorations hors Paris et le travail dans les bibliothèques, archives, musées et laboratoires.

Article additionnel.

12. Cent exemplaires de ce règlement seront envoyés chaque année, au 1er avril, aux sections de l'École des hautes études.

Le présent règlement a été approuvé par le Ministre de l'instruction publique.

IV. — *Décret du Président de la République relatif au classement des professeurs des lycées et collèges.* (23 juillet 1893. — Extrait.)

1. Le bénéfice de l'article 15 du décret du 16 juillet 1887 est étendu aux jeunes gens qui ont obtenu soit une bourse de voyages ou une bourse d'étude du Ministère de l'instruction publique, soit une *bourse d'étude de la Ville de Paris sur la proposition de la Commission des hautes études*, et à ceux qui seraient désignés pour participer à la fondation Thiers ou à d'autres fondations analogues.

V. — *Décret du Président de la République concernant l'École de Rome.* (20 novembre 1875. — Extrait.)

2. L'École se compose : 1° Des membres de première année de l'École d'Athènes; 2° Des membres propres à l'École de Rome.

3. . . . . . Les membres propres à l'École de Rome sont au nombre de six. Les places sont attribuées soit à des candidats présentés par l'École normale supérieure, par l'École des chartes et par la *Section d'histoire et de philologie de l'École pratique des hautes études*, soit à des docteurs reçus avec distinction ou à des jeunes gens signalés par leurs travaux.

VI. — *Décret du Président de la République portant réorganisation du service des musées nationaux.* (1er mars 1879. — Extrait.)

5. Les départements du musée du Louvre sont confiés chacun à un conservateur, un conservateur adjoint, un attaché. Le cinquième, celui de l'ethnographie et de la marine, est confié à un conservateur et à un attaché.

Les musées du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Germain sont également confiés à un conservateur et à un attaché. . .

8. . . . . Les attachés seront choisis de préférence parmi les anciens élèves de l'École normale supérieure, des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, de l'*École des hautes études*, de l'École des chartes, et, en général, des grandes écoles scientifiques ou artistiques entretenues par l'État. . . . .

VII. — *Arrêté relatif au concours de l'agrégation d'histoire et de géographie*[1]. (28 juillet 1894. — Extrait.)

Tout candidat à l'agrégation d'histoire et de géographie produit au moment de son inscription : 1° le diplôme de licencié ès lettres; 2° le diplôme d'études supérieures d'histoire et de géographie prévu à l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, soit le diplôme d'archiviste paléographe, soit le *diplôme de l'École des hautes études* (section d'histoire et de philologie); 3° le mémoire historique ou géographique prévu au paragraphe *a* de l'article 3 du présent arrêté ou, à défaut, sa thèse de l'École des chartes ou sa *thèse de l'École des hautes études*.

VIII. — *Principaux événements de la Section d'histoire et de philologie.*

1868. 31 juillet. — Décret de fondation.

28 septembre. — Arrêté constituant la Commission de patronage (MM. Bréal, Maury, Léon Renier, de Rougé, H. Waddington).

Décembre. — Organisation du corps enseignant : MM. Maury, de Rougé, Waddington, L. Renier, Boissier, Bréal, directeurs d'études; MM. Monod, Rambaud, Tournier, Charles Morel, Hauvette-Besnault, Bergaigne, Guyard, G. Paris, répétiteurs.

1869. 14 janvier. — Inauguration des conférences dans une des salles de la Bibliothèque de l'Université.

1er février. — Inauguration de deux salles de travail.

14 juin. — M. Maspero, répétiteur d'archéologie égyptienne. (Directeur d'études, 3 novembre 1873.)

[1] Voir le texte complet de l'arrêté de M. le Ministre de l'instruction publique et l'exposé des motifs du projet soumis au Conseil supérieur dans le *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique*, 1894, n° 1133, p. 190-199.

1871. 16 janvier. — M. Brachet, répétiteur pour les langues romanes.

1er août. — M. Robiou, directeur de conférences d'histoire ancienne.

28 octobre. — M. Carrière, répétiteur pour les langues hébraïque, chaldaïque et syriaque. (Directeur d'études, 21 août 1895.)

15 novembre. — M. Thurot, directeur d'études pour la philologie latine, en remplacement de M. Boissier.

15 novembre. — M. Thévenin, répétiteur pour l'histoire, en remplacement de M. Rambaud. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

1872. 14 novembre. — M. Jules Nicole, répétiteur de philologie grecque.

14 novembre. — M. Jules Roy, répétiteur d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

14 novembre. — M. Louis Havet, répétiteur de philologie latine.

14 novembre. — M. Arsène Darmesteter, répétiteur de langues romanes, en remplacement de M. Brachet.

27 décembre. — Mort de M. de Rougé.

1873. 19 août. — M. Heumann, répétiteur de langue allemande.

1874. 24 avril. — M. G. Perrot, directeur des conférences d'histoire ancienne, en remplacement de M. Robiou.

30 octobre. — M. Ernest Desjardins, directeur adjoint pour l'épigraphie et les antiquités romaines, en remplacement de M. Ch. Morel.

30 octobre. — M. Charles Graux, répétiteur pour la philologie grecque, en remplacement de M. Nicole.

1876. 7 mars. — M. H. Weil, directeur adjoint pour la philologie grecque, en remplacement de M. Perrot.

30 mars. — M. Ol. Rayet, répétiteur pour les antiquités grecques. (Directeur adjoint, 17 avril 1878.)

5 octobre. — M. Gaidoz, directeur adjoint pour les langues et littératures celtiques. (Directeur d'études, 23 avril 1884.)

31 octobre. — M. Clermont-Ganneau, répétiteur pour l'archéologie orientale. (Directeur d'études, 17 avril 1878.)

1877. 6 février. — M. Giry est chargé d'une conférence complémentaire d'histoire. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

6 février. — M. Ch. Graux, nommé secrétaire de la Section.

25 mars. — M. Grébaut, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'égyptologie.

15 mai. — M. Joseph Derenbourg, répétiteur d'hébreu talmudique et rabbinique. (Directeur d'études, 4 janvier 1884.)

31 octobre. — M. Chatelain, suppléant de M. Thurot pour la philologie latine. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

31 octobre. — M. James Darmesteter, répétiteur pour la langue zende. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1878. 17 avril. — M. Chatelain, secrétaire de la Section, en remplacement de M. Graux, démissionnaire.

31 juillet. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École, offert à MM. Duruy et Renier.

4 novembre. — M. Pognon, élève diplômé, est autorisé par le Conseil à faire une conférence d'assyriologie.

1879. 15 septembre. — M. A. Longnon, répétiteur pour la géographie historique de la France. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

24 décembre. — M. J. Halévy, chargé d'une conférence d'éthiopien. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

1880. 26 août. — M. G. Hanotaux, répétiteur pour l'histoire.

1881. 26 octobre. — M. Arthur Amiaud, maître de conférences de langue et d'antiquités assyriennes.

5 novembre. — M. Ferd. de Saussure, chargé d'une conférence de grammaire comparée, en remplacement de M. Bréal.

30 novembre. — M. Jules Soury, chargé d'une conférence d'histoire des doctrines psychologiques. (Directeur d'études, 30 décembre 1898.)

1882. 13 janvier. — Mort de M. Ch. Graux.

17 janvier. — Mort de M. Ch. Thurot.

18 février. — M. Alfred Jacob, maître de conférences de philologie grecque, en remplacement de Ch. Graux. (Directeur d'études, 17 juillet 1899.)

25 avril. — M. Héron de Villefosse, chargé de conférences d'épigraphie et antiquités romaines, en remplacement de M. Ernest Desjardins, nommé au Collège de France. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1883. 19 janvier. — M. J. Oppert, directeur d'études pour la philologie et les antiquités assyriennes.

1er février. — M. Gilliéron, maître de conférences de langues romanes, en remplacement de M. A. Darmesteter, nommé à la Faculté des lettres. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

18 août. — Mort de M. Ch. Defrémery.

1884. 7 septembre. — Mort de M. St. Guyard.

21 octobre. — M. Paul Guieysse, maître de conférences d'égyptologie, en remplacement de M. Grébaut. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

1885. 21 janvier. — M. Hartwig Derenbourg, maître de conférences de langue arabe, en remplacement de St. Guyard. (Directeur d'études, 5 mai 1898.)

15 avril. — M. O. Riemann, maître de conférences de philologie latine, en remplacement de L. Havet, nommé au Collège de France.

7 mai. — M. Psichari, maître de conférences de langue néo-grecque. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

11 juin. — Mort de M. Léon Renier.

23 juin. — M. G. Paris, président de la Section.

9 octobre. — M. Morel-Fatio, maître de conférences de langues romanes. (Directeur adjoint, 26 octobre 1892.)

20 novembre. — M. Haussoullier, maître de conférences d'antiquités grecques, en remplacement de M. Rayet, en congé. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

24 novembre. — M. l'abbé Duchesne, maître de conférences d'histoire, en remplacement de M. Hanotaux, appelé à d'autres fonctions. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1886. 29 janvier. — M. Sylvain Lévi, maître de conférences de langue sanscrite. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

29 janvier. — M. P. de Nolhac, maître de conférences d'histoire de la philologie classique. (Directeur d'études, 10 décembre 1896.)

22 octobre. — Mort de M. Ernest Desjardins.

1887. 20 février. — Mort de M. Ol. Rayet.

15 novembre. — M. Ch. Bémont, maître de conférences d'histoire. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

27 décembre. — Mort de M. G. Heumann.

1888. 20 juin. — Mort de M. Hauvette-Besnault.

6 août. — Mort de M. Abel Bergaigne.

16 novembre. — Mort de M. Arsène Darmesteter.

31 décembre. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École.

1889. 22 mai. — Mort de M. Arthur Amiaud.

20 novembre. — M. Muret, chargé de conférences de langues romanes pour un an.

20 novembre. — M. Meillet, chargé de conférences de grammaire comparée pour un an, en remplacement de M. de Saussure.

1891. 16 août. — Mort de M. O. Riemann.

31 juillet. — M. Duvau, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Meillet, maître de conférences de grammaire comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

31 juillet. — M. Al. Desrousseaux, maître de conférences de philologie grecque. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

21 décembre. — M. L. Havet rentre à l'École, pour la philologie latine, en remplacement de M. O. Riemann. (Directeur d'études, 26 octobre 1892.)

1892. 12 février. — Mort de M. Alfred Maury.

26 octobre. — Modification du titre de divers enseignements.

1894. 11 janvier. — M. Paul Passy, maître de conférences de phonétique générale et comparée. (Directeur adjoint, 10 décembre 1896.)

13 janvier. — Mort de M. H. Waddington.

30 janvier. — Mort de M. F. Robiou.

26 avril. — Banquet commémoratif de la fondation de l'École.

19 octobre. — Mort de M. James Darmesteter.

1895. 9 juillet. — M. G. Monod, président de la Section, en remplacement de M. G. Paris, nommé administrateur du Collège de France.

29 juillet. — Mort de M. Joseph Derenbourg.

29 novembre. — M. V. Scheil, maître de conférences d'assyriologie.

29 novembre. — M. Antoine Thomas, maître de conférences de philologie romane.

29 novembre. — M. Louis Finot, chargé de conférences de langue sanscrite. (Directeur adjoint, 2 décembre 1898.)

1896. 4 février. — M. V. Bérard, maître de conférences de géographie historique de l'antiquité.

4 juin. — M. Rodolphe Reuss, maître de conférences d'histoire.

1899. 8 mars. — M. Alfred Foucher, chargé de conférences de langue sanscrite pour la durée de la mission de M. Finot en Indo-Chine.

24 mars. — Mort de M. Édouard Tournier.

13 novembre. — Mort de M. Giry.

22 novembre. — M. Moret, chargé de conférences d'égyptologie.

1900. 12 janvier. — M. Ferdinand Lot, maître de conférences d'histoire.

RAPPORT SUR LES CONFÉRENCES

DE L'ANNÉE SCOLAIRE 1899-1900.

I. — PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études : M. Alfred Jacob, licencié ès lettres. — Directeur adjoint : M. A.-M. Desrousseaux, agrégé de grammaire, ancien membre de l'École française de Rome.

CONFÉRENCES DE M. JACOB.

M. Alfred Jacob a fait trois conférences par semaine, de la durée d'une heure et demie, les jeudis à 9 heures et les vendredis à 9 heures et à 2 heures.

Dans les conférences du jeudi on s'est proposé de rechercher dans quelle mesure la tradition des écrivains classiques est connue. On a montré aux élèves qu'à côté des manuscrits qui sont regardés comme autorités principales par les éditeurs, il y en a un assez grand nombre d'autres sur lesquels nous ne possédons pas d'autres renseignements que les mentions de la matière et de la date exacte ou approximative. On ne pouvait songer à entreprendre le classement de tous les manuscrits des classiques grecs qui sont à Paris; mais on en a fait connaître la composition et l'état au moyen de descriptions minutieuses et en faisant passer sous les yeux des élèves des *fac-similés* photographiques exécutés pour les besoins de ces conférences.

On a décrit ainsi les manuscrits de l'*Iliade*, de l'*Odyssée*, des hymnes homériques, ceux d'Hésiode, de Pindare, d'Eschyle, de Sophocle, d'Aristophane et d'Hérodote que possède la Bibliothèque nationale. On a acquis la conviction que les scholies d'Homère du cod. 2766 n'avaient pas été publiées par Cramer (*Anecd. Parisiensia*, t. III, p. 270 sq.) avec toute l'exactitude désirable, et l'on a trouvé dans deux manuscrits d'Aristophane des scholies métriques

et des notes grammaticales qui ne figurent pas dans le recueil de la collection Didot. Les conférences ont été suivies par M. Laloy et par M. Serruys. Ce dernier, qui a présenté des remarques très importantes sur la colométrie des manuscrits de Pindare, publiera les scholies métriques dont il a été question ci-dessus.

Les conférences du vendredi, à 2 heures, avaient pour objet l'étude des écritures calligraphiques du IXe au XIe siècle inclusivement. On s'est attaché principalement au tracé des lettres et aux modifications de ce tracé qui produisent d'abord un changement dans l'aspect de l'écriture, puis préparent les modifications postérieures et les expliquent. On s'est servi des fac-similés de Wattenbach et von Welsen, de ceux de la *Collezione fiorentina*, de M. Omont, et de ceux des manuscrits grecs d'Espagne de Graux et Martin; mais, de plus, une trentaine de manuscrits de Paris ont été examinés à fond et on en a tiré quelques autres fac-similés pour avoir les formes qui ne se trouvaient pas sur ceux qu'on possédait. On a même fait des reproductions photographiques agrandies de quelques-uns pour bien faire saisir les changements survenus dans la structure des caractères. Ces conférences ont été suivies avec une grande assiduité par Mlle Lafont et M. Serruys pendant toute l'année et par M. Lefebvre pendant une partie du premier semestre.

Les conférences du vendredi matin ont été consacrées à l'examen de questions relatives à la morphologie des noms en dialecte attique. On a mis en parallèle les règles tirées des grammairiens anciens, les données des inscriptions et celles des manuscrits, et l'on a discuté quelques-unes des conclusions des grammairiens modernes.

CONFÉRENCES DE M. DESROUSSEAUX.

Des trois conférences, celle du mercredi a été consacrée à l'étude des chœurs contenus dans les tragédies et comédies grecques, au point de vue de la succession des rythmes. M. Chambry a exposé, d'après Wilamowitz-Mœllendorff, l'histoire des mètres ioniens. Plusieurs leçons faites par M. Serruys ont donné à la conférence

l'occasion de revenir sur l'examen de la constitution des mètres dactylo-épitritiques. Le travail complet que M. Serruys a déposé comme thèse sur ce sujet mène à des conclusions nouvelles sur la division des mots dans les dactylo-épitrites et conséquemment sur la nature des mètres lyriques.

La conférence du JEUDI devait continuer le travail entrepris les années précédentes sur les manuscrits de saint Basile. Le petit nombre d'auditeurs (deux, puis un seul) a empêché de le conduire aussi loin qu'on aurait voulu, surtout qu'il s'agit maintenant de faire et de rapprocher des collations minutieuses de nombreux exemplaires. Pour la mener à bien, du moins en conférence, il faudra que le directeur puisse compter sur la bonne volonté d'un groupe de collaborateurs plus considérable.

Dans la séance du VENDREDI, en même temps que l'on reprenait l'explication de plusieurs odes de Bacchylide, on exerçait les élèves à la critique des textes grecs, d'abord en leur indiquant les passages plus ou moins difficiles à étudier, puis en leur donnant à relever et à classer les variantes, enfin en leur faisant copier et préparer pour une édition critique un texte en partie inédit (homélie sur la tête de saint Jean-Baptiste), en partie connu par une version latine du recueil de Surius.

Une mention spéciale doit être faite de M[lle] Renée LAFONT, qui, pourvue d'une excellente instruction grammaticale, montre des dispositions heureuses pour les recherches philologiques. En ce qui concerne M. Serruys, le professeur ne peut que se référer à ce qu'il a dit de lui dans son précédent rapport : les qualités dont il a fait preuve permettent d'attendre de lui d'excellentes contributions à l'étude des textes grecs.

II. — PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études : M. Jean PSICHARI, agrégé de l'Université.

Le directeur d'études a fait deux conférences par semaine, le lundi à 5 heures et le jeudi à 5 heures. Sans parler des audi-

teurs de passage, deux élèves se sont distingués par leurs assiduité et leur travail, M. A.-L. Bouvat et M. L. Gumpel. M. Maigret y apportait de son côté beaucoup de zèle, quand il a été obligé, pour raison de santé, de ne plus suivre le cours, aux environs de Pâques.

MM. Bouvat et Maigret assistaient aux conférences du jeudi. Les connaissances spéciales que possède M. Bouvat dans le domaine des langues orientales ont permis au maître de conférences de reprendre et d'élargir ses études sur les emprunts faits au grec par les langues orientales du bassin de la Méditerranée. Le maître de conférences suivait l'histoire des mots grecs, en remontant jusqu'aux origines, en passant par le latin et les langues romanes, quand il y avait lieu, en examinant aussi quelques emprunts faits au grec par les langues slaves et par l'albanais. M. Bouvat cherchait à déterminer avec le plus de précision possible la date où tel mot pouvait avoir pénétré en arabe, en persan, en turc ou en syriaque. Le directeur d'études n'a eu qu'à se louer de l'esprit qui animait ces recherches, sans oublier, à chacune de ces investigations, de diriger l'attention de M. Bouvat sur des questions de pure méthodologie. Il ne semble pas qu'on soit encore arrivé, en matière de phonétique turque, ou arabe, ou persane, à la rigueur et à la précision qui ont permis d'établir dans nos langues et jusque dans les moindres nuances un ensemble de lois phonétiques. Cela rend plusieurs de ces recherches délicates et les questions d'emprunts lexicologiques donnent constamment lieu à l'examen des lois mêmes qui président à ces emprunts.

La conférence du lundi a été suivie par M. L. Gumpel. Elle a été consacrée à l'explication des deux cents premiers vers de l'*Hécube* d'Euripide. A ce propos, le directeur d'études a fait l'histoire des mots et des idées à travers l'hellénisme et depuis les origines jusqu'à nos jours, toutes les fois que l'occasion s'en présentait. Par exemple, il a essayé de reconnaître les causes de l'extinction subite du théâtre chez les Grecs, de l'absence presque complète de littérature dramatique à Byzance, et de la renais-

sance du théâtre au XVIIe siècle, dans l'île de Crète. Au sujet du mot *εἴδωλον* du début (*Πολυδώρου εἴδωλον*), il a exposé quelques-unes des idées des Grecs sur la survie et les apparitions d'outre-tombe, aux différentes époques de l'hellénisme. Le directeur d'études a moins voulu par là épuiser ces sujets, qui auraient demandé chacun un cours spécial, que donner quelques aperçus et ouvrir quelques horizons. Il a, d'autre part, insisté sur l'histoire des mots et des formes. Les auteurs anciens fournissent un texte commode à ces sortes d'exégèses, puisqu'ils permettent précisément ces courtes monographies où, suivant l'habitude prise dès le début dans ces conférences, on s'attache à marquer l'évolution des mots, des idées et des sentiments chez les Grecs, au cours de leur longue histoire.

III. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études : M. B. Haussoullier, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française d'Athènes.

M. Haussoullier a fait deux conférences par semaine.

La conférence du mardi, consacrée à des études du droit grec, a été suivie par un très petit nombre d'auditeurs et bientôt par M. Beasley seul. M. Beasley, de l'Université d'Oxford, est venu en France pour étudier spécialement le droit et les institutions de la Grèce ancienne, et, pendant trois ans, a suivi assidûment les cours de l'École des hautes études et du Collège de France. A la fin de la seconde année, il a présenté à notre École une thèse sur le *Cautionnement en droit grec* et son mémoire a été l'objet d'un rapport favorable. Il sera prochainement publié et fera honneur à son auteur. M. Beasley se propose, d'ailleurs, de continuer ses études spéciales en Angleterre et j'espère qu'il sera bientôt chargé d'une cours de droit grec à l'Université d'Oxford, où cet enseignement n'est pas encore représenté. M. Beasley est tout à fait digne de cet honneur.

La conférence du jeudi, consacrée à des études d'épigraphie grecque, a été très régulièrement suivie par des auditeurs dont

la plupart étaient nouveaux à l'École et ne s'étaient pas encore occupés d'épigraphie. Aidé de l'excellent *Recueil d'inscriptions grecques* de Ch. Michel, le directeur d'études leur a fait expliquer un certain nombre de textes choisis; puis, quand ils ont été suffisamment familiarisés avec les *Corpus* et recueils de tout genre et avec les formules épigraphiques, il a expliqué lui-même deux chapitres (43-44) de l'Ἀθηναίων πολιτεία d'Aristote, empruntant presque exclusivement aux inscriptions les éléments du commentaire. MM. Chambry, Graindor et Xoual se sont fait particulièrement remarquer par leur activité et leurs progrès. Professeur agrégé dans un lycée de Paris. déjà connu par plusieurs éditions classiques et par ses articles de la *Revue de philologie*, M. Chambry est devenu l'un des fidèles de notre École et je ne saurais trop le féliciter du zèle et de l'intelligence dont il a fait preuve. M. Graindor, de l'Université de Liège où il a été l'élève de Ch. Michel et de Parmentier, s'est aussi vite acclimaté à l'École des hautes études. Il y a pportait, avec un goût très vif des recherches personnelles et une bonne méthode, plus d'expérience que les autres auditeurs. Lui aussi s'est mis à l'école de la *Revue de philologie* et lui a donné de bons articles, en attendant des travaux de longue haleine qu'il entreprendra, j'espère, à l'École française d'Athènes. M. Xoual, candidat à la licence, a très sérieusement travaillé et ses progrès ont été très sensibles.

La part faite aux travaux pratiques et aux visites dans les musées a été, cette année, beaucoup plus considérable que les années précédentes. A côté du Louvre, où le directeur a conduit deux fois les auditeurs du jeudi, s'était ouverte l'Exposition universelle et la conférence en a profité. Les fouilles de Delphes et de Didymes, les fouilles de l'Algérie et de la Tunisie, les trésors du Petit Palais, d'autres encore méritaient de nombreuses visites : nous les avons faites.

IV. — PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études : M. Louis Havet, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Chatelain, ancien membre de l'École de Rome.

CONFÉRENCES DE M. HAVET.

L'objet de la conférence a été l'étude du texte du *De domo* de Cicéron. Les questions de généalogie des manuscrits et beaucoup de discussions sur des passages déterminés ont été traitées par M. Serruys, qui a joué pendant la plus grande partie de l'année un rôle de professeur plutôt que d'élève. M. Serruys a revu, à Paris, le manuscrit P de Baiter, et à Bruxelles le manuscrit G; un manuscrit secondaire de Paris a été collationné par Mlle Lafont, qui a commencé cette année l'étude de la paléographie. Des conjectures de MM. Serruys et Graindor ont paru dans la *Revue de philologie.*

CONFÉRENCES DE M. CHATELAIN.

M. Chatelain a fait deux conférences par semaine, les jeudis à 10 heures et les samedis à 9 heures.

La conférence du jeudi a été consacrée à l'étude de la paléographie latine, principalement des écritures onciale et semi-onciale. Outre les publications de fac-similés, la conférence avait à sa disposition de nombreuses photographies recueillies par le directeur adjoint, et plusieurs pages des manuscrits de Vérone communiquées par M. Clark, qui avait lui-même voyagé en Italie, en Allemagne et en France pour dresser la liste des abréviations particulières à l'écriture onciale.

Dans la conférence du samedi, les élèves se sont exercés au déchiffrement et à l'établissement du texte des fragments de droit antéjustinien découverts par le directeur adjoint dans un palimpseste, le ms. 24 du grand séminaire d'Autun, communiqué gracieusement à la Sorbonne par le cardinal Perraud. On a découvert, sous le texte de Cassien, outre les fragments juridiques, divers passages des livres VII et VIII de l'Histoire naturelle de Pline l'Ancien. M. Charles Beaulieux s'est particulièrement distingué dans ces exercices.

M. Jules Chauvin a entretenu la conférence de ses travaux sur le texte d'Aurélius Victor et doit, pendant les vacances, se rendre de nouveau à Wolfenbüttel pour examiner deux manuscrits de cet auteur.

M. Jules Chauvin, dans une conférence supplémentaire, le samedi, a étudié les arguments de l'Aululaire de Plaute; il en a comparé la langue avec celle de Plaute, en examinant tous les exemples que celle-ci fournit des mêmes mots, employés dans différents sens et dans diverses constructions.

M. Polack et particulièrement M[lle] Lafont ont pris part au travail de cette conférence.

V. — ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études : M. Antoine Héron de Villefosse, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Pendant le premier semestre les travaux de la conférence ont eu pour objet les inscriptions latines de la Gaule, et en particulier celles de l'Aquitaine et de la Lyonnaise, réunies dans la première partie du volume XIII du *Corpus* latin. Des exercices de lecture et de transcription ont occupé les premières leçons. Les suivantes ont été consacrées à l'étude des monuments épigraphiques fournissant des renseignements sur les institutions religieuses officielles de l'époque romaine ou sur les cultes locaux d'origine indigène. Le temple de Rome et d'Auguste à Lyon, avec l'intéressant ensemble de documents relatifs à l'Assemblée des Gaules, a retenu particulièrement l'attention de la conférence; les lieux de pèlerinage comme les sanctuaires retrouvés aux sources de la Seine, au Villeret, à Notre-Dame d'Alençon, etc., ont été étudiés à l'aide des monuments votifs recueillis en nombre sur ces divers emplacements. On a été ainsi naturellement amené à s'occuper du personnel sacerdotal, de son recrutement, de son influence et du rôle qu'il avait à remplir.

Pendant le second semestre, la conférence a eu lieu au Musée

du Louvre, dans la salle d'Afrique. Les fragments du discours d'Hadrien, récemment retrouvés à Lambèse par l'abbé Montagnon, ont fait l'objet d'un examen spécial non seulement dans le but d'en établir ou d'en compléter le sens, mais aussi afin de rechercher la forme et les dimensions du monument sur lequel l'allocution impériale était gravée. Plusieurs séances ont été consacrées au déchiffrement de l'inscription d'Henchir-Mettich, à l'explication de ce texte important et aux commentaires dont il a été le sujet en Allemagne et en France.

VI. — HISTOIRE DE LA PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Directeur d'études : M. P. de Nolhac, docteur ès lettres, ancien membre de l'École française de Rome.

Le directeur d'études empêché a confié la direction de sa conférence à M. Léon Dorez, ancien élève de l'École des hautes études et ancien membre de l'École française de Rome.

La conférence du jeudi a été consacrée à l'étude des éditions publiées à Venise par la maison aldine, depuis les dernières années du xve siècle jusqu'à la fin du siècle suivant. Le conférencier a d'abord exposé, d'une manière très détaillée, l'histoire des Alde, d'après les dernières recherches de M. de Nolhac et des savants italiens, et d'après ses notes personnelles. Puis il a abordé l'examen des éditions données par Alde l'ancien, en insistant particulièrement sur les éditions princeps des auteurs classiques, grecs et latins. Les plus importantes préfaces d'Alde ont été lues et commentées avec soin et les élèves ont constaté plus d'une fois qu'on a jusqu'ici assez mal relevé tous les éléments qu'elles fournissent pour l'histoire de l'humanisme et de la philologie classique. La personnalité d'Alde qui, malgré une extrême modestie, s'affirme dans presque tous les livres sortis de son atelier, a été fortement mise en relief par cette étude analytique. Ce sont naturellement les qualités critiques et pédagogiques du grand éditeur qui ont attiré de préférence l'attention

de la conférence. On a pu mesurer ainsi la route parcourue depuis le jour où Laurent Valla avait établi les premiers principes d'une science nouvelle, celle de l'authenticité et de la valeur relative des textes anciens. Alde ne fut pas seulement un philologue; il appliqua aussi dans ses travaux, à plus d'une reprise, les principales règles de la plus sûre critique. Les recherches n'ont pu être poussées au delà de l'année 1504.

La conférence a été assidûment suivie par MM. Pernot, Rivero, Schwartz et Thuasne. M. l'abbé Paquier, qui a soutenu devant la Faculté des lettres une intéressante thèse sur le cardinal Aleandro, s'est joint plusieurs fois aux auditeurs habituels. Quelque temps avant Pâques, M. Hirschi a dû rentrer en Suisse et cesser de suivre, à son grand regret, les travaux de la conférence. M. Pernot a commencé un important travail sur la renaissance platonicienne en Italie et en France, qu'il va poursuivre dans les deux dépôts, où se trouvent presque tous les manuscrits relatifs à son sujet, la Marcienne de Venise et la Laurentienne de Florence. M. Schwartz a entrepris une étude littéraire et historique sur Alberto Pio, prince de Carpi, l'un des adversaires d'Érasme.

A la demande de plusieurs auditeurs, M. Dorez a fait, à partir du mois de janvier, une série de conférences supplémentaires, où il a expliqué et commenté plusieurs *Vite* de Vespasiano da Bisticci et d'autres textes classiques italiens. Ces conférences ont été suivies par MM. Pernot, Rivero et Schwartz.

VII. — HISTOIRE.

Directeur d'études : M. Gabriel Monod, membre de l'Institut (Académie des sciences morales et politiques). — Directeurs adjoints : MM. Thévenin, ancien examinateur à l'École polytechnique; — Roy, archiviste paléographe; — Ch. Bémont, docteur ès lettres, archiviste paléographe. — Maîtres de conférences, M. Rodolphe Reuss, docteur ès lettres, et M. Ferdinand Lot.

CONFÉRENCES DE M. MONOD.

La conférence a été consacrée, pendant les deux semestres, à l'étude de l'histoire et des institutions carolingiennes. Le professeur a fait une série de leçons sur les règnes de Pépin et de Charlemagne, sur les relations des Francs avec le Saint-Siège, sur le gouvernement central, les assemblées générales, la législation, la justice, les finances, le clergé et l'armée à l'époque carolingienne, en insistant surtout sur l'influence exercée par ces institutions sur la formation de la féodalité.

Plusieurs travaux spéciaux ont été faits par les élèves.

M. Galabert a étudié et commenté le texte du *Concilium Germanicum.*

M. Giard a étudié et commenté le texte du *Concilium Liptinense.*

M. Mathieu a étudié et commenté le texte du *Concilium Suessionense.*

M. Bourgin a examiné la question de la donation de Pépin au Saint-Siège. Il a soutenu l'opinion qu'une donation formelle avait eu lieu. Cette opinion a été discutée dans la conférence.

M. Guyot a étudié la question de la donation de Charlemagne au Saint-Siège et de l'authenticité des chapitres de la *Vita Hadriani* relatifs à cette donation. Il a conclu à l'authenticité de ces chapitres.

M. Halphen a étudié les textes relatifs à la déposition de Louis le Pieux en 833, dans un travail écrit où il a fait preuve d'un esprit critique très sûr, et qui apporte quelques observations neuves sur un sujet déjà fréquemment traité.

M. Hückel a communiqué au professeur un travail considérable et remarquable sur la *Carmen ad Rotbertum regem* d'Adalbéron de Laon et sur le *Rythmus satiricus de temporibus Roberti regis Francorum* qui doit paraître en partie dans la Collection de la Faculté

des lettres et doit lui servir aussi de travail de licence d'histoire. M. Hückel a déjà des qualités d'érudit qui promettent pour l'avenir. Il a éclairé d'une vive lumière ces textes très obscurs et a réussi à en donner une traduction et un commentaire très satisfaisants.

CONFÉRENCES DE M. THÉVENIN.

Dans ses deux conférences, le directeur adjoint a dirigé les travaux de ses élèves sur diverses institutions de la France au moyen âge.

M. Picarda a fait, pour l'École, une thèse sur la *Hanse parisienne, les Marchands de l'eau et la Compagnie française* au moyen âge.

M. Génestal a entrepris un travail sur *la rente foncière et la rente constituée* en Normandie, au moyen âge, ainsi que sur l'évolution économique de cette région de la France, et sur le rôle des églises et monastères dans cette évolution.

M. Thibault a publié un très remarquable travail sur les *impôts directs* chez les Romains.

CONFÉRENCES DE M. ROY.

Première conférence. *Bibliographie des sources de l'histoire de France au XVIe siècle.* — L'examen des sources narratives étrangères a fait l'objet principal des travaux de cette conférence, et l'on a étudié surtout les historiens anglais, allemands, espagnols et italiens dont les œuvres peuvent servir à corriger ou à compléter les historiens français du XVIe siècle. Deux élèves, MM. Calmette et Richardson, ont apporté un précieux concours à ces études par la connaissance très sérieuse qu'ils avaient, l'un de la littérature historique de l'Espagne, l'autre de la littérature anglaise. Ils ont montré qu'ils sauraient faire, sur les rapports de la France avec l'Europe du XVIe siècle, des travaux qui leur feraient honneur.

Deuxième conférence. *Étude de canons des conciles du moyen âge utiles pour l'histoire politique et civile de la France.* — Dans l'intérêt de ses élèves, qui n'étaient pas au courant de ce genre d'études, le directeur adjoint a commencé par faire la classification des conciles et par dresser une bibliographie des conciles œcuméniques et des conciles nationaux du IVe au IXe siècle; puis il s'est attaché à l'examen des conciles tenus sous les rois mérovingiens : il a fait autographier, sur l'édition de Maassen, de nombreux extraits de leurs décisions relatives aux rapports de l'Église et de la royauté, au recrutement du clergé et à sa discipline, à la nomination des évêques, aux biens ecclésiastiques, aux diverses assemblées de cette époque, à la juridiction. Ces extraits ont été expliqués par les élèves et commentés soit à l'aide des canonistes français, soit à l'aide des travaux de Lœning, Hinschius, Waitz, Walter, etc. On doit signaler comme ayant collaboré utilement à cette partie des travaux de la conférence, MM. Bonnat, Debains, Espénan, Esquer, Giard, Gravier, Levallois, Imbert, Martin, Pidoux, Périnelle, Prévost.

A l'issue de chacune de ces conférences, un certain temps a été consacré à l'explication de textes latins relatifs à l'histoire des institutions du moyen âge. Tous les élèves ont pris une part active à ces exercices. En outre, quelques-uns ont exposé et discuté des fragments tirés de leurs travaux en cours. Le directeur adjoint se fait un devoir de signaler les études suivantes comme faites d'après toutes les règles de la méthode historique : M. Boulenger, la discipline des églises réformées, l'Édit de Nantes, comment il fut accepté en Bas-Languedoc; M. Esquer, Brantôme historien; M. Calmette, sources narratives et diplomatiques de l'histoire de Charles-Quint; M. Lasalle-Serbat, une assemblée générale du clergé au XVIe siècle; M. Pidoux, le mariage en Franche-Comté depuis le concile de Trente jusqu'en 1678; M. Richardson, bibliographie des documents anglais utiles à l'histoire de France du XVIe siècle. De plus, M. Pidoux a tiré des conciles de Vaison et d'Epaone les éléments d'une étude sur quelques usages liturgiques des diocèses de Besançon et de Saint-Claude. Un passage intéressant de cette étude, «le *Kyrie* des

Vêpres de Pâques », paraîtra prochainement dans la revue *Schola Cantorum*. MM. Jacques Boulenger et Léon Gauthier déposeront leurs thèses pour la réunion du Conseil du mois d'octobre prochain.

CONFÉRENCES DE M. LOT.

M. Ferdinand Lot a fait deux conférences.

I. Dans la première, qui avait pour objet l'étude des *Annales* d'Hincmar, il s'est efforcé de continuer l'œuvre de son éminent prédécesseur. Les conférences n'ayant commencé qu'à la fin de janvier, l'examen n'a porté que sur les années 866, 867, 868 et la majeure partie de 869. Le texte a été sans cesse rapproché des autres sources contemporaines, annales, chroniques, lettres des papes, des rois, d'Hincmar lui-même, enfin des diplômes déjà publiés de Charles le Chauve.

Les élèves ont examiné avec beaucoup de zèle les petits problèmes de chronologie, de généalogies, d'identifications de personnages et de noms de lieux qu'on leur indiquait. Mais aucun de ceux-ci n'a assez d'étendue ni d'importance pour être signalé ici. Faisons exception pour une dissertation critique où M. Calmette s'est efforcé de montrer, au moyen d'arguments très fins et très séduisants, que la date du traité de Metz entre Charles le Chauve et Louis le Germanique est de 868 et non de 867.

Les thèses de MM. Eckel sur *Charles le Simple*, Lauer sur *Louis IV d'Outremer*, viennent de paraître. Elles forment les fascicules 124 et 127 de la *Bibliothèque de l'École des hautes études*. Celle de M. Poupardin sur *le Royaume de Provence sous les Carolingiens* est entièrement imprimée. Elles ont été entreprises sous la direction de M. Giry, qui n'a pas eu la joie de voir publiés ces témoignages de l'activité de ses élèves.

M. Calmette déposera bientôt comme thèse un mémoire sur *la diplomatie carolingienne du traité de Verdun à la mort de Charles le Chauve*. La thèse de M. Sœhnée sur *le Règne d'Henri I*er est déposée. M. Giard a exprimé le désir de se charger de l'histoire des *Rois d'Aquitaine*. D'autres travaux sont en préparation. Le

maître des conférences espère mettre sous presse d'ici quelques mois une *Étude sur le règne de Hugues Capet de 991 à 996*, suivie d'un *Tableau de la France à la fin de la période carolingienne et au début de la période capétienne.*

II. Dans la seconde conférence, on comptait poursuivre l'*Etude des actes des souverains de la France de 840 à 987*, continuée à l'Ecole depuis douze ans. Mais l'Académie des inscriptions ayant réclamé les papiers de M. Giry qui concernent Charles le Chauve, force a été d'abandonner ce projet. Il a paru au maître de conférences que l'examen des systèmes dont la *Chronologie des lettres de Gerbert* a fait l'objet, offrirait aux élèves un terrain excellent pour exercer leur sens critique. M. Jules Lair venait justement de publier un ouvrage considérable (*Études critiques sur divers textes des xe et xie siècles.* Paris, Picard, 1899, 2 vol. in-4°) où il s'efforce, au moyen d'une argumentation souvent subtile, mais toujours pénétrante et suggestive, de ruiner les théories sur le *minutier de Gerbert* présentées par feu Julien Havet et M. Nicolas Boubnov, de l'Université de Kiev. Dans son livre, M. Lair a rendu, entre autres services, celui de résumer en français l'ouvrage du savant russe, lequel ne compte pas moins de 3 volumes et de 1,500 pages dans la langue originale. L'examen du classement des manuscrits proposé par ces savants a pris un temps assez long, mais la conférence croit être arrivée à des résultats assurés. Il a paru que Julien Havet avait raison sur presque tous les points. Ainsi il est certain : 1° que l'édition Duchesne de 1636, 1re série, et la collation de Baluze ne dérivent pas directement du manuscrit P, comme le soutient M. Boubnov, mais indirectement, par l'entremise des *Schedae Fabri*, comme l'a déclaré Havet; 2° celui-ci n'a pas moins de raison de dériver d'une copie (perdue) de Sirmond (exécutée elle-même d'après le manuscrit de Leyde) les copies des bibliothèques Barberini et Thomas Phillipps (à Berlin), ainsi que la 2e série de l'édition Duchesne. Des calques d'un même passage envoyés obligeamment de Leyde, de Berlin et de Rome par MM. de Vries, Stern, Lauer, ont révélé une plaisante méprise qui met hors de doute la dépendance où

sont ces trois textes vis-à-vis du manuscrit de Leyde. La famille S de M. Boubnov n'existe pas. 3° Si Boubnov et Lair démontrent, avec toute raison, que les trois dernières lettres (n°s 218, 219, 220), connues seulement par la *Bibliothèque* de Nicolas Vignier, ne se trouvaient pas, comme le soutenait Havet, sur un feuillet perdu de L (manuscrit de Leyde), il est faux que les *Schedae Fabri* aient connu ces trois lettres, et il est certain que le manuscrit V (de la Vallicellane) les a tirées de Nicolas Vignier (ceci contre Havet aussi bien que Boubnov).

Par contre, la théorie de J. Havet sur la tachygraphie de Gerbert et les soi-disant «lettres secrètes» ne saurait résister aux assauts que lui ont livrés Boubnov et Lair. L'histoire des promenades du manuscrit L de Saint-Mesmin-de-Micy à Rome et *vice-versa* ne tient plus debout.

Enfin la conférence n'a pu admettre comme décisive aucune raison de Havet ou de Boubnov qui permette de croire que Gerbert ait publié de son vivant deux éditions de ses lettres. Tout donne à penser, au contraire, que c'est seulement après la mort de Silvestre II que ces éditions ont paru et qu'elles sont dues à deux groupes d'amis et admirateurs, représentés par les manuscrits P et L. Ces disciples se sont-ils bornés à copier le *minutier* écrit au jour le jour par Gerbert de son vivant (système Boubnov-Havet), ou ont-ils colligé çà et là chez les destinataires les lettres de leur maître, comme le soutient M. Lair? tel est le problème qu'on a tenté de résoudre. Lair invoque comme principal argument certaines interversions. Ainsi la lettre qui porte le n° 41 est chronologiquement postérieure au n° 47. Il en conclut que les manuscrits ne nous représentent pas un *minutier*, mais une collection faite par des disciples intelligents mais faillibles.

L'examen minutieux des 78 premières lettres n'a pas jusqu'ici été favorable à l'hypothèse de M. Lair. Il nous a semblé que le nombre de ces interversions était extrêmement faible et qu'on pouvait donner de ce fait d'autres explications. Le système Boubnov-Havet nous semble se tenir debout dans ses grandes lignes. Nous verrons l'année prochaine si l'étude des lettres 79-180 nous confirme dans cette opinion. Disons cependant que, dès maintenant,

nous tendons à croire que les expressions *minutier* (Boubnov), *cahier de brouillon* (Havet) doivent être abandonnées. Les manuscrits L et P nous représentent un *registre* où Gerbert *recopiait* en abrégeant ou en supprimant des formules celles des épîtres envoyées ou reçues par lui dont il désirait garder le souvenir.

L'explication de ces lettres, pleines d'allusions obscures et de sous-entendus, d'une latinité raffinée, n'est pas des plus aisées. Elle a été faite alternativement par les élèves avec un zèle méritoire. M. de la Porte a fait preuve de sens critique en mettant le sujet dès les premières leçons sur certains côtés faibles de l'argumentation de M. Boubnov.

CONFÉRENCES DE M. BÉMONT.

Dans la première conférence (4 heures à 5 h. 1/2), le professeur a exposé les sources de l'histoire d'Angleterre au XIIIe et XIVe siècle. La conférence a été suivie avec régularité par un seul élève, M. Périnelle, qui a d'ailleurs dû employer une partie des vacances à des recherches dans les archives et bibliothèques de Londres, avec une bourse qui lui a été attribuée par l'École. — Le programme affiché de la seconde conférence (5 h. 1/2 à 7 heures) rentrant dans un des sujets proposés pour le concours de l'agrégation d'histoire, une dizaine d'élèves, soit de la Faculté des lettres, soit de l'École normale, commencèrent de suivre les travaux de la conférence, qui débuta par une explication de la Grande Charte, mais presque tous se retirèrent après Noël. Avec MM. Crombez et Jacob, le professeur acheva le commentaire de la Grande Charte et, dans le second semestre, il exposa l'organisation politique et administrative de l'Angleterre au moyen âge et au XIXe siècle, sujet inscrit au programme de l'agrégation.

CONFÉRENCES DE M. REUSS.

M. Reuss a fait deux conférences par semaine. Dans celle de vendredi, il a continué l'étude de la Révolution en Alsace, depuis avril 1791 jusqu'en septembre 1793, s'attachant à marquer la

situation particulière de cette province dans l'ensemble du mouvement révolutionnaire et les péripéties diverses de la lutte religieuse et politique qui troubla les départements du Rhin jusqu'à l'écrasement complet du parti constitutionnel modéré et jusqu'à l'introduction du régime de la Terreur, au moment de l'invasion de l'Alsace par les alliés.

Dans la conférence de samedi, on a étudié, pendant le semestre d'hiver, tous les documents (adresses, correspondances des députés, débats parlementaires, actes d'administrations départementales et locales, pamphlets) relatifs à la question sémitique, qui a si vivement préoccupé les esprits en Alsace, de 1789 à 1791 surtout, et on a examiné les conditions d'existence des israélites alsaciens depuis le XVIIIe siècle jusqu'aux décrets de 1806-1807. Pendant le semestre d'été, on a étudié de la même manière la question de l'enseignement en Alsace, à ses différents degrés, durant la période révolutionnaire. Après avoir fait l'historique des établissements (universités, collèges, gymnases, écoles paroissiales) qui existaient alors, et avoir analysé leurs programmes, on a suivi les variations d'attitude des pouvoirs publics à leur égard aux divers moments de la Révolution, jusqu'à la disparition, tout au moins momentanée, de la plupart d'entre eux pendant la Terreur. On a terminé par l'étude de l'organisation des écoles supérieures et secondaires nouvelles qui furent créées en Alsace sous le Directoire et le Consulat, et par celle de la réorganisation de l'enseignement primaire.

VIII. — HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études : M. Jules Soury, docteur ès lettres, archiviste paléographe.

La conférence du lundi a été consacrée, pendant les deux semestres, à l'histoire critique des théories des images mentales, accompagnée des démonstrations nécessaires à l'intelligence des

théories et des doctrines. L'origine et le développement de celles-ci ont été suivis toutes les fois que cela a été possible dans l'antiquité, le moyen âge et les temps modernes avant d'arriver à l'époque contemporaine.

Dans la CONFÉRENCE DU VENDREDI, on a exposé l'histoire des découvertes et des méthodes les plus récentes relatives à la structure et aux fonctions du système nerveux central dans les différentes classes d'invertébrés et de vertébrés, en se plaçant également au point de vue de l'histoire comparée de ces méthodes.

Ces conférences ont été assidûment suivies par les élèves et auditeurs dont les noms suivent :

MM. AARS, ALLORGE, BARDAC, BONSIGNORIO, BRUN, CASANDJAN, DULONG, DUPERRET, GRIGORESCO, LANDAU, Alex. DE LUR-SALUCES, MAGISTRETTI, Dr Gabrielle DE MAJEWSKA, MANHEIMER, MEJIKIAN, MORUCCI, PARISY, PIMORIN, PUTHOD (Ed.), Ursule et Valentine PUTHOD, RUMPF, SAKELLARIDES, SANDER, SARI, Mme STEINBERG, MM. SUZMEDJIAN, VASCHIDE, VERNET.

IX. — GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études : M. Auguste LONGNON, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Maître de conférences : M. Victor BÉRARD, docteur ès lettres, ancien membre de l'École d'Athènes.

CONFÉRENCES DE M. LONGNON.

M. LONGNON fait deux conférences par semaine, les jeudis à 4 heures et demie et les samedis à la même heure.

Dans la CONFÉRENCE DU JEUDI, le directeur d'études a étudié tout d'abord les noms de lieu formés en tout ou en partie des noms communs qui, dans notre ancienne langue, désignent les villes ou postes fortifiés du moyen âge, et, en général, tous ceux

qui rappellent quelque souvenir du régime féodal, sans négliger les noms de lieu de la même période, ou même un peu antérieurs, par lesquels on désignait alors les fermes ou les simples habitations rurales. Il a fait connaître ensuite des noms de lieu composés à base verbale, dont l'une des plus importantes séries comprend les vocables ayant le mot *chante* ou *cante* comme membre initial. Enfin, il a étudié les noms de lieu empruntés aux industries, tant anciennes que modernes.

La conférence du samedi a eu pour objet la recherche de l'étymologie des noms de communes du département de l'Yonne, recherche pour laquelle le directeur d'études s'est principalement aidé du *Dictionnaire topographique du département de l'Yonne,* de M. Maximilien Quantin, publié en 1862.

CONFÉRENCES DE M. BÉRARD.

Mercredi matin. — *L'Odyssée.* Quand on dresse la liste des noms de lieu dans les mers grecques, on rencontre un grand nombre de doublets greco-sémitiques de la forme Αἴπεια-Σόλοι, Κάσος Ἄχνη, Ρήνεια-Κελάδουσσα, etc. Il semble que les légendes de l'*Odyssée* ne sont que le développement de pareils doublets : *νῆσος* Καλυψοῦς est la traduction de Ἰ-*σπανία, νῆσος* Κίρκης celle de Αἰ-*αίη* que nous donne le texte homérique. La conférence de cette année a porté sur les deux légendes de Kalypso et des Kyklopes. La méthode et les résultats sont exposés tout au long en deux articles qui paraissent ou paraîtront dans la *Revue archéologique*, en attendant le livre sur «les Phéniciens et l'Odyssée» qui paraîtra au cours de l'année prochaine dans la Bibliothèque de l'Ecole.

Samedi matin. — La colonisation grecque en Sicile; suite du cours de l'année précédente : examen des théories de Thucydide et de Diodore. Les théories récentes sur les Sicanes et les Sicules et leurs descentes à travers l'Italie. Les premières découvertes des Grecs le long des côtes italiennes et en particulier sur la côte occidentale : les cultes, légendes et emplacements de la Lucanie;

fondation et histoire de Kume. L'exportation des mines de cuivre et d'étain entre Temera au sud et Populonium au nord.

MM. Lefebvre et Esmonin préparent un mémoire sur le chiffre *sept* dans les légendes et histoires de la Grèce, en particulier dans les légendes et mesures maritimes.

X. — GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études : M. Bréal, membre de l'Institut, professeur au Collège de France. — Directeurs adjoints : MM. Duvau, agrégé de l'Université, ancien membre de l'École française de Rome; Meillet, docteur ès lettres.

CONFÉRENCES DE M. DUVAU.

La conférence du lundi a été, durant toute l'année, occupée par la lecture et l'interprétation de textes islandais : treize chapitres de l'*Edda* en prose (légende de Thòr, mort de Baldr, légende des Nibelungs), et six de l'*Eiriks saga rauda* relatant les expéditions des Scandinaves en Amérique au xe siècle, ont été expliqués par les élèves. M. P. Doin a pris à cette conférence une part tout particulièrement active.

La conférence du vendredi soir a été consacrée à l'étude d'un certain nombre de questions touchant la dérivation dans les langues germaniques, et plus spécialement en vieux norrois. On n'a pas suivi un ordre didactique; on a choisi les points qui paraissaient les plus intéressants, ou bien qui se rattachaient à des questions soulevées dans la conférence du lundi, au cours de la lecture des textes.

Voici la liste des sujets traités :

1° Les substantifs norrois en *-leikr;* développement progressif de ce procédé de dérivation en vieil islandais. — Les substantifs anglo-saxons en *-léȝȝc* (*Orrmulum*) et en *-lác;* les verbes anglo-saxons en *-lácan* et en *-lǽcan.* — Les adjectifs norrois en *-ligr,*

les adverbes en *-liga* et en *-la*, les pronoms en *-líkr;* les adjectifs et pronoms vieux haut-allemand et gothiques en *-lìh*, *-leiks;* les adjectifs et adverbes anglo-saxons en *-lic*, *-lice*, fréquence relative des uns et des autres suivant les textes. — Rapports de ces différentes formations entre elles; confusions qui se sont produites, et rapports nouveaux qui se sont établis dans chacune des langues germaniques.

2° Les composés norrois en *-dómr*, *-dagr* (*-dagi*); autres formations germaniques de types analogues.

3° Les thèmes germaniques en *-inga-*, *-unga-*, *ingō-*, *-ungō-*. Distinction des formations anciennes et récentes.

4° Les subtantifs verbaux indo-européens en *-ti-* et en *-tu-*. L'opposition gothique *gakusts : kustus.* Influence progressive de la forme du participe prétérit sur celle des substantifs germaniques en *þi.*

5° Les thèmes indo-européens en *s* en germanique.

6° La composition adjective : modifications qu'y subit le thème des substantifs; les types vha. *wârwurti*, ags *fægerwyrde.*

7° Les adjectifs norrois en *-fastr*, et en *-samr.*

8° Formation du comparatif et du superlatif germaniques. Origine et extension des formes en *ō*. Action du positif sur le comparatif; action inverse du comparatif sur le positif.

9° Les verbes inchoatifs en vieux norrois (type *vakna*).

10° Les verbes causatifs en vieux norrois (type *færa*).

11° La négation dans les langues germaniques, et spécialement en vieux norrois : gothique *ni*, norrois *a*, *at*, *t*, *vætr*, *ekki*, *eigi*, le préfixe germanique *un-*, vieux norrois *ó-*, *ú-*.

Le rapport de l'an dernier annonçait que le directeur adjoint se proposait de joindre aux conférences d'un caractère plus avancé, dont il vient d'être rendu compte, un cours d'introduction à la grammaire comparée des langues germaniques, dont il avait eu mainte occasion de regretter l'absence dans les différents établissements d'enseignement supérieur de Paris. Ce cours, qui a eu lieu le VENDREDI MATIN, n'a pas attiré, ni surtout retenu un public aussi nombreux qu'on eût pu, sinon l'espérer, du

moins le souhaiter; mais il n'aura certainement pas été inutile au petit nombre d'auditeurs qui l'ont suivi jusqu'au bout.

Ce cours comprenait : 1° une introduction générale sur la place du germanique dans la famille indo-européenne, la question du germanique primitif (ce qu'il faut entendre exactement par là, et comment on le reconstitue), la répartition du germanique en dialectes, la nature des changements phoniques; — 2° l'histoire de chacun des sons germaniques en gothique, vieux norrois, anglo-saxon, vieux frison, vieux saxon, vieux haut-allemand. On n'a touché qu'incidemment à la dérivation et à la morphologie, et seulement par les points qui sont le plus étroitement liés à la phonétique, tels que les alternances des voyelles et des consonnes à l'intérieur de la conjugaison.

La plus grande partie de ce cours a été faite, sous la direction du professeur, par un membre déjà ancien de la conférence, M. G. Raveau, dont il a été parlé avec éloge dans les rapports précédents, et qu'il convient aujourd'hui de remercier pour le dévouement avec lequel il a accepté cette tâche, et de féliciter pour la manière dont il s'en est acquitté. Le directeur adjoint, après avoir fait lui-même les premières leçons, a laissé dans la suite la parole à M. Raveau, et s'est borné à développer quelques points particuliers quand les questions posées par les élèves lui en montraient la nécessité.

CONFÉRENCES DE M. MEILLET.

La conférence de grammaire comparée a eu pour objet principal l'étude du vocabulaire slave au point de vue de l'étymologie. On a successivement passé en revue les mots empruntés par le slave à l'iranien (rares et douteux), au grec (presque tous purement savants), et surtout au germanique et au latin (ou plus exactement pour ce dernier groupe : des populations dont la langue vulgaire était le germanique et la langue religieuse et savante, le latin). On a examiné ensuite les mots d'origine indo-européenne, en mettant en évidence les relations du vocabulaire letto-slave avec l'indo-iranien à certains égards et avec les dia-

lectes occidentaux (germanique, celtique, italique) à d'autres égards. On a terminé par l'étude d'un certain nombre de mots isolés et de familles de mots. Cet examen a permis de constater que, bien que connu à date relativement très basse, le slave était l'une des langues indo européennes dont l'étymologie est la plus transparente. — La conférence se terminait chaque fois par l'explication grammaticale, faite par les élèves, de quelques lignes de textes slaves. — Elle a été suivie régulièrement par plusieurs personnes dont le degré de préparation était assez différent : les unes connaissant à la fois le slave et la grammaire comparée, d'autres le slave seul ou la grammaire comparée seule; toutes y ont pris une part active.

Des travaux nombreux sont en préparation : MM. Gauthiot, Vendryès, Laronde et aussi M. Barbelenet, qui est resté en relation avec la conférence, ont entrepris des recherches dont plusieurs ne tarderont plus à aboutir à des publications importantes. Il suffira de citer ici l'étude des mots germaniques et latins empruntés par le slave que fait M. Gauthiot parce qu'elle a été provoquée par le sujet même de la conférence de cette année, et les articles publiés par M. Gauthiot et M. Vendryès dans les *Mémoires de la Société de linguistique* et dans *La Parole*.

XI. — PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint : M. Paul Passy, docteur ès lettres.

Comme d'habitude, il a été nécessaire de faire trois conférences, très différentes quant à leurs sujets et quant à la force des étudiants.

La première conférence a été consacrée à une introduction générale à la phonétique historique, qui est loin d'être terminée et sera continuée pendant les années suivantes. Plusieurs étudiants y ont pris part, non seulement comme auditeurs, mais pour discuter et compléter l'enseignement du professeur; citons MM. Chahtaktinsky, Edwards, Höfer, Mlle Cipriani.

La DEUXIÈME CONFÉRENCE, faite en vue d'étudiants novices, a conservé un caractère tout à fait élémentaire et pratique. Les auditeurs ont été très nombreux, mais pour la plupart irréguliers. Quelques-uns cependant ont été assidus et ont fait des progrès notables : ce sont MM. BRÜCKNER, CHAHTAKTINSKY, EDWARDS, LUNDS, M[lles] SERLO et WULFF.

À la TROISIÈME CONFÉRENCE, plusieurs travaux, de valeur très inégale, ont été présentés, examinés par des rapporteurs spécialement désignés, et discutés en séance. Parmi les meilleurs, il convient de mentionner les études descriptives de M. CHAHTAKTINSKY, sur la phonétique du turc; de M. CRESTEY, sur l'arabe; de M. EDWARDS, sur le japonais; de M[lle] CIPRIANI sur l'italien; puis un travail de M. HÖFER sur l'enseignement de la prononciation française en Allemagne; et un essai de restitution de la prononciation dans un poème anglo-normand du XII[e] siècle, par M. MISSLIN.

En somme, le niveau des études a été notablement supérieur à celui des deux années précédentes.

XII. — LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études : M. Henri GAIDOZ.

Dans la conférence galloise du mardi, on a expliqué les premiers chapitres du *Drych y pirf Oesoedd* ou « Tableau des anciens âges (de la nation galloise) ». Cet ouvrage de Théophile Evans, quoiqu'il remonte seulement à deux siècles, est intéressant à un double titre : au point de vue de la langue, parce que c'est l'un des classiques de la prose galloise moderne; au point de vue du sujet traité, parce qu'il présente, sur les origines historiques et ethnographiques des Celtes et de la Grande-Bretagne, les idées qui ont été l'opinion régnante jusqu'au milieu de ce siècle dans le monde lettré et que les philologues ont peine encore aujourd'hui à faire disparaître devant des notions plus exactes. Les systèmes que l'on avait construits et les idées que l'on se faisait sur la parenté des différentes langues celtiques ont été jusqu'à

Zeuss et ses disciples à peu près ce qu'on trouve dans Th. Evans : les rapprochements qu'il faisait (après Édouard Lhuyd) sur les mots semblables en gallois et en irlandais, par leur comparaison avec l'état actuel de la science étymologique, montrent comment la grammaire devient une science plus exacte.

Le *Drych* a été et est peut-être encore livre d'explication dans des collèges du pays de Galles, où l'on consacre quelques heures à l'étude de la langue et de la littérature nationales : cela est pour les philologues étrangers une recommandation de plus pour cet ouvrage.

Dans la conférence irlandaise du samedi, on a, pendant le semestre d'hiver, expliqué et commenté les hymnes irlandais, de l'ancienne église d'Irlande. Ces hymnes qui remontent à la période linguistique dite du vieil irlandais, ne sont conservés que dans deux manuscrits relativement récents, puisqu'ils sont du XIe siècle. Ces textes étaient déjà à cette époque reculée, en plus d'un endroit, une *crux interpretum*, comme on le voit par les nombreuses gloses, souvent contradictoires, qui accompagnent le texte dans ces manuscrits. Les éditions, traductions et interprétations de Todd, Stokes et Windisch avaient grandement facilité la tâche des philologues, et l'édition toute récente donnée par MM. Atkinson et Bernard pour la Société Bradshaw a fourni une édition intégrale et définitive de ces textes, avec un commentaire, ecclésiastique et historique aussi bien que philologique. Malgré cet *apparatus* dû à toute une génération d'irlandistes, plus d'un passage conserve encore quelque obscurité, et l'on est forcé de choisir entre des sens proposés par des auteurs également «graves» ou d'en essayer de nouveaux. — Dans le semestre d'été, on a expliqué quelques textes en prose tirés surtout de la Chrestomathie de M. Windisch.

M. J. Vendryès, élève de la conférence depuis plusieurs années déjà, qui à de sérieuses études celtiques joint des études de grammaire comparée, dans notre école et (pour un semestre) à l'Université de Fribourg en Brisgau, prépare pour la Faculté des

lettres une thèse latine de doctorat sur les emprunts latins en irlandais.

XIII. — PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études : M. Gaston Paris, membre de l'Institut (Académie française et Académie des inscriptions). — Directeur adjoint : M. Morel-Fatio, archiviste paléographe. — Maître de conférences : M. Antoine Thomas, archiviste paléographe, docteur ès lettres, ancien membre de l'École de Rome.

CONFÉRENCES DE M. G. PARIS.

1° La conférence du vendredi a été, suivant l'habitude, consacrée à l'étude critique des *Gloses de Reichenau* (VIIIe–IXe siècle). Chaque membre de la conférence a pris dix des mots du latin vulgaire enregistrés dans ce recueil, et en a étudié, au point de vue de la forme et du sens, la continuation dans toutes les langues romanes. Ont ainsi successivement collaboré au travail de la conférence, durant les deux semestres, MM. Roques, Dauzat, Keller, Misslin, Candrea, Charles, Skinner, Puscariu, Mlle Cipriani et M. Aubry. M. Roques d'abord, M. Dauzat ensuite, ont tenu le procès-verbal de la discussion, qui a toujours été lu et au besoin amendé à la séance suivante. M. L. de Vasconcellos, qui nous honorait de son assiduité, a souvent présenté, surtout au sujet du portugais, de précieuses observations.

2° La conférence du dimanche a été consacrée à l'examen critique des publications les plus récentes de la philologie romane que le directeur signalait d'abord en quelques mots à l'attention des membres de la conférence. Nous avons entendu ainsi de nombreux travaux, dont plusieurs avaient un grand intérêt et dont quelques-uns ont été ou seront imprimés. C'est ainsi que six conférences du premier semestre ont été occupées par la lecture de l'étude critique de M. Mario Roques sur le livre de M. Mohl, *Introduction à la chronologie du latin vulgaire*, étude à laquelle il est revenu pour la compléter dans le second semestre. Mlle Cipriani

a lu deux comptes rendus, fort étudiés et intéressants, l'un sur le livre de M. Jykes, relatif à l'influence syntaxique et sémantique du français sur l'anglais, l'autre sur un livre de M. Bruckner, relatif aux éléments germaniques de l'italien (ce dernier paraîtra dans la *Romania*).

M. Skinner a fort bien étudié, dans trois conférences, le remarquable ouvrage de M. H. Berger sur «les plus anciens mots d'emprunt du français». M. Ott a rendu compte du mémoire de M. Lené, d'Upsal, sur les substantifs postverbaux en français. M. Salmon a critiqué en détail, et en présence de M. Ott, qui a pu fournir des explications sur plusieurs points, la thèse intéressante de celui-ci sur «les noms des couleurs en ancien français». M. Misslin a rendu compte des deux travaux méritoires de M. Ernst, de Lund, sur la flexion dans le *Roland* d'Oxford.

Dans le second semestre, outre les travaux déjà mentionnés de M. Roques et de Mlle Cipriani, nous avons entendu une intéressante appréciation du livre de M. Guy sur Adam de la Halle, par M. Anitchkoff, professeur à Kiev, qui vient d'éditer lui-même une importante étude sur la vie littéraire à Arras au XIIIe siècle; une savante discussion d'un mémoire sur l'article français, de M. Geijer, de Lund, par M. Schayer, auteur lui-même d'une très bonne dissertation sur ce sujet; une communication de M. Skinner sur les sources des fables qu'a rimées en espagnol, au XIVe siècle, l'archiprêtre de Hita; enfin un compte rendu par M. Salmon, du livre de M. Falk, d'Upsal, sur la vie sociale de l'ancienne France, d'après les chansons de geste.

CONFÉRENCES DE M. MOREL-FATIO.

M. Morel-Fatio a fait dans l'année scolaire 1899-1900 une conférence par semaine.

Il a choisi parmi les auteurs désignés pour l'agrégation d'espagnol, ceux qui se prêtaient le mieux à des études linguistiques et syntaxiques. Le premier a été consacré surtout au moyen âge (poésies de l'archiprêtre de Hita, *Célestine*); dans le second, il a

interprété quelques passages difficiles de la *Fortuña con seso* de Quevedo. La plupart des élèves inscrits ont pris une part active aux travaux de cette conférence, en se chargeant tour à tour de préparer et d'expliquer les passages choisis par le professeur. M. Skinner a lu un travail intéressant sur les recueils de fables dont s'est servi dans son *Libro* l'archiprêtre de Hita.

CONFÉRENCES DE M. A. THOMAS.

Le maître de conférences a étudié la dérivation dans le latin vulgaire, en passant successivement en revue les suffixes purement vocaliques, les suffixes consonantiques atones et les suffixes consonantiques accentués, dans lesquels la consonne est simple. Les autres suffixes n'ont pu être abordés, bien que 27 leçons aient été faites sur la dérivation. Le maître de conférences a surtout insisté sur les suffixes les moins connus, sur ceux que l'on considère trop souvent comme n'ayant pas survécu au latin classique, et il s'est efforcé, par la comparaison de diverses langues romanes, de prouver que le latin vulgaire a créé plus d'un mot avec les suffixes atones *ius*, *ia*, *ium*, *icus*, *ica*, *idus*, *ulus*, etc., aussi bien qu'avec les suffixes accentués. Il compte continuer, l'an prochain, l'étude de la dérivation.

M. Puscariu a fait une conférence sur le suffixe *ulus* en roumain, le 1er février.

M. Leriche a remis un travail sur l'épenthèse de l'*r* après le groupe *st* dans les désinences nominales, et Mme Verwey une note sur le nom *latin* de la Frise.

XIV. — DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint : M. Jules Gilliéron.

Dans la première conférence, le directeur adjoint a commenté quelques-unes des cartes qui doivent prendre place dans l'*Atlas linguistique de la France*, dont la publication va commencer dans le courant de l'année prochaine.

Il y a étudié tout particulièrement l'imminence de l'analogie dans des familles de mots, parents plus ou moins étroitement et à des titres divers.

Dans la SECONDE CONFÉRENCE, le directeur adjoint a expliqué des textes patois provenant de diverses régions de la Gaule romane.

M. DAUZAT, élève diplômé de l'École, déjà connu par des travaux remarquables sur les patois de l'Auvergne, et M. MARINET, agrégé de grammaire, ont pris une part très active aux travaux de ces conférences.

XV. — LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études : M. Sylvain LÉVI, docteur ès lettres.
Directeur adjoint : M. Louis FINOT. — Chargé de conférences : M. Alfred FOUCHER, agrégé de l'Université.

CONFÉRENCES DE M. LÉVI.

La CONFÉRENCE DU LUNDI matin était destinée à l'explication grammaticale de textes faciles. MM. BARA, BLOCH et CAHEN ont suivi avec une égale assiduité cette conférence.

La SECONDE CONFÉRENCE, celle du vendredi matin, a été, comme l'année précédente, consacrée à un exposé continu. Cette fois, M. Lévi avait pris pour objet l'histoire de l'Inde ancienne, depuis l'époque védique jusqu'aux environs de l'ère chrétienne. En l'absence de manuels et d'ouvrages d'ensemble, un cours de ce genre est, pour ainsi dire, indispensable aux étudiants. La plupart des auditeurs inscrits y ont assisté régulièrement, au moins pendant le premier semestre. D'ailleurs, conformément à l'esprit de l'École, ce cours n'a jamais cessé d'avoir le caractère d'une causerie coupée d'observations et de discussions.

En dehors de ces deux conférences, M. Lévi a poursuivi, avec M. STICKNEY, la lecture de la Bhagavad-Gîtâ, restée en suspens à

la fin de l'année précédente. M. Meillet a bien voulu prendre part à ces séances. La traduction du poème, préparée par M. Stickney, a été laborieusement revue et soigneusement corrigée; il est à souhaiter qu'elle soit publiée sans trop de délais.

En outre. M. Huber a entrepris, sous la direction de M. Lévi, la traduction du Sûtrâlamkâra d'Açvaghoṣa; l'original sanscrit en est perdu. mais il en subsiste une version chinoise. M. Huber. diplômé de l'École des Langues orientales pour le chinois et élève des conférences de sanscrit depuis trois ans, est particulièrement qualifié pour un travail de ce genre. La traduction, qui sera achevée pendant les vacances, servira à M. Huber de mémoire en vue d'obtenir le diplôme de l'École; le directeur d'études tient, dès maintenant, à signaler l'importance et la valeur de ce travail également intéressant pour l'histoire littéraire. l'histoire politique et l'histoire religieuse de l'Inde.

CONFÉRENCES DE M. FOUCHER.

Pour répondre aux besoins et aux désirs des divers auditeurs, le chargé de conférences a donné deux cours par semaine pendant toute l'année.

Dans le cours élémentaire à l'usage des commençants. il s'est servi de la même méthode que l'an dernier. M. Doin, déjà élève titulaire, a tenu à reprendre cette série d'exercices, et l'a fait avec fruit. Parmi les élèves nouveaux, les progrès de MM. Bara, Bloch et Cahen ont été des plus satisfaisants. M. Warren a malheureusement dû s'absenter pendant plusieurs mois de suite.

Les travaux pratiques de seconde année ont surtout porté sur l'étude des dix variétés, reconnues par les grammairiens indigènes, de la conjugaison sanscrite. MM. Courtillier et Gérard ont eu leur temps accaparé ailleurs; mais MM. Huber, Rollin et Schwartz ont pris une part aussi active qu'assidue à la préparation écrite et à la correction des versions et des thèmes. Il ne leur sera pas inutile, pour la suite de leurs études, d'avoir su s'astreindre à cette tâche, assurément plus ingrate, mais aussi plus

propre à faire promptement maîtriser les difficultés de la langue, que la lecture courante d'un texte.

M. Specht a continué une conférence de sanscrit chinois; il a expliqué la traduction chinoise du Lotus de la bonne loi (Miao-fa tien-hoa-King), et sur la demande de plusieurs auditeurs (MM. Beauvais et Huber) il a comparé quelques chapitres de la traduction chinoise avec celle faite en tibétain.

XVI. — ZEND ET PEHLVI.

Directeur adjoint : M. A. Meillet, docteur ès lettres.

La conférence se divisait en deux parties : l'une consacrée à l'explication des premières gâthâs par M. Gauthiot, et l'autre à l'explication de textes tirés des autres parties du Yasna, par M. Rollin. La conférence a été suivie aussi par M[lle] Tchernitsky, qui s'est attachée à l'étude du pehlvi, et par M. Huber.

M. Gauthiot a fait d'importantes expériences sur la phonétique du persan.

M. Blochet, élève diplômé, a fait chaque semaine deux conférences de pehlvi.

La première conférence a été suivie par M[lle] de Tchernitzky; elle a été consacrée à l'explication de l'Ardavinaf. La seconde, par MM. Chahtaktinsky et David Heginantz; elle a été consacrée à l'explication de divers points de grammaire historique de la langue persane.

XVII. — LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur d'études : M. Auguste Carrière.

CONFÉRENCES DE M. CARRIÈRE.

Trois conférences par semaine ont été consacrées à l'enseignement de l'hébreu, trois autres à celui du syriaque.

Hébreu. — Une conférence a eu pour objet l'exposition raisonnée de la grammaire hébraïque et était destinée à des élèves ayant déjà une certaine connaissance de la langue. Il a été traité cette année de la phonétique et de la première partie de la théorie du verbe.

Deux heures par semaine ont été consacrées à l'explication d'un certain nombre de morceaux empruntés surtout aux livres des Juges et de Samuel, et particulièrement intéressants pour l'intelligence de l'état religieux de l'ancien Israël.

Syriaque. — Les élèves de deuxième année ont traduit une centaine de pages de la *Chrestomathie* de Bernstein (2 heures par semaine). Quelques élèves plus avancés ont expliqué des extraits des *Analecta syriaca* de Land, et commencé une étude critique des anciens documents relatifs à l'histoire du christianisme à Edesse (1 heure par semaine). Ces recherches seront continuées l'an prochain.

XVIII. — LANGUE ARABE.

Directeur d'études : M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. Derenbourg a fait deux conférences par semaine, les lundis et les mercredis, à 5 heures. La conférence du lundi a été consacrée à l'explication des Séances de Hariri, avec le commentaire choisi de Silvestre de Sacy. Cette année, l'Introduction, la première séance et le commencement de la deuxième ont servi de thème à des discussions de grammaire, de philologie, d'histoire littéraire. En traduisant, le mercredi, les parties du *Livre des deux jardins*, par Aboû Schâmah, sur les campagnes de Saladin, en 585 de l'hégire (1189 de notre ère), le directeur d'études s'est attaché surtout aux problèmes historiques et géographiques que soulève le récit des luttes engagées autour d'Acre. La valeur des documents insérés par l'auteur a été discutée au point de vue critique. La difficulté de les comprendre fait qu'ils ont été insuffisamment utilisés par les historiens des Croisades.

Les thèses de MM. Seligsohn sur Ṭarafa, et Dussaud sur les Noṣairîs sont en cours d'impression.

M. Bouvat prépare une monographie sur les Seldjoûḳides.

M. Malzac, d'après un manuscrit inédit conservé à la Bibliothèque nationale, montrera la décadence du khalifat ʿAbbaside par l'exemple du khalife Ar-Râḍî, le dernier de cette dynastie qui ait encore possédé un reste bien faible d'autorité réelle, qui ne s'étendait plus loin au delà de sa capitale, de Bagdâd.

M. l'abbé Périer, de l'Oratoire, ne tardera pas à avoir achevé sa thèse sur Al-Ḥadjdjâdj, général et administrateur du premier siècle de l'hégire, du VIIe de notre ère.

M. Georges Salmon, actuellement membre et bibliothécaire de l'Institut archéologique du Caire, compte terminer, cet été, à Paris, sa thèse sur Bagdâd au IVe siècle de l'hégire, au Xe de notre ère, d'après Al-Khaṭîb Al-Bagdâdhî.

M. Alexandre Wassilieff, ancien membre de la conférence, vient de publier à Saint-Pétersbourg, sous le titre de *Byzance et les Arabes*, un volume très documenté sur les relations politiques de l'empire de Byzance et le khalifat de Bagdâd au IXe siècle de notre ère.

XIX. — LANGUE ÉTHIOPIENNE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études : M. Joseph Halévy.

L'enseignement de l'éthiopien a suivi son cours ordinaire cette année : traduction et analyse des chroniques des rois Zarĕ'a Yaʿĕqob et sôn fils Lĕbna Dĕnguĕl, publiées par M. J. Perruchon. L'attention des élèves a été appelée sur la division hiérarchique des fonctionnaires publics et des officiers de la maison royale. Plusieurs termes désignant des grades divers sont encore très obscurs, et il est à souhaiter que cette matière forme l'objet d'une étude particulière de la part d'une mission scientifique envoyée en Abyssinie. La nomenclature des cultes idolâtriques réprimés

très sévèrement par Zarĕ'a Ya'ĕqob semble indiquer des influences indo-perses et donne lieu à des rapprochements intéressants qui ont été exposés aux élèves. D'un autre côté, les expressions amhariques qui se trouvent en grand nombre dans ces chroniques fournissaient l'occasion de faire remarquer certaines règles de mutations phonétiques qui ont contribué à la naissance de l'amharique, la langue officielle de l'Abyssinie moderne. Ceux d'entre les élèves qui font l'assyriologie avec le directeur d'études ont pu se rendre compte des phénomènes du curieux atavisme linguistique qui a ramené la syntaxe amharique à l'ordre qui lui est propre dans l'ancienne langue assyro-babylonienne.

On a consacré un temps plus considérable qu'à l'ordinaire à l'étude des inscriptions sabéennes. Les textes publiés par MM. Müller, Mordtmann et Glaser ont été traduits et minutieusement analysés. Ici le domaine de l'inconnu est encore très vaste et la comparaison générale des langues sémitiques doit être souvent mise en œuvre pour faire jaillir un peu de lumière.

En ce qui concerne, enfin, les études comparatives des langues touraniennes, on a pu terminer cette année l'examen analytique de la grande inscription turco-runiforme de l'Orkhon, d'après la plus récente publication de M. Radloff. On y a constaté, à côté d'influences chinoises dominantes, l'infiltration déjà perceptible des légendes épiques de la Perse sassanide. La langue hongroise a été étudiée surtout au point de vue de la grammaire comparée, et les règles ont été éclaircies au moyen d'exemples pratiques tirés des meilleurs auteurs. La prosodie magyare a été illustrée par la célèbre élégie sur la défaite de Mohacs et par des extraits de poésies plus récentes.

M. F. Vincent prépare pour l'obtention du diplôme de l'École une traduction des *Chroniques éthiopiennes* des Ras Mikaël et Joas, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale; elle sera accompagnée d'une étude historique de l'époque.

M. A.-L. Bouvat est en voie d'achever sa traduction du livre intitulé *Kitâb-ul-Idrâk lillisân-il-atrâk* (le moyen de parvenir à la connaissance de la langue des Turcs), par *Athir-ed-Dîn Abou*

Hagyân Mohammed ibn Yousouf al-Andalousî-al-Gharnathî (de Grenade en Espagne). Cette traduction sera accompagnée d'une notice biographique et bibliographique sur l'auteur et de comparaisons avec les travaux philologiques des turcologues modernes.

M. Dirr réunit les matériaux nécessaires pour la composition d'un manuel pratique de la langue hongroise.

XX. — PHILOLOGIE ASSYRIENNE.

Directeur d'études : M. Jules Oppert, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres), professeur au Collège de France. — Maître de conférences : le R. P. Scheil, ancien membre de la Mission française du Caire.

CONFÉRENCES DU P. SCHEIL.

Durant le premier semestre eurent lieu, tous les lundis, des exercices d'initiation sur la grande inscription d'Asurbanipal; tous les vendredis, le déchiffrement plus ardu des textes encore peu éclaircis de la *Babylonian Expedition* de Pennsylvanie à Niffer. Deux fascicules de ces documents, historiques, juridiques, religieux, d'écriture archaïque et archaïsante furent lus et expliqués.

Durant le 2e semestre, une partie du temps fut consacrée à la lecture et au déchiffrement des *Sumerisch-Babylonische Hymnen* (époque grecque), publiés, mais non déchiffrés, par Reisner. Enfin, on s'attaqua aux originaux sous formes d'estampages et de tablettes dont, fort heureusement, le maître de conférences a rapporté une assez belle collection de ses voyages en Orient.

MM. Basmadjian, Fossey, Hubert ont écrit divers articles assyriologiques dans les revues. M. Fossey a collaboré avec le maître de conférences pour un Précis de grammaire assyrienne. M. Virolleaud va chercher au Musée de Constantinople un sujet de thèse et s'exercer à l'étude directe des monuments.

XXI. — ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études : M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres).

Matières traitées[1]. — Inscription romaine métrique découverte à Baalbek (d'après photographie et copie inédites).

Sépulcre juif récemment découvert à Jérusalem (ossuaires à épigraphes hébraïques et grecques, d'après relevés inédits).

Dolmens et monuments mégalithiques de Palestine.

Antiquités découvertes dans les fouilles de Tell es-Sâfi par le Dr Bliss.

Empédocle, les Manichéens et les Cathares, d'après le *Livre des Scholies*, de Théodore Bar Khouni.

Discussion critique des *Textes d'auteurs grecs et romains relatifs au judaïsme*, de M. Th. Reinach; solutions proposées : le garum fait de poissons sans écailles *interdit* aux juifs selon Pline (*dicatum* = [*ab*]*dicatum*); — le sanctuaire de Zeus Hypsistos et l'autel d'Abraham sur le mont Garizim; — les autruches d'Héliogabale; — Avaris et le lieu de résidence de Moïse en Egypte; — la prétendue navigation des Aradiens sur le Jourdain; — le prétendu lac de Tarichée (corriger *Tibériade*, dans Pline et Solin); — la mer Morte et le territoire nabatéen, d'après Diodore; — la prétendue prise de Jéricho par Artaxerxès (la leçon de Solin : *Artaxerxis*, issue d'une fausse lecture du texte de Pline, *Arx*[*arcis*]*Judææ*, se rapportant à Machærus); — le décret du peuple athénien en l'honneur du roi juif Hyrkan (les envoyés athéniens chargés de le lui porter à Jérusalem n'ont pu s'acquitter de leur mission parce que Hyrkan venait d'être emmené en captivité par les Parthes; ils durent consigner l'instrument diplomatique aux autorités de la

[1] La plupart des matières traitées dans la conférence ont été ou seront reproduites en substance dans le *Recueil d'archéologie orientale*, t. IV, en cours de publication, à la librairie Leroux. L'intention du directeur était de les donner dans la suite de ses *Études d'archéologie orientale*, faisant partie de la Bibliothèque de l'École des hautes études; mais il a dû renoncer à ce projet, devant le *veto* de la commission de publication.

première ville de Palestine où ils avaient débarqué et appris l'événement); c'est aux archives de cette ville que Josèphe ou ses sources, en ont emprunté le texte.

L'église de la Néa, à Jérusalem (nouveaux arguments à l'appui de النية = Νεά).

Corrections de plusieurs passages du *Livre de la Création*, d'El-Balkhi.

Étude de diverses inscriptions palmyréniennes et grecques de Mésopotamie, Syrie et Palestine.

Les trois Karak de Syrie.

L'invention des reliques de saint Étienne, à Jérusalem.

La cité lévitique de Ruben, Mephaath (= ميفعة).

Les Sigles épigraphiques XMΓ et leur interprétation (nouveaux documents).

La *Strata Diocletiana* et les stations de la voie romaine de Palmyre à Risapha.

Un passage punique du *Pœnulus* de Plaute.

Vie de saint Léonce de Tripoli (rédaction syriaque).

Nouvelles inscriptions judéo-grecques de la nécropole antique de Jaffa.

Anses d'amphores portant l'estampille des rois de Juda et les noms de diverses villes de Palestine (d'après des moulages transmis par le Palestine Exploration Fund).

M. Clédat, nommé membre de l'École d'archéologie orientale du Caire, a quitté Paris au mois de février. Chargé de faire des recherches dans la nécropole de Meïr, il est resté en correspondance avec le directeur et l'a tenu au courant de ses nouveaux travaux. Il ne perd pas de vue la rédaction de sa thèse sur les rapports des panthéons égyptien et sémitique.

L'impression de la thèse de M. Dussaud sur l'histoire et les doctrines des Nosayris est achevée. Il met, en outre, la dernière main à la relation de son troisième voyage d'exploration en Syrie, qui contiendra, entre autres choses, nombre d'inscriptions inédites, grecques, nabatéennes et safaïtiques.

M. Palanque prépare un relevé des noms ou mots sémitiques contenus dans les inscriptions romaines et grecques.

D'accord avec le Directeur, M. Chabot a, comme les années précédentes, fait une série de leçons consacrées spécialement à l'épigraphie palmyrénienne.

XXII. — PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études : M. Gaston Maspero, membre de l'Institut (Académie des inscriptions et belles-lettres). — Directeur adjoint : M. Paul Guieysse. — Chargé de conférences : M. Alexandre Moret.

CONFÉRENCES DE M. GUIEYSSE.

La nature et la durée des conférences des cours 1899-1900 ont été fort variables suivant les sujets traités et l'aptitude des auditeurs. Pendant les trois heures de séance de chaque jeudi, on a traité généralement trois ou quatre matières différentes, de façon à faire profiter de l'enseignement le plus grand nombre d'auditeurs possible. En dehors de l'enseignement régulier de la grammaire, des déchiffrements des textes hiéroglyphiques, de la lecture et de la traduction des textes hiératiques, le directeur adjoint a pu aborder une étude des textes religieux, principalement des rituels funéraires.

Plusieurs auditeurs ont pu commencer des mémoires qui doivent leur servir de thèses à l'École.

M. Palanque, thèse sur le Nil; M. Boudier, poèmes héroïques sur Ramsès III; M. l'abbé Ermoni, étude sur le chapitre CXXV; M. Philippe, étude sur l'armée égyptienne; M. l'abbé Deiber, textes des « Scriptores minores ».

CONFÉRENCES DE M. MORET.

La conférence du lundi, de 10 h. 1/4 à 11 h. 1/4, a été consacrée à l'histoire des six premières dynasties égyptiennes. Les

auditeurs réguliers. MM. Boudier, Deiber, Munier, Palanque, Philippe, van Becelaere, ont eu sous les yeux les textes légendaires des dynasties divines, les monuments récemment découverts de l'époque archaïque, et les textes et monuments de l'époque historique. Ils ont contribué à l'explication des inscriptions d'Assouan et de la stèle d'Ouni.

La conférence du mardi, de 2 heures à 3 heures, a porté sur la géographie historique de l'Égypte et a été suivie par les mêmes auditeurs. Après une exposition générale de la géographie du pays, telle que les Égyptiens la comprenaient, le cours a été consacré à une étude détaillée des trois premiers nomes de la Haute-Égypte, au point de vue de l'archéologie figurée, de la mythologie et de l'histoire. Les auditeurs se sont familiarisés avec l'emploi des listes géographiques conservées dans les temples et ont pris connaissance des monuments et des principaux textes de Philæ, Séhel, Éléphantine, Assouan, Ombos, Silsilis, Edfou, El Kab et Esneh.

Parmi les auditeurs, plusieurs ont en préparation des travaux importants : M. Boudier, sur les poèmes héroïques du règne de Ramsès III; M. Deiber, sur Clément d'Alexandrie; M. Palanque, sur le Nil à l'époque pharaonique; M. Philippe, sur le costume militaire et les armes en Égypte.

XXIII. — RAPPORT DE M. HENRI LEBÈGUE,

LICENCIÉ ÈS LETTRES, CHEF DES TRAVAUX PALÉOGRAPHIQUES.

1. *Conférence élémentaire de paléographie.* — La conférence du jeudi a été presque toujours consacrée à des exercices de déchiffrement. Les élèves ont été habitués à lire les spécimens en écriture onciale et en écriture minuscule dans les publications de facsimilés photographiques assez nombreuses aujourd'hui. A partir de Pâques, on a étudié les planches qui font suite à la *Commentatio palæographica* de Bast. La conférence a été suivie jusqu'au bout par M. Lafont, Mlle Lafont, MM. Graindor, Polack et Bar-Abraham. Ils ont appris à connaître les sigles usuels et les abré-

viations techniques, et sont en état de lire un manuscrit de difficulté moyenne.

II. *Surveillance et assistance données aux élèves dans les bibliothèques.* — M[lle] Renée Lafont a fréquenté avec assiduité la Bibliothèque nationale et a collationné différents manuscrits de Cicéron pour la conférence particulière de M. Havet. Le chef des travaux paléographiques l'a aidée de ses conseils.

III. *Travaux entrepris par le chef des travaux paléographiques.* — *Grec.* A la demande de M. Foerster, de Breslau, le chef des travaux paléographiques a fait quelques vérifications dans le Coislin 180; il a examiné, pour M. Wilhelm Fritz, d'Ansbach (Bavière), qui prépare une édition critique des *Lettres de Synésius*, de nombreux «punti critici» dans les mss 1038, 1040 et dans le ms. 4453 de la Bibliothèque Mazarine.

Latin. A la demande de M. Chatelain, il a vérifié une série de passages dans les mss latins 12207, 12243, 12238. La direction des *Monumenta Germaniæ Historica* a obtenu une collation partielle des mss 5296, 7419, 7420 et 8070.

Le professeur Giuseppe Marra, de Florence, a obtenu la copie (l'état de mutilation du manuscrit demandait plutôt une copie qu'une collation) du *De Corona militis* de Tertullien, contenu dans le ms. 1622 (cod. Agobardinus).

Français. M. Georg Steffens, ancien élève de l'École des hautes études, a obtenu une collation partielle du ms. 1591.

MISSIONS DE LA VILLE DE PARIS.

Depuis 1877, le Conseil municipal de Paris alloue à la Section des sciences historiques et philologiques une subvention annuelle de 12,000 francs, dont le tiers au moins doit être consacré à des bourses de voyages à l'étranger, le reste de la subvention pouvant être attribué à des bourses d'études [1].

Nous donnons ici un résumé des résultats obtenus dans les principales missions [2].

MISSION DE M. SAROÏHANDY EN ESPAGNE.

Nous savons que la langue de l'Aragon se distinguait, au moyen âge, de celle de la Castille. Après la réunion des deux couronnes, c'est-à-dire depuis la fin du XVe siècle, l'aragonais a peu à peu cédé la place au castillan. Il ne l'a pas fait, toutefois, sans laisser de souvenirs. Dans toutes les localités du Bas et du Haut-Aragon on peut, aujourd'hui encore, relever quantité de mots et de tours qui sont particuliers à la province; et, dans la région montagneuse, il subsiste des dialectes qui ont une physionomie nettement distincte du castillan. Il y a trois ans, j'ai déjà étudié le dialecte de Graus [3], qui semble être un intermédiaire entre le catalan et l'aragonais. Cette année j'ai pu retrouver, du côté opposé à la Catalogne, sur la frontière des pays de langue basque, dans le fond des vallées pyrénéennes, un langage qui ne s'entend plus que dans six ou sept villages, et qui a conservé les caractères de l'aragonais, tels que nous les notons dans les anciens textes.

Les principaux de ces villages sont Ansó et Echo. Pour y arriver, j'étais parti en diligence de Pampelune, marchant sur Jaca; après m'être arrêté à la petite station balnéaire de Tiermas,

(1) Voir plus haut, p. 55, le règlement relatif à ces bourses.

(2) Nous devons ajourner à l'an prochain la publication de quelques rapports.

(3) Voir *Annuaire* 1898, p. 85.

j'arrivai à Berdún et j'y laissai la route de Jaca pour prendre une voiture qui m'amena à Ansó, gros bourg où je devais rester plus de trois semaines. La route de Berdún à Ansó, très pittoresque au passage d'une gorge appelée la Foz, n'est faite que depuis quatre ans. Pour aller à Fago, le dernier hameau que l'on rencontre avant d'entrer en pays basque, ou pour se rendre à Echo, localité importante qui se trouve à trois lieues à l'est d'Ansó, il n'y a plus que de mauvais *caminos de herradura* des plus accidentés et des plus rocailleux. La région où nous sommes n'est pas un pays pauvre; sur les montagnes s'étendent de vastes pâturages où sont élevés de grands troupeaux de moutons et de bœufs. Les municipalités, dont ces pâturages sont la propriété, en tirent de gros revenus, et celle d'Ansó est assez riche pour fournir un traitement annuel assez élevé à un instituteur, une institutrice, un médecin, un pharmacien, un vétérinaire. Il y a même un barbier, fonctionnaire municipal, qui va gratuitement raser chez eux les *vecinos*.

Les femmes d'Ansó (*Ansotanas*) sont en général fort jolies. Presque toutes portent encore l'ancien costume des montagnardes. Il se compose essentiellement d'une robe sans taille (*basquiña*) et sans manches, laissant à découvert les manches de chemise qui sont longues et bouffantes, d'une collerette (*gorguera*), plissée et amidonnée, se relevant autour de la nuque, et d'un voile (*bancal*) couvrant la tête et les épaules. Ce sont elles que l'on voit en hiver, dans les grandes villes du nord de l'Espagne, quelquefois à Madrid, offrant aux consommateurs assis dans les cafés du thé des montagnes (qui leur vient de Suisse!). Hors de chez elles, il arrive qu'on leur donne le nom de *Chesas* (femmes de Echo). Cependant à Echo, la basquine, aujourd'hui, n'est plus de mode; seule une octogénaire continue à la porter.

Une route, partant de Echo, était sur le point d'être terminée. Elle sera parallèle à celle d'Ansó et rejoindra comme elle la grand'route de Pampelune à Jaca. Les communications devenant ainsi plus faciles, il est à craindre que le langage qui nous intéresse n'aille en s'altérant. Aujourd'hui déjà, il a subi très fortement l'influence du castillan. Il n'est plus guère parlé que par

les vieillards et par les femmes. Les hommes, eux, dédaignent volontiers de s'en servir. A Ansó, j'allais m'asseoir l'après-midi sur le seuil des portes où les femmes étaient occupées à coudre, à tricoter, à écosser des *albejas* ou des *tentillas*. Je les écoutais parler, notant les expressions locales qui leur échappaient. Le travail était lent et les pages de mon carnet ne se remplissaient pas aussi vite que je l'aurais souhaité. Les aimables voisines qui me recevaient ainsi en leur compagnie, avaient cru tout d'abord que je venais me moquer d'elles, et elles ne m'épargnèrent ni les brocards ni les quolibets. Il veut, se disaient-elles, nous mettre dans quelque comédie. Mais je ne tardai pas à devenir leur ami; elles m'apportaient une chaise, m'offraient de quoi me rafraîchir, et j'ai passé au milieu d'elles bien des heures utiles. Je dois aussi beaucoup de remerciements au jeune José Aznar Sanz, qui m'accompagnait dans mes promenades et qui m'a dicté un certain nombre de contes que, malheureusement, il avait appris dans des livres castillans. Dans tous les autres villages que j'ai traversés, j'ai trouvé un aussi bon accueil et la même facilité pour en étudier la langue. Ces montagnards aragonais sont vraiment de bien braves gens. M. Joaquín Costa, toujours disposé à me donner des marques de bienveillance, m'avait fait parvenir une lettre du gouverneur de la province de Huesca, me recommandant aux *alcaldes* et aux officiers de la *guardia civil*. Il ne m'est arrivé aucune aventure fâcheuse où ces autorités aient eu à me prendre sous leur protection.

Étant à Echo, je suis allé à Sireza qui n'en est qu'à une demi-lieue. Puis je suis parti à dos de mulet pour Urdués et Aragüés. La langue y est presque la même qu'à Echo. Mais, lorsqu'on arrive à Borao, on est tout surpris de ne plus entendre que le castillan. Après ce dernier village, nous rejoignons la route de Canfranc où passe une diligence qui vient d'Oloron, et nous sommes aux portes de la charmante petite ville de Jaca, la reine des montagnes, si coquette avec ses murailles et sa vieille cathédrale. Je m'y repose quelques jours et je visite les archives du chapitre. J'y suis conduit par M. Gil Bergès, originaire d'un village voisin (Jasa), ancien ministre de la république avec Cas-

telar, et aujourd'hui l'un des avocats les plus fameux du barreau de Saragosse.

De Jaca, je vais dans la belle et fertile vallée de Tena. Je m'arrête à Biescas. Plus haut dans la vallée, on trouverait Sallent, où Antonio Perez, échappé des prisons de Saragosse, se cacha deux jours avant de pénétrer en France, et les bains renommés de Panticosa, qui attirent tous les ans un nombre considérable de malades et de touristes. Le castillan a fortement envahi toute cette vallée de Tena, ainsi que la vallée voisine de Broto. Je descends jusqu'à Boltaña, bourg de moyenne importance, mais qui est *cabeza de partido*. J'y suis fort bien reçu par un ami de M. Costa, Don Enrique Gistau, avocat et gros commerçant que tout le monde connaît à dix lieues à la ronde. Il me donne des lettres de recommandation pour tous les villages par lesquels je dois encore passer.

Je pars au plus vite de Boltaña, où l'on ne parle que le castillan et, après dix heures de chemin à dos de mulet, j'arrive à Bielsa où je retrouve enfin un dialecte local nettement caractérisé. La vallée suivante est celle de Gistain; on y parle à peu près la même langue qu'à Bielsa. Nous avons là trois villages: Plan, et tout près San Juan (*de Plan á San Juan, las gallinas i ban*, comme dit le proverbe) puis Gistain qui a donné son nom à la vallée[1]. J'entre en relations avec un jeune abbé né à Plan, Mossen Cruz La Plana. Il s'intéresse vivement à mes études et passe avec moi la bonne moitié de son temps. Nous montons ensemble à Gistain, situé sur la hauteur dominant Plan et San Juan. Chose curieuse! dans ces trois villages et dans ceux de la vallée de Bielsa, les maisons sont bâties comme en Suisse et dans la Forêt-Noire, le costume des femmes y est le même: jupe courte, corsage de velours très décolleté, se laçant sur la poitrine. Il y a des familles

[1] Les Espagnols l'appellent aussi vallée de *Gistau* (cp. le nom propre cité plus haut: D. Enrique *Gistau*). Le nom actuel du village est *Chisten*. Dans un acte notarié, daté de 1463, appartenant à la famille de Mossen Cruz, je vois les trois orthographes suivantes: *Gistayn*, *Gistay*, *Gistany*, ce qui doit se lire *Gistañ*. Je croirais volontiers que c'est une fausse lecture qui a donné naissance à la forme *Gistau* (*Gistan*).

avec des noms allemands. J'ai connu à Bielsa une brave femme qui avait été mariée à un *Leser* et en avait eu dix-sept enfants. Cependant, dans la langue, pas de trace d'influence germanique. La ressemblance avec le catalan commence à s'accentuer. A Benasque elle est très forte. Le dialecte y rappelle celui de Graus, mais il a, beaucoup moins que ce dernier, subi l'influence du castillan.

Donnons maintenant, avec le castillan en regard, un certain nombre de phrases, recueillies à Ansó et à Echo. Le langage de cette région offre d'autant plus d'intérêt que, actuellement, il se trouve séparé des dialectes de transition, comme ceux de Bielsa, de Gistain et de Benasque, par une zone très étendue (vallées de Canfranc, de Tena, de Broto), où le castillan officiel a presque entièrement supplanté le langage local. J'adopterai l'orthographe du castillan, n'y apportant que de légères modifications: *b* est employé à l'exclusion de *v;* comme en catalan, comme autrefois en castillan, *x* représente une variété de *ch* français.

ANSÓ.

Cómo te clamas? Porqué ploras? Fa buena caló. Me fan goyo tus güellos. A plebiu i ya está xuta la carrera. Deban da caseta bi' staba una xerata que itaba muita flama.	¿ Cómo te llamas ? ¿ Porqué lloras? Hace buen calor. Me hacen gozo tus ojos. Ha llovido y ya está seca la calle. Delante de la casita, había un fuego que echaba mucha llama.
¿ Cuálo yé o nueso ? Qui yé ixe ? ¿ De dó yes ? S'en yiba enta o mon.	¿ Cuál es el nuestro ? ¿ Quién es ese ? ¿ De dónde eres? Se iba hácia el monte.
En dó bibiz, bos? No tenez lana en ixa fusada. Qué agudo sez (soz)! Ez iu ent'a era á esnoyá-os; Escuitá, tia Bos!	¿ En dónde vive Vd? No tiene Vd. lana en esa husada ¡ Qué agudo es Vd. ! Ha ido Vd. hácia la era á desenojarse ¡ Escuche, tía Fulana ¡
Ya trillaz ? En cuála era ? Ixo solo en tenez, ixo solo ez culliu!	Ya trillan Vds. ? ¿ En cuál era ? ¡ Eso sólo tienen Vds, eso solo han cogido!
Me adormíbai. Otra en tenébai. Cómo l'ébai de ganá, yo! No sabébai o que m'eba pasau.	Me dormía. Otra tenía. Como la había de ganar yo! No sabía lo que me había pasado.

Le diemos una peceta. Ficiemos la bulra dél. Estiemos con él mŭito rato. Le diciemos que no. Tres en ganemos.

Puyoron enta Loma. Las contoron i no'n faltó ninguna. Plegoron [1] ani-tarde.

De gordas en tiengo, delgaditas en queríbai. Ya en tiene de comida. No'n quiere bebé. No'n trobamos. Di-ne otro¡

Da-mene uno. Saca-tene dos. No querió dá-tene uno.

Dos en i'stá. En i'stá mŭitas. Cuánta en i'stá! (en bi'stá). No'n i'stá. No bi'stá camino. No bi'staba pan en casa.

Toma-lene (-line). Qui li'n a dito ixo? No li'n pagarán. No les en digas. Ya les n'a dito.

Ixo yera pa'rreguí-sen. Ban á paséa-sen. S'en yiban á bañá-sen.

Yé meco. Fablando pone masto o que yé fembra i fembra o que yé masto. Lo as féito aldrede....

As mullés en a Fuen Alta [3]:

A dó bas (ta ó bas)? Ent'a fuen. Josus, María! Cuánta chen bi'stá

Le dimos una peseta. Hicimos la burla de él. Estuvimos con él mucho rato. Le dijimos que no. Tres ganamos.

Subieron hácia Loma. Las contaron i no faltó ninguna. Llegaron anoche.

Gordas tengo, delgaditas quería. Ya tiene comida. No quiere beber (de eso). No hallamos (nada de eso). Di otro.

Dáme uno, Sácate dos. No quiso darte uno.

Hay dos. Hay muchas. ¡Cuánta hay! No hay. No hay camino. No había pan en casa.

Tómaselo [2] ¿Quién se lo ha dicho eso? No se lo pagarán. No se lo digas (á ellos). Ya se lo ha dicho.

Eso era para reírse. Van á pasearse. Se iban á bañar.

Es tartamudo. Hablando pone macho lo que es hembra y hembra lo que es macho. Lo has hecho adrede....

Las mujeres en la Fuente Alta:

¿Á dónde vas? Á la fuente.! Jesus María! Cuánta gente hay aquí!

(1) On dit aussi, mais plus rarement: *puyón*, *contón*, *plegón*, au lieu de *puyoron*, *contoron*, *plegoron*. Ce sont là des formes analogiques formées sur la 3e pers. du sing.: *puyó*, *contó*, *plegó*.

(2) A Bielsa on dirait: toma-lelo; no les lo digas.

(3) Fontaine où vont s'approvisionner d'eau toutes les familles d'Ansó. Elle est en dehors du village et ne coule pas très abondamment. Les femmes et les servantes y vont et en viennent continuellement portant sur la tête un seau cerclé de fer (ferrada) qui a la forme d'un tronc de cône; *ser de vez*, c'est avoir déposé sa *ferrada* pour marquer son tour et venir ensuite le reprendre.

áquí! Qui emple agora? No perdaz el agua, mocetas! Afunda a ferrada, que s'emplenará mejó[1]. Que plena la saca! As benin a zagnera! Si te parixe a tu que bas a emplí antis que no yo! Tu ebas d'abé plegau i empliu en seguida! Arrullá[2] mi ferrada! Pues aguantariai yo ixo! Creba-line! No la crebes, nina, que no yé nuesa!

Quién llena (hinche) ahora? No perdáis el agua, mocitas! Ahonda la herrada, que se llenará mejor. Qué llena la saca! Has venido la última! Si te parece á tí que vas á llenar antes que yo! Tu habías de haber llegado y llenado en seguida. Arrojar mi herrada! Pues aguantaría yo eso! Rómpasela! No la rompas, niña, que no es nuestra.

Bienen dos de bez! Por Dios, cuántas de bez! Sin de bebé água me tiengo de yí? Ya en beberás! Te boi á fé coscas. Tienes[3] o perello mũito duro. Que t'arrigues tu, lelo, imperfeto! Que fas aquí, fátuo, patarieco? Yinde! Aguarte! Que bamos á encorré-te á tochadas. Se fuye! Zarra a jeta, Miguela, zarra!

Vienen dos de vez! Por Dios, cuántas de vez! Sin beber agua, me tengo de ir? Ya beberás! Te voy á hacer cosquillas. Tienes el pellejo muy duro. Qué te ries tú, lelo, menguado! Que haces aquí, fatuo, patán! Véte! Aguárdate que vamos á correrte á palos. Se huye! Cierra la espita, Miguela, cierra.

ECHO.

Ya baxo, ya! Enta dó bes? Ta 'sti baxo. Ta dó be ixe ombre? Que be fer con ixo agũela? Ya bo!

Ya bajo, ya! Á dónde vas? Ahí abajo. A dónde va ese hombre? Que va á hacer Vd. con eso abuela?

(1) Il faut aller jusqu'à Bielsa pour entendre *millor*; *abella* (cast. *abeja*) ne se trouve ni à Ansó ni à Echo. Je l'ai noté à Aragüés. *Biello* n'est plus guère employé que par les personnes très âgées. Les jeunes disent *biejo*. Des gens se piquant de bien parler le castillan vont jusqu'à dire *una ceboja* (cast. *cebolla*), una *boteja* (cast. *botella*). Le tilleul (cast. *tilo*) se dit *tella* (lat. *tilia*): à Fago j'ai entendu quelqu'un l'appeler *teja*. On me faisait un jour à Ansó la remarque suivante: *pa decí meojo*, *decimos megollo* (cast. *meollo*). On pensait à un mot comme *pegollo* dont le correspondant castillan est *piojo*.

(2) *Arrullá* (*r*) (cast. *arrojar*) nous reporterait assez naturellement à un type latin **ad-rŏtulare*, M. Cuervo a proposé **ad-roscidare* pour la forme castillane. (Voir *Romania* XII, p. 108.) A Bielsa on trouve la forme simple (*rullar*).

(3) *Tienes*, *vienes* sont les formes castillanes qui ont remplacé *tiens*, *viens*. Ces dernières sont encore employées, à Aragüés.

M'em bo. Bo por água. Lo te do. Aquí so. No so alto. no, que so baxo. No bi so'stada. Cuando yes benida? Se son feitos múito gordos. Asti bi'n a uno. Bi'n a mŭitos. Bi'n eba tres ú cuatro. Cuantas bi'n a? No'n i a. Que bi'n a?

Ya voy! Me voy. Voy por agua. Te lo doy. Aqui estoy. No estoy. arriba, no que estoy abajo. No he estado allí. Cúando has venido? Se han hecho muy gordos. Ahí hay uno. Hay muchos. Había tres ó cuatro. Cúantos hay? No hay. Qué hay?

Ai, que fambre que é! Tu as la nariz gran. As tiempo? No'n 'é. Ya ne as. La muller, pa que Femos? Tres m'en e traidas. No lé encontrada. La m'a furtada. No la m'e lebada. Di-lome. Mia que la te crebo.

Ay! que hambre que tengo! Tú tienes la nariz grande. Tienes tiempo? No tengo (de eso). Ya tienes (de eso). La mujer, para que la tenemos? Tres me he traido. No la he encontrado. Me la ha hurtado. No me la he llevado. Dimelo. Mira que te la rompo.

El dia seis se morié. Yo queriba pero él no querié. Me decié su'rmana que bi eba una aquí. Estié mŭito tiempo. Se facié mal. Cuatro pecetas me costé. Se cremé lo chaleco lo ombre mío. Se marché bien quedas. Ganeron lo pléito. Puyeron enta alto. No li'n torneron [2].

El día seis se murió. Yo quería pero él no quiso. Me dijo su hermana que había una aquí. Estuvo mucho tiempo. Se hizo mal. Cuatro pesetas me costó. Se quemó el chaleco el hombre mío. Se marchó bien quedito. Ganaron el pleito [1]. Subieron hácia arriba. No se lo tornaron (devolvieron).

Asta lugo. Pa qué no lo deciba lugo. No'n quieren comer pon. No m'a escrito pon. No a féito oi pon d' áire. No i'n a pon (No i'n a ni mica ni pon).

Hasta luego. Para que no lo decía luego. No quieren comer (nada de eso). No me ha escrito. No ha hecho hoy aire. No hay.

(1) *Pleito* en castillan, est un mot emprunté à l'aragonais *plac'tum*, pléito, cp. *factum : feito*.

(2) *Ganeron, torneron* ont été refaits sur *dieron*. Ces formes ont servi à leur tour pour former les personnes correspondantes du singulier: *dié* (cast. *dió*), *gané* (cast. *ganó*), *torné* (cast. *tornó*). Ou bien, faudrait-il considérer *dié* comme le représentant du latin dedit (* *diede*, * *diee dié*)? Dans le registre de Giltarín, *Merino de Saragosse* (1291-1312), édit. Man. Bofarull (Saragosse 1889), on lit à la page 62 : El vestiment que el seynnor Rey hi *die*; et plus loin: II trapos de seda que hi *die* el seynnor Rey. — A Bielsa, on trouve au parfait les formes suivantes: me'l *dioren*, me'l *dicioren*, *estioren* chugando tota la nuel, tu no lo

On le voit, la langue de Echo, tout en étant essentiellement la même que celle de Ansó, a néanmoins un certain nombre de tours qui lui sont propres. Notons aussi que la forme de l'article est *lo* à Echo. Il en est de même à Aragüés : *lo robillo*, le jaune d'œuf (lat. *rubellus*?). C'est *o* que nous rencontrons partout ailleurs, jusqu'à Bielsa. Ici, et dans la vallée de Gistain, nous avons *el*, au singulier, *es* au pluriel (à Benasque *els*) : *toz es dias* (cast. *todos los dias*).

L'*r* final, qui a disparu à Ansó (*fé*, *trobá*, *cullí*, *lugá*, *mullé*, *coló*, *pastó*) se prononce à Fago et à Echo (*fer*, *trobar*, *cullir*, *lugar*, *muller*, *color*, *pastor*). Il a de même disparu à Graus et à Benasque, tandis qu'on l'entend à Bielsa et à Plan. Dans le village de Gistain, tout voisin de Plan, non seulement l'*r* se prononce, mais il a donné naissance à un *e* paragogique, comme celui que l'on trouve à la fin des vers dans les anciennes romances castillanes [1] (*fere*, *trobare*, *cullire*, *lugare*, *mullere*, *colore*, *pastore*). Cet *e* ne représente évidemment pas l'*e* du latin, et nous le trouvons dans bien des mots où cette hypothèse ne serait pas admissible. Tels sont, par exemple, *febrere*, *candelere*, *granere* (à Bielsa et à Plan : *febrer*, *candeler*, *graner*; partout ailleurs : *febrero*, *candelero*, *granero*).

Au pluriel, l'*r* disparaît, même lorsqu'il a été maintenu au singulier : *lugar* (*lugás*), *muller* (*mullés*), *color* (*colós*), *pastor* (*pastós*). Le pluriel de mots comme *carabinero*, *carpintero*, *zapatero* appelle une remarque : Dans une région comme celle de Bielsa et de Plan, où l'*o* final de ces mots est tombé, nous ne serions pas surpris de trouver des pluriels en *és* : *carabiner* (*carabinés*), *carpinter* (*carpintés*), *zapater* (*zapatés*). Ce qui nous étonne, c'est de rencontrer aussi ces formes de pluriel là même où la voyelle finale a été conservée : *o cordero* (*os cordés*), dit-on à Fago, *el arriero* (*els arriés*), à Benasque. Peut-être devons-nous en con-

biores, tu no *pagores* cosa (me lo dieron, me lo dijeron, estuvieron jugando toda la noche, tu no la viste, tu no pagaste nada).

(1) Voir dans *la Leyenda de los Infantes de Lara*, de D. Ramón Menéndez Pidal (p. 418 et suiv.), la discussion des opinions émises sur cet *e* paragogique.

clure que dans ces mots l'*o* de la syllabe finale est tombé au pluriel, tout en étant maintenu au singulier. C'est là un état de choses que nous trouvons à Benasque, non seulement pour les mots dont nous nous occupons, mais en général pour tous les substantifs. On dit ici : *el rico* (*els rics*), *el amigo* (*els amics*), *el gato* (*els gats*), *el prau* (*els prats*), *el dito* (*els dits*). On peut avoir dit ailleurs *cordero* (* *corders*), d'où la forme actuelle *cordés*.

Dans les trois vallées de Tena, de Broto et de Bielsa, *p*, *t*, *k* latins intervocaliques semblent avoir été conservés et ne pas avoir abouti comme partout ailleurs à *b*, *d*, *g*. C'est là un fait curieux et il est intéressant de remarquer qu'on le constate aussi en France, dans la vallée d'Aspe [1]. Voici des exemples de Bielsa : *capeza* (*cabeza*), *crapa* (*craba*), *napo* (*nabo*), *lupo* (*lobo*), *liepre* (*liebre*). — *álica* (*áliga*) : c'est le cast. *águila* (lat. aquila), *noquera* (*noguera*), *pocilca* (*pocilga*), — *m'a gustato*, *l'e trobato*, *cuan as tornato? seis ne tenito*, *cuanto a plebito!* On se moque des gens de cette contrée en leur demandant : *As almorzato? farinato*? Ils sont censés répondre : *No m'en an guardato*.

Nous avons dit qu'à partir de Bielsa la ressemblance avec le catalan commençait à s'accentuer : nous venons de mentionner la chute de l'o final après *-r* : *soler* (*solero*), *ferrer* (*ferrero*). Elle est aussi très fréquente après *-n* et après *-l* : *man* (*mano*), *plan* (*plano*), *plen* (*pleno*), *camin* (*camino*), *molin* (*molino*), *pin* (*pino*), — *fil* (*filo*), *cul* (*culo*). On ne la constate guère après les autres consonnes. Dans les mots comme *faxo*, *coxo*, *baxo*, *dexar*, où, nous l'avons dit, *x* représente une variété de *ch* français, il s'est développé entre ce son et la voyelle qui précède un son transitoire, qui, à partir de Bielsa, devient dettement un *i* : *faixo*, *coixo*, *baixo*, *deixar*. Par contre, des mots comme *muito*, *dreito*, *cueito*, *feito* aboutissent à *muto*, *dreto*, *cueto*, *feto* [2]. Il en est de même dans la vallée de Gistain.

[1] D'après M. Paul Passy, qui, dans sa conférence de l'École, nous a exposé les résultats de l'enquête commencée par son frère Jean et poursuivie par lui, sur la langue et l'origine des Ossalois.

[2] Cp. encore *let* (*lei* à Echo. Le mot est perdu à Ansó), *nuet* (*nuei*, qui a aussi disparu à Ansó, n'est plus employé à Echo que par les vieillards).

C'est dans cette vallée de Gistain que nous voyons apparaître les parfaits formés à la façon catalane, de l'infinitif du verbe, précédé de l'indicatif du verbe aller. Dans le village même de Gistain, on emploie simultanément les anciens parfaits et ceux de formation récente : *perdion* (*ban perdere*) *una parada de mulas.* A Plan, on donne la préférence aux derniers : *le boi tirar un tiro i no se ba bochar* (fr. bouger). C'est ici que nous notons pour la première fois la terminaison en *-n* de la première personne du pluriel, qui à Bielsa est encore terminée en *-mos* : *carriarén* (*carriaremos*) *la fuella*[1] *tal pallar. Irén* (*iremos*) *a plegar caragols*[2].

A Benasque, on se croirait presque en pays catalan. On entend des infinitifs comme *tinre* (cast. *tener*), *prenre* (*prender*), *salre* (*salir*), *bulre* (*bullir*), *sabre* (*saber*), *bere* (cast. *ver*), *cáire* (*caer*). *béure* (*beber*), *créure* (*créer*), *escríure* (*escribir*)[3], *ríure* (cast. *reir*). Le groupe *lt* a été conservé : *molto*, *esculta*. L'*l* se mouille à l'initiale et dans les groupes *pl*, *cl*, *gl*, *fl.* : *lluna*, *lloco*, *pllano*, *ellaro*, *gllárima* (à Plan *glárima*, cast. *lágrima*) *fllama*. Le *t* se prononce très nettement à la fin de mots comme *dificultat*, *mitat*, et à la deuxième personne du pluriel de l'impératif : *portat m'en dos*, *ubrit la puerta*, *fuit d'asti*[4]. Le groupe *ts* est maintenu à la finale

[1] *Fuella* (cast. *hoja*). Nous avons vu plus haut *güello* (cast. *ojo*). La diphtongaison de la voyelle n'est pas empêchée comme en castillan par la présence de la palatale qui suit (voir Cornu, *Romania* XIII, p. 285). Cp. encore *nueit* (cast. *noche*), *güeit*, à Benasque (cast. *ocho*), *güerdio*, à Echo (cast. *ordio*). D'autre part un certain nombre de mots présentent une voyelle diphtonguée que l'on ne rencontre pas en castillan. Tels sont *tieda* (cast. *tea*); *tabierna*, à Bielsa (cast. *taberna*); *güembro* (cast. *hombro*); *müera* à Bielsa (cast. *mora*).

[2] On sait qu'en français toutes les premières personnes du pluriel semblent être dues à l'analogie de celles du verbe être. La terminaison *-umus* du latin *sumus* (a. fr. *sons*) aurait peu à peu envahi toute la conjugaison : *chantons* qui ne peut venir de *cantamus*, représenterait un type **cantumus*. Nous trouvons à Plan un certain nombre de formes qui pourraient confirmer cette manière de voir. A côté de *son* (*somos*), on dit *eston* (*estamos*), *don* (*damos*), *bon* (*bamos*). On peut y ajouter *fon* (*femos*).

[3] Les anciens infinitifs n'ont pas encore entièrement disparu. On dit *ta escriure*, mais *ta escribi-lo*.

[4] *Mitat*, *portat*, *fuit* sont des graphies que l'on trouve dans les anciens textes castillans. On devait sans doute en prononcer le *t*, comme à Benasque.

de la deuxième personne du pluriel et dans quelques autres mots. Il ne passe pas à *z* : *tots els mosets* (à Plan : *toz es mocez*), *que fets? qué dits? cuans en tenits?* Le son du *z* castillan est à Benasque complètement inconnu : *dotse* (doce) *cabesa* (*cabeza*). Remarquons enfin que les finales en *-as* s'y affaiblissent en *-es* : *les casades* (*las casadas*), *qué busques* (*buscas*)? *ta'n puyabes* (*puyabas*)?

Telles sont les particularités les plus importantes des dialectes des montagnes de l'Aragon, depuis les frontières du pays basque jusqu'à celles de la Catalogne. Je voudrais encore, pour finir, appeler l'attention sur le traitement particulier subi dans toute cette région par le *j* du latin (et par conséquent par le *g*, devant *e* ou devant *i*). On en aura déjà remarqué quelques exemples parmi les mots cités au cours de cet exposé. En Aragon comme en Castille, le *j* latin dans des mots comme *jocare*, *johannem*, *juvenem*, *junium*, *juncum* a d'abord été prononcé comme le *g* de l'italien *gente* (*djente*). Ce son *dj* était encore celui qu'on donnait au *j* de *jugar*, *juan*, *joven*, *junio*, *junco*, au commencement du xvie siècle. On sait par quelle suite de transformations on en est peu à peu arrivé en Castille à lui donner la valeur actuelle de la *jota*. En Aragon, le même son n'a pas subi autant de changements. Il est simplement devenu un son non vocalique et s'est assourdi en *tch*, que nous transcrivons *ch*, à la façon castillane, *chugar*, *chuan*, *choben*, *chunio*, *chunco*.

Les mots que l'on vient de citer n'appartiennent peut-être pas au vieux fonds populaire de la langue. A côté d'eux il y a, en castillan, d'autres mots où la consonne latine n'a pas été traitée de la même façon. A côté de *junto*, on trouve *yunto* et anciennement, à côté de *gente*, on trouvait *yente*. Les mots latins *gipsum*, *jentare*, *jugum*, *jacere* sont devenus *yeso*, **yentar*, (puis *yantar*), *yugo*; *yacer*. Les suivants : *gelare*; **jeniperum*; **jenuarium*; **genuculum*; *germanum* ont abouti à *elar*, *enebro*, *enero*, *inojo*, *ermano*. En Aragon, au contraire, le traitement de la consonne latine a partout été le même. On a dit autrefois : *junto*, *gent*, *geso*, *jentar*, *jugo*, *jacer*, *jinebro*, *genollo*, *germano* et l'on dit dans les dialectes

modernes : *chunto; chen, cheso, chentar, chugo*[1], *chacer, chinebro, chinero* (Benasque), *chenullo* (Echo), *chirman* (Plan). Ceci dit, il semble bien que le mot espagnol *chaza*, terme du jeu de paume, doive se rattacher à *chacer* (*iacere*). C'est, en effet, le lieu où la balle se trouve (*jacet*) après avoir été lancée. On a parfois considéré ce mot comme un emprunt fait au français. Je le croirais plutôt originaire non précisément de la région que nous étudions, mais de la Navarre, dont la langue a été longtemps la même que celle de l'Aragon et où le jeu de paume a toujours été très en honneur.

J. Saroïhandy.

MISSION DE M. BARRAU-DIHIGO EN ESPAGNE.

En 1898, pendant mon voyage en Espagne, je m'étais surtout préoccupé de réunir les diplômes octroyés du VIIIe au XIe siècle par les souverains des Asturies et du Leon (voir *Annuaire* de 1900, p. 76 et suiv.). Au cours de mes investigations, j'avais pu me convaincre que le recueil de ces actes, entrepris par moi, serait une œuvre de longue haleine, nécessitant des séjours prolongés dans plusieurs villes, et peut-être même impossible à terminer, en l'état actuel des choses : en effet, pour le mener à bonne fin, il faudrait pénétrer dans les archives de plusieurs cathédrales dont l'accès est interdit. J'espère surmonter un jour cette difficulté, et je ne renonce pas à la préparation du *Corpus* dont je parle; mais, comme il n'est pas douteux que, de longtemps encore, il ne sera pas achevé, j'ai, en 1899, travaillé simultanément sur plusieurs matières, au lieu de concentrer mes efforts sur un seul point. Je me suis donc proposé :

1° De compléter à Madrid, soit à l'*Archivo histórico nacional*,

[1] On trouve aussi *chubo*, autrefois *jubo*. Sur ce dernier avaient été formés *jubero*, *jubada* qui apparaissent fréquemment dans les textes du moyen âge en Aragon et en Navarre et dont la parenté avec le cast. *yuguero*, *yugada*, ne semble pas toujours avoir été soupçonnée. (Dozy fait de *jurada* un mot arabe qui, dit-il, n'est pas dans les dictionnaires, mais qui s'emploie encore en Algérie.

soit à la Bibliothèque nationale[1], soit à la bibliothèque de l'Académie de l'histoire, les renseignements que j'avais déjà recueillis sur les diplômes royaux antérieurs à 1037[2];

2° De copier à l'Archivo tous les jugements asturiens, léonais ou galiciens, conservés en originaux ou dans les cartulaires, et antérieurs à 1037 également;

3° D'examiner les plus anciennes chartes de l'Archivo.

I. Diplômes royaux asturiens et léonais antérieurs à 1037.

A. — *Archivo histórico nacional.*

On ne saurait, à l'heure présente, faire des recherches définitives dans ce dépôt, parce qu'il est en pleine période de formation. Avant d'être installé dans le palais de la Bibliothèque et des Musées nationaux, il ne comprenait que les chartes et les cartulaires provenant des monastères supprimés. Aujourd'hui, grâce à l'activité de son très intelligent directeur, Don Vicente Vignau, non seulement il est organisé d'une façon méthodique, mais encore ses divers fonds s'accroissent sans cesse. Les *Archivos de Hacienda* de province, les archives d'Alcala, les ministères, etc., ont envoyé beaucoup de documents; en octobre 1899, des centaines de registres et de liasses attendaient dans les caves le moment prochain où on allait les cataloguer[3]. Sans doute, pour l'époque dont je m'occupe, les acquisitions sont moins considérables que pour les temps modernes. Cependant je dois signaler

[1] La Bibliothèque du Palais royal n'ayant été ouverte qu'à la fin d'octobre, je n'ai pu y passer autant d'après-midi que je l'aurais voulu. Au reste, les copies qui s'y trouvent ne sont pas, m'a-t-il semblé, indispensables pour l'établissement des textes : leur connaissance ne m'intéresse guère qu'au point de vue bibliographique.

[2] C'est la date de la réunion de la Castille et du Leon (avènement de Ferdinand Ier).

[3] Il convient de dire, à ce propos, que le personnel rédige avec un zèle des plus louables l'inventaire de ce dépôt et met très gracieusement les fiches à la disposition des lecteurs.

la présence récente de trois volumes, déposés jadis à la Cámara de Castilla[1].

1° Une collection de copies de chartes royales (9 antérieures à 1037), tirées des archives de la cathédrale d'Astorga: 210 × 219 millimètres, 44 cahiers de papier de 10 feuilles chacun (pas de foliotation), écriture soignée. La fiche correspondant à ce manuscrit porte : «Este manuscrito es copia del escrito por el dean D. Antonio Quintela en 1608, comisionado por el rey para averiguar las iglesias que en la dicha diocesis eran de fundacion real y pertenecian al real patronato.» En tête, il y a une lettre de Simon Pontero à Don José Carvajal (XVIIIe siècle).

2° Une collection de copies de chartes royales (11 antérieures à 1037) tirées des archives de la cathédrale d'Oviedo, et de notes sur divers monastères du diocèse: 218 × 310 millimètres, 852 feuillets, nombreuses mains, écritures souvent négligées. Les pièces ont été rassemblées par les soins du doyen de la cathédrale de Salamanque, Don Gerónimo de Chirivoga, en juillet et août 1613. Presque toutes sont précédées d'une sorte de protocole, qui, à quelques variantes près, est le suivant: «En la ciudad de Oviedo, a cinco dias del mes de agosto de mil y seiscientos y trece años, el doctor don Geronimo de Chiriboga, dean y canonigo de la Sancta Yglesia de Salamanca, juez por Su Magestad para la aberiguacion de las abbadias, prioratos y beneficios que tocan al Patrimonio Real y estan occultadas del, abiendo visto los archibos de la Sancta Yglesia de Oviedo, entre otros, hallo un privilegio, etc.» (Fol. 15 r°.)

2° Une collection de copies de chartes royales (10 antérieures à 1037), tirées du *Tumbo negro* de la cathédrale d'Astorga, et faites sous les ordres de Don Gerónimo de Chirivoga, en décembre 1613; 210 × 310 millimètres, 864 feuillets; mêmes remarques que ci-dessus en ce qui concerne l'écriture et le caractère du recueil.

[1] Quand j'ai quitté Madrid, on ne leur avait pas encore assigné de cote.

Ces trois volumes, qui contiennent des actes inédits, constituent pour l'Archivo une notable acquisition; mais ce n'est pas la plus notable parmi les documents qui intéressent mes études.

L'Archivo, en effet, a reçu deux cartulaires très importants, à savoir ceux de Valpuesta, qui étaient naguère à la bibliothèque provinciale de Burgos. Ils ne m'ont fourni, il est vrai, aucune nouvelle donation royale; la seule qui y figure a été publiée par Florez, *Esp. sagr.*, t. XXVI, app. 1, p. 242-244 (charte d'Alfonse II); mais le *Becerro gótico* (n° 1166 *b*) composé de fragments dont certains remontent au xe siècle, et dont les plus récents sont du XIIIe, offre un tel intérêt pour l'histoire de la Vieille-Castille, que je n'ai pas hésité à transcrire tous les actes compris entre 804 — date de l'établissement de l'évêché de Valpuesta — et 1087, date approximative de la suppression de cet évêché. Ces actes, au nombre de 75 à 80, feront l'objet d'une publication prochaine. Le second cartulaire de Valpuesta (n° 1167 *b*) n'est, d'une manière générale, qu'une reproduction du premier, exécutée en 1236.

B. — *Bibliothèque nationale.*

A la Bibliothèque nationale, j'ai poursuivi le dépouillement des volumes de copies. J'ai vu les n°s 712 (ancien D 41), Ee 92, Cc 80, Q 96, etc. Je n'ai rien à ajouter de spécial sur ce point à ce que j'écrivais dans mon premier rapport (voir *Annuaire* de 1900, p. 80-81). Mais je m'arrêterai volontiers sur le manuscrit P 309, dont la valeur est exceptionnelle. C'est un in-folio de 210 × 310 millimètres; papier, XVIIIe siècle, non folioté, reliure moderne. Le titre est : *Indice de las escrituras de la Sancta Iglesia de Astorga, dentro y fuera de los tumbos.* Ce manuscrit comprend :

1° Une table du *Tumbo negro;* 730 analyses, dont quelques-unes assez longues. L'auteur de cet index, qui est le P. Mendez, collaborateur de Florez, a suivi folio par folio le cartulaire, et noté, pour chaque document, sa place exacte (ex. : fol. 1 v°.-2 r°.)

ainsi que son numéro (n° I, II, etc.). Au moyen de cet inventaire nous pouvons décrire le *Tumbo negro* de la façon suivante :

205 folios; 730 chartes, la plus ancienne datée de 646[1] (diplôme de Chindaswinthe, publié par Yepes, *Corónica de la orden de San Benito*, t. II, escr. XIII), la plus récente de 1289; pas d'ordre chronologique; au folio 1 v°, en effet, est une charte d'Alfonse VI du 24 avril 1087. Titre : *Liber instrumentorum et munimentorum de monasteriis et ecclesiis, de villis et hereditatibus, de foribus et institutionibus, ceterisque possessionibus, quę reges et principes et complures alii fideles sedi Sancte Marie semper Virginis Astoricensis ecclesie pro animabus suis suorumque parentum obtulerunt : quorum tituli infra notantur.*

2° Une table du *Tumbo blanco*. Les analyses sont ici plus brèves, Le *Tumbo blanco*, d'après ce que nous apprenons, est un «becerro pequeño que esta encuadernado en pergamino blanco»; 119 folios. Les actes qui y sont transcrits vont de la deuxième moitié du XIe siècle (1063) à la première moitié du XIVe (1347, 23 avril).

3° Un inventaire des chartes de l'église d'Astorga, *fuera de los tumbos*, c'est-à-dire originales (elles peuvent être aussi des copies anciennes ou modernes écrites sur parchemin ou sur papier). Les subdivisions[2] sont :

a. Privilèges royaux du Xe au XVe siècle; 233 analyses.

b. Chartes privées du Xe au XVe siècle; 604 analyses.

c. Bulles pontificales du XIIe au XVIIe siècle; 128 analyses.

d. Testaments du XIIe au XVe siècle; 83 analyses.

Il est à peine besoin de faire remarquer combien ce manuscrit est précieux, si on le rapproche des deux volumes de copies de documents d'Astorga, cités plus haut, et d'un autre volume que je mentionnerai plus loin[3]. A l'aide de ces quatre manuscrits, j'ai reconstitué, avec une certitude presque absolue, toute la série des diplômes royaux relatifs à Astorga et antérieurs à 1037. Je

[1] La série reprend ensuite à 878 (n° 246 du *Tumbo*).

[2] Sur ces subdivisions, cf. Florez, *Esp. sagr.*, t. XVI, préface § *De las escrituras* (les pages de la préface ne sont pas chiffrées).

[3] Voir au § *Coleccion de escrituras y privilegios de las iglesias de España* (à l'Académie de l'histoire).

n'ai pas pu me procurer jusqu'ici des renseignements dignes de foi sur les archives de cette église; mais si elles ont été brûlées, comme je l'ai entendu dire, et si tout a disparu dans le désastre, la perte, pour moi, n'est pas irréparable; si, au contraire, originaux[1], ou cartulaires subsistent, et s'il m'est jamais permis de les consulter, je pourrai le faire sans avoir à redouter des tâtonnements longs et pénibles.

C. — *Bibliothèque de l'Académie de l'histoire.*

La bibliothèque de l'Académie de l'histoire est un des dépôts madrilènes où les étrangers ont le plus de mal à s'orienter. Sans l'obligeance à toute épreuve du bibliothécaire, Don Antonio Rodriguez-Villa, il faudrait presque renoncer à y travailler. Cela provient de l'absence de catalogue à la disposition du public. Or il en existe un sur fiches, enfermé soigneusement dans une armoire; de plus, M. Rodriguez-Villa en a rédigé un autre pour son usage personnel; c'est avec la plus parfaite complaisance qu'il s'y reporte, dès qu'on a besoin de quelque chose. Mais on est obligé de le déranger constamment, et, dès lors, pourquoi ne pas publier cet inventaire? Si court qu'il fût, il serait le bienvenu, et ce ne serait point une grosse dépense pour l'établissement auquel sont confiées tant de richesses inconnues ou inaccessibles[2].

A la bibliothèque de l'Académie de l'histoire, je désirais feuilleter les vastes collections de copies qui y sont conservées[3].

[1] Les originaux anciens ne doivent, en tout cas, pas être très nombreux. Cf. une phrase de Florez, *loco cit.* : « Las que damos al fin á la letra, tienen muchos defectos, no solo por la barbarie del latin sino por no encontrarse los originales de las mas, y siendo copias de copias... », etc.

[2] M. Morel-Fatio écrivait récemment, avec autant de précision que de justesse : « Rien n'est définitif, cela va sans dire, en matière historique; mais en ce qui concerne l'Espagne, l'on a toujours la triste certitude de ne pas pouvoir, même pour un temps très court, épuiser un sujet, faute d'instruments d'information. » (*Romania*, t. XXVIII [1899], p. 304.)

[3] On en trouvera une énumération succincte en tête du volume : *Coleccion de fueros y cartas-pueblas de España, por la Real Academia de la Historia. Cata-*

MM. Rodriguez-Villa et Pérez Pastor m'ont guidé avec une amabilité dont je tiens à les remercier ici; j'ai pu passer en revue les manuscrits dont voici la liste :

1° Manuel Abella, *Coleccion diplomática de España*, t. XII : *Reyes de Asturias y Leon* (est. 24, gr. 3ª, B. nº 91), peu intéressante; 15 chartes royales antérieures à 1037, mais aucune inédite. Abella s'est le plus souvent servi d'imprimés; lorsqu'il renvoie à des manuscrits, ce sont ou le ms. 712 de la Bibliothèque nationale (ancien D 41; a appartenu au marquis de Mondejar) ou à la collection de Don Luis Josef Velazquez, dont il est question ci-dessous.

2° Don Luis Josef Velazquez, marquis de Valdeflores, *Corpus Diplom. Hisp.*, t. I et II (est. 22, gr. 3ª, nºs 41 et 42); volumes en très mauvais état; beaucoup de feuillets sont détériorés; peu de documents (cinq à peine) antérieurs à 1037.

3° Gaspar Melchor de Jovellanos, *Coleccion de Asturias*, 4 volumes (est. 27, gr. 4ª, E. 107, 108, 109, 110). Ces quatre volumes, écrits par plusieurs personnes, sont utiles tant par la quantité que par la qualité des pièces.

Le tome I renferme :

a. Folios 1-82, une copie du cartulaire dit *Libro góticó*[1] de la cathédrale d'Oviedo, d'après celle de Don Alonso Marañon de Espinosa[2] (1612);

b. Folios 83-179, une copie, plus complète, du même cartulaire, due à Don Josef Acevedo Villaroel (1792), d'après celle de Don Antonio Llanes Campomanes, «arcediano de Tineo, dignidad

logo. Madrid, 1852, in-4°. Voir une énumération plus détaillée dans Giuseppe Valentinelli : *Delle Biblioteche della Spagna*, Sitzungsberichte der Phil. Hist. Classe der K. Akademie der Wissenschaften, t. XXXIII, 1859, p. 31-34, ou p. 30-33 du tirage à part.

(1) Sur le *Libro gótico*, la *Regla colorada* et la *Regla blanca*, on consultera avec profit, Vigil, *Asturias monumental, epigráfica y diplomática*. Oviedo, 1887, 2 vol. in-4°.

(2) J'ai déjà signalé dans le manuscrit T 120 de la Bibliothèque nationale une copie du même cartulaire exécutée aussi d'après celle de Marañon (voir *Annuaire* de 1900, p. 81). Cette dernière est aujourd'hui à la bibliothèque du Palais royal.

y canonigo en esta Santa Iglesia, y catedratico de Decreto en la Universidad de esta ciudad» (1694);

c. Folios 180-373, une copie de la *Regla colorada;*

d. Folios 374-386, des extraits de la *Regla blanca ;*

e. Folios 386-399, un inventaire des privilèges, bulles et chartes des archives du chapitre d'Oviedo.

Dans ce premier volume, il y a une quinzaine de chartes royales antérieures à 1037.

Le tome II contient des notices et des copies ou extraits de documents relatifs aux monastères de Val de Dios, San Vicente de Oviedo, San Pedro de Faberga, San Pelago de Oviedo, Cornellana, etc. (2 chartes royales antérieures à 1037).

Dans le tome III, quatre chartes royales antérieures à 1037, relatives à la cathédrale d'Oviedo.

Dans le tome IV, outre diverses notes historiques et deux listes des évêques du diocèse précité, on trouve (fol. 186-189) une copie du *Cronicon de Diego Martin Idiaquez* (une des fausses chroniques).

4° Juan de Sobreyra. Cette collection se compose d'un volume sur la Castille (est. 21, gr. 6ª, n° 115) et de trois sur la Galice (nᵒˢ 114, 116 et 117). Ils ne sont pas foliotés. Dans le volume sur la Castille (t. IV), trois actes inédits, je crois, relatifs à Cardeña, San Cristobal de la Vega et Saelices. Le n° 114 (t. II) est rempli entièrement par des inscriptions de Galice; pour les nᵒˢ 116 et 117 (t. I et III), l'auteur a utilisé le cartulaire de Sobrado et les archives de divers monastères de la région galicienne, Ribas de Sil, Piñeiro, Carboeiro, etc.; une dizaine de copies intégrales ou d'analyses. Ajoutons que le dernier tiers du tome I est occupé par un dictionnaire géographique de la Galice.

5° *Coleccion de escrituras y privilegios de las iglesias de España*[1] : tome I. Oviedo (est. 25, gr. 1ª, C. n° 1); tome II. Astorga (C. n° 2); tome III. Mondoñedo et Lugo (C. n° 3); tome IV. Leon (C. n° 4); tome VI. Palencia (C. n° 6); tome IX. Santiago et

[1] On l'appelle aussi *Coleccion de Gayoso.*

Orense (C. n° 9). Plus de 60 chartes royales. Les tomes les plus intéressants sont les tomes I, II et IV. Grâce aux tomes I et II et aux volumes de Chirivoga, Jovellanos, etc. (voir plus haut), on peut reconstituer pour Oviedo, comme pour Astorga, la série des diplômes royaux antérieurs à 1037 (1). Cette dernière collection, dont nous parlons, n'est pas originale; c'est un double de celle de Don Carlos Simon Pontero (2) (à Simancas).

Tels sont, brièvement résumés, les résultats de mes recherches nouvelles sur les diplômes octroyés, du VIIIe au XIe siècle, par les rois des Asturies et du Leon.

II. — Jugements asturiens, léonais et galiciens antérieurs à 1037.

En 1898, j'avais eu l'occasion de mettre la main sur des documents d'ordre judiciaire. On sait quelle est, d'habitude, la valeur de ces sortes d'actes. Aussi, avais-je résolu de rassembler tous ceux que je rencontrerais à l'*Archivo histórico nacional*. Je dois avouer que les résultats que j'ai atteints ne sont pas en proportion avec la peine que j'ai prise : de très nombreuses liasses de parchemin et de gros cartulaires, je n'ai pu extraire qu'une quarantaine de jugements; mais il est bon d'ajouter que quelques-uns sont fort développés et qu'ils précisent nos connaissances sur des points de l'histoire des institutions ou sur la procédure. Sans entrer dans le détail, je dirai seulement qu'il faudra distinguer : 1° les procès-verbaux de jugements rendus par la cour du roi; 2° des procès-verbaux de jugements rendus par des comtes, des évêques ou des abbés. Les deux catégories sont représentées

(1) Pour Lugo, la même opération est possible, grâce au *Tumbo nuevo de Lugo* (*Arch. hist. nac.*, n° 267 b. Voir *Annuaire* de 1900, p. 80). Donc, pour trois cathédrales, on est à peu près certain d'avoir tous les documents royaux, au moins jusqu'à 1037. Il est regrettable que, en ce qui concerne les archives de la cathédrale de Leon, on n'ait pas de secours analogues.

(2) Cf. une note ainsi conçue, qui est placée à la fin de plusieurs des volumes : «Concuerda con las autenticas que se hallan en la Secretaria del Patronato de Castilla, y real archivo de Simancas.»

par un nombre à peu près égal de spécimens. J'ai passé en revue, avec fruit, les cartulaires de Castañeda (1. a. 952), Celanova (13. a. 927-1025), Santa Maria del Puerto (2. a. 863 et 927), Santo Toribio de Liebana (3. a. 885-967), Sobrado (5. a. 942-1027), Valpuesta (2. a. 911 et 915), le recueil de Chirivoga relatif à Astorga (1 a. 922), les fonds de Piñeiro (1. a. 985), Sahagun (4. a. 960-1036) et Samos (2. a. 975 et 985), enfin les riches archives de la cathédrale de Lugo (7. a. 922-1024). Je n'ai copié que les actes antérieurs à 1037, mais on en trouverait beaucoup d'autres, au moins jusqu'à la fin du règne d'Alfonse VI, c'est-à-dire jusqu'au début du XIIe siècle. Je ne me prononce pas sur le XIIe siècle lui-même, n'ayant pas poussé mes investigations aussi loin.

Après ces quelques observations, il ne serait peut-être pas inutile d'analyser une de ces pièces; l'on pourrait, alors, suivre les diverses phases d'un procès au Xe ou au XIe siècle. Mais cela nous entraînerait à des développements trop considérables. Qu'il nous suffise de noter que ces textes sont comme un vivant commentaire à telles ou telles lois du *Fuero juzgo;* à ce titre, ils sont très précieux, car ils nous montrent, au lieu de sèches abstractions, œuvres du législateur, la réalité même des choses concrètes. Ils acquièrent d'autant plus de valeur que les documents nous permettant de bâtir la *Verfassungsgeschichte*, comme on dit en Allemagne, du royaume des Asturies et du Léon, sont d'une rareté insigne. Dans cette région les rois n'ont pas édicté de capitulaires, ainsi que les Mérovingiens ou les Carolingiens; ils n'ont pas procédé à des remaniements de la loi barbare; de plus, la première grande assemblée dont on ait conservé les décrets authentiques, n'a été tenue qu'en 1020. Si l'on veut reconstruire l'histoire intérieure du royaume asturo-léonais, on ne peut recourir qu'aux diplômes royaux, aux chartes privées et enfin à ces jugements.

Or, tandis qu'il faut presque toujours lire plusieurs diplômes ou plusieurs chartes avant de noter un mot ou une formule véritablement instructifs, dans ces actes judiciaires les renseignements abondent sur la composition et la compétence de la cour

du roi, sur les noms et les fonctions des officiers royaux, sur la marche de la procédure suivie pour le règlement des litiges, et, d'aventure, sur des révoltes à main armée contre l'autorité royale, ou sur des actes de brigandage commis au préjudice des terres d'église. Il y a donc là une source dont il convenait de marquer l'importance; je ne voudrais cependant pas avoir l'air de la découvrir. Des actes de ce genre ont été publiés soit dans les *Portugaliæ Monumenta historica*, soit dans l'*España Sagrada*, soit dans l'ouvrage de Yepes. Mais, quoiqu'on en ait imprimé dès le siècle dernier, et même avant, on n'en a pas tiré tout le parti désirable.

Comme bien d'autres textes concernant l'Espagne, ils gisent dans des archives où personne ne les cherche, ou dans des collections qui dorment d'un profond sommeil, rarement troublé. Cet oubli est injuste, et je tenais à signaler le fait en quelques mots.

III. — Chartes des VIe, VIIe, VIIIe et IXe siècles conservés à l'*Archivo*.

J'ai été assez bref sur le deuxième objet de ma mission, je ne m'étendrai pas non plus très longuement sur le troisième. Mon intention est d'éditer, plus tard, un recueil de fac-similés d'écritures visigothiques qui serait, pour les documents diplomatiques, ce que les *Exempla scripturæ visigothicæ* de Ewald et Lœwe sont pour les manuscrits. Aussi ai-je étudié, au point de vue de l'écriture, bon nombre de liasses de l'*Archivo*[1]. Au cours de cet examen, j'ai été amené à lire les plus anciennes chartes, et voici, sommairement, les quelques remarques que j'ai faites :

Si l'on excepte quatre chartes provenant de l'abbaye léonaise de Sahagun (IXe siècle)[2], la série des originaux ne commence

[1] J'avais, en 1898, examiné les documents royaux; j'y reviendrai ici, parce que je n'en ai parlé que très brièvement dans mon premier rapport.

[2] Cf. *El Archivo histórico nacional. Discursos leidos ante la Real Academia de la Historica en la recepcion publica del señor D. Vicente Vignau y Ballester*, Madrid, 1898, in-8°, p. 65. *El documento mas antiguo de esta seccion* [órdenes religiosas] *es de año* 857.

qu'au début du xe siècle. Les pièces antérieures sont ou des faux ou des copies plus ou moins mal datées.

VIe et VIIe siècles. — Inutile d'insister, tout d'abord, sur une prétendue donation royale faite en 570, au monastère de San Juan de la Peña[1]; il est impossible de se laisser prendre à cette supercherie. Mais, d'après l'inventaire, il existerait dans le fonds de Lugo, une charte de 662[2] : c'est le n° 156 du *Libro 3° de pergaminos*, daté : « nonas junii era DCC ».

Or : 1° ce n'est pas un original : l'écriture décèle une main de la fin du XIe siècle; 2° Risco, qui a publié cette charte (voir *Esp. Sagr.*, t. XL, app. XII, p. 364-367), l'a datée : « circa ann. 760 », attendu qu'il y est fait mention de l'évêque Odoario, lequel occupa le siège épiscopal de Lugo de 740 à 786.

VIIIe siècle. — Après ces documents du VIe et du VIIe siècle, qui, on le voit, sont ou des faux ou des copies dont la date est à corriger, viennent quelques actes du VIIIe siècle, peu nombreux du reste. Ce sont :

Lugo : *Libro 4 de pergaminos*, n° 121, a. 735; *Libro 3 de pergaminos*, n° 87, *a.* 745;

N^a S^ra de Ovarra (diocèse de Huesca) : Documents privés n° 1, a. 747; n° 2, a. 772; n° 3, a. 773; n° 4, a. 779 et n° 5, a. 779.

Sahagun : Charte privée n° 4, a. 769.

Là non plus on n'est pas en présence d'originaux. Les deux actes de Lugo sont des copies du XIe siècle, et toutes deux reproduisent un seul et même document, qui doit être daté de 745. (Voir Risco, *Esp. sagr.*, t. XL, app. IX, p. 353-356.)

Quant aux documents de Ovarra, on est averti, en ouvrant le legajo, car un archiviste vigilant a écrit sur une feuille de papier : « Esta procedencia exige un estudio detenido, pues son muchas las erratas y los anacronismos que saltan à la vista ». Les n°s 2,

[1] Cf. *El Archivo histórico nacional. Discursos leidos ante la Real Academia de la Historica en la recepcion publica del señor D. Vicente Vignau y Ballester.* Madrid, 1898, in-8°, p. 65. El monasterio de San Juan de la Peña hay una copia del siglo XIII de un documento cuya fecha, que esta è qui vocada parece referirse el año 720. (Sic.)

[2] Cf. *ibid.*, p. 66 : El documento màs antiguo de esta seccion [clero secular] es del año 662 y procede de la catedral de Lugo.

3, 4 et 5 sont évidemment des copies; pour le n° 1, cela est quasi certain, mais la copie est ancienne. Au reste, je n'affirmerai rien d'une manière trop catégorique : j'estime, avec le bibliothécaire anonyme, qu'un *estudiò detenido* serait nécessaire, et je ne peux pas m'y livrer ici.

Le document de Sahagun est vraisemblablement un original, mais il est mal daté. La date porte «Era DCCCVII», soit a. 769. M. Vicente Vignau, dans l'*Indice de los documentos de Sahagun*, p. 108, corrige en «era DCCCCVII» soit *a.* 869. Il n'est pas rare, d'ailleurs, de trouver des erreurs de dates, même dans des originaux.

IXe siècle. — Les actes du IXe siècle sont les suivants :

San Juan de la Peña, t. XVIII, Doc. part. nos 1355 et 1366, a. 828; copies du XIIIe siècle; t. I, Doc. roy. n° 2, a. 858 : pseudo-original, XIe siècle; t. I, Doc. roy. n° 3, a. 893 : XIIIe siècle.

Lugo : *Libro I de pergaminos*, f° 82, a. 832 : copie exécutée au XIe siècle, du diplôme d'Alfonse II, publié par Risco, *Esp. Sagr.*, t. XL, app. XV, p. 369-373.

Oña (San Salvador de) : Doc. part. n° 1, a. 836, copié en *letra francesa;*

Leire (San Salvador de) : Doc. roy, n° 1, a. 842, copie du 12 févr. 1479 ; n° 2, a. 870, copie du 1er mars 1268 ; n° 3, a. 880, copie en *letra francesa.*

Ovarra (Nra Señora de) : Doc. part. n° 6, a. 855; n° 7, a. 859; n° 8, a. 862; n° 9, a. 863; n° 10, a. 863; n° 11, a. 863; n° 12, a. 863; n° 13, a. 863; n° 14, a. 866; n° 15, a. 876; n° 16, a. 878; n° 17, a. 883. Sur les nos 7, 14 et 17 je fais les plus expresses réserves; pour les nos 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 15 et 16, le doute n'est pas permis (copies les unes en *letra francesa*, les autres tout à fait modernes.)

Sahagun : Doc. part., n° 1, 857, 9 septembre, original[1]; n° 2, 861, 6 avril, original; n° 3, 861, 19 juin, original; n° 4, 869, 29 décembre, original.

[1] Reproduit en fac-similé par Muñoz y Rivero, *Paleografia visigoda*, p. XVI. Voir la transcription p. 124-125.

Curtis (S[a] Eulalia de) : Documents particuliers n° 1, a. 862 : copie de 1189.

Santo Toribio de Liebana : Documents particuliers n° 1 (numéroté 33, dans les legajos), a. 870 : copie du 15 juin 1503.

Rivas de Sil (San Esteban de) : Documents royaux n° 871 : copie figurée de la fin du XI[e] siècle.

Samos (San Julian de) : Documents royaux n° 1. 871 : c'est une copie, faite en 1272, du documen troyal n° 1 de Rivas de Sil; — Documents parficuliers n° 1, a. 898 : copie en *letra francesa*.

Lerez (San Salvador de) : Documents royaux n° 1, a. 886 : copie du XIV[e] siècle.

Je n'assure pas que ces quelques références soient toutes parfaitement exactes et qu'elles forment un inventaire complet et irréprochable.

Je prie le lecteur de les considérer comme provisoires. Lorsque je suis parti de Madrid, le 31 octobre 1899, il n'y avait pas, à ma connaissance, d'autres documents antérieurs au X[e] siècle[1]. Depuis, il en est peut-être entré de nouveaux.

En résumé, au cours de ma mission, j'ai sensiblement avancé la préparation de mon *Recueil des diplômes asturiens et léonais antérieurs à 1037* : j'ai, de plus, transcrit une quarantaine de procès-verbaux de jugements, que je compte publier le plus tôt possible; enfin, j'ai examiné à l'*Archivo histórico nacional* les liasses susceptibles de contenir des actes en écriture visigothique. J'ai aussi vu à Madrid tout ce qui pouvait intéresser mes études. Il faudrait maintenant entreprendre une enquête précise et méthodique sur les archives des cathédrales. Cette enquête, je comptais la commencer en 1899, comme je l'annonçais dans mon premier rapport (voir *Annuaire* de 1900, p. 81). Si je ne l'ai pas fait, c'est que j'ai trouvé à Madrid beaucoup plus que je ne l'espérais. D'autre part, en raison de certains renseignements que je me suis procurés, j'ai cru devoir remettre à plus tard les démarches nécessaires pour tâcher de pénétrer à Leon, par exemple, pour ne pas citer

[1] Je dois avertir que j'ai laissé de coté les fonds relatifs à des monastères de Catalogne.

d'autres villes. Il est trop certain que les érudits se heurteront toujours à des difficultés quasi insurmontables, tant que l'État n'aura pas pris possession des archives des églises. Cependant il serait injuste de croire que ces difficultés n'existent qu'en Espagne : ceux qui ont essayé de travailler à Tournay le savent parfaitement. Espérons, en terminant, que grâce à M. Vicente Vignau, Oviedo, Leon, etc., enverront dans un avenir plus ou moins lointain leurs cartulaires et leurs originaux dans le grand dépôt madrilène, où ils iraient rejoindre les admirables collections de Lugo et d'Avila.

L. Barrau-Dihigo.

MISSION DE M. EDMONT.

J'ai consacré les mois de juillet et d'août à étudier sur place les patois des îles de Ré et d'Oléron, ainsi que ceux des côtes vendéenne et charentaise (Talmont, Triaize, Clavette, Cabariot, la Tremblade, Chermignac, la Guitinière, Saint-Vivien).

J'ai rapporté de cette mission plus de 20,000 mots; ils figureront dans l'*Atlas linguistique de la France*, dont la publication commencera vers le milieu de l'année prochaine.

Tous ces matériaux devant donc être publiés intégralement, je me contenterai, dans ce rapport, de consigner en quelques mots les résultats généraux de mon enquête sur les îles de Ré et d'Oléron, enquête qui constituait le principal objet de ma mission.

Les deux îles ont deux patois nettement distincts l'un de l'autre.

Celui d'Oléron se rattache intimement à ceux du continent sud-est, diffère à peine de celui de la Tremblade : le pertuis de Maumusson n'est pas une limite linguistique d'importance plus appréciable qu'un petit ruisseau qui séparerait deux communes de la France continentale.

Celui de l'île de Ré, comparé à ceux de la côte avoisinante, présente plus de variété caractéristique. La nasalisation des voyelles finales *é*, *i*, *u*, notamment, ne se retrouve sur aucun

point de la côte. Le patois de l'île de Ré ne paraît avoir davantage d'affinités avec ceux de la côte vendéenne qu'avec ceux de la côte charentaise.

Si donc l'île de Ré se rattache plutôt à la côte nord-est, l'île d'Oléron à la côte sud-est, il va de soi que le bras de mer séparant les deux îles doit constituer une limite linguistique bien caractérisée. En effet, c'est par ce bras de mer que passent les limites phonétiques :

Entre *j* fr = *j* (au nord), et *j* fr. = *h* (au sud).

Entre *ó* lat. = *u* (au nord), et *ó* lat. = *œ* (au sud).

Entre la dipht. *au* de *al*+*cons.* (au nord), et sa réduction à *o* (au sud).

Entre l'invasion d'un *t* final analogique (*fyœrt*, fleur; *lut*, loup; *surit*, souris, etc.) au sud, et l'absence presque complète de cette invasion, au nord, etc.

C'est par ce bras de mer que passe la limite d'une multitude d'aires lexicologiques, telles que :

Soz, au nord; *sól* f, au sud (saule).

Gruzel, au nord; *grœzol*, au sud (groseille).

Cévr, au nord; *hvalét*, au sud (chevalet).

Vya, au nord; *bödét*, au sud (veau)[1].

Kóklijaó, au nord; *pabu*, au sud (coquelicot), etc.

Ce faisceau de limites, qui différencie notablement le patois de Ré de celui d'Oléron, n'existe pas dans la Charente-Inférieure continentale, où chacun des caractères phonétiques et lexicologiques signalés plus haut a sa limite.

E. Edmont.

RAPPORT SUR UNE MISSION PHILOLOGIQUE EN AUVERGNE.

La subvention que l'École des hautes études a bien voulu m'accorder m'a servi à continuer mes explorations philologiques en Auvergne. Cette année, tout en recueillant, chemin faisant, de

[1] C'est bien d'une aire lexicologique qu'il s'agit, car *bodet* est une forme étrangère à la région.

nombreux phénomènes morphologiques[1], syntactiques et lexicologiques, je désirais spécialement achever dans le Puy-de-Dôme la limite de *s* devant *k*, *t*, *p*, que j'avais amorcée l'année précédente. Cette question phonétique fera l'objet du présent rapport.

Voici la liste des localités que j'ai parcourues pendant ces vacances :

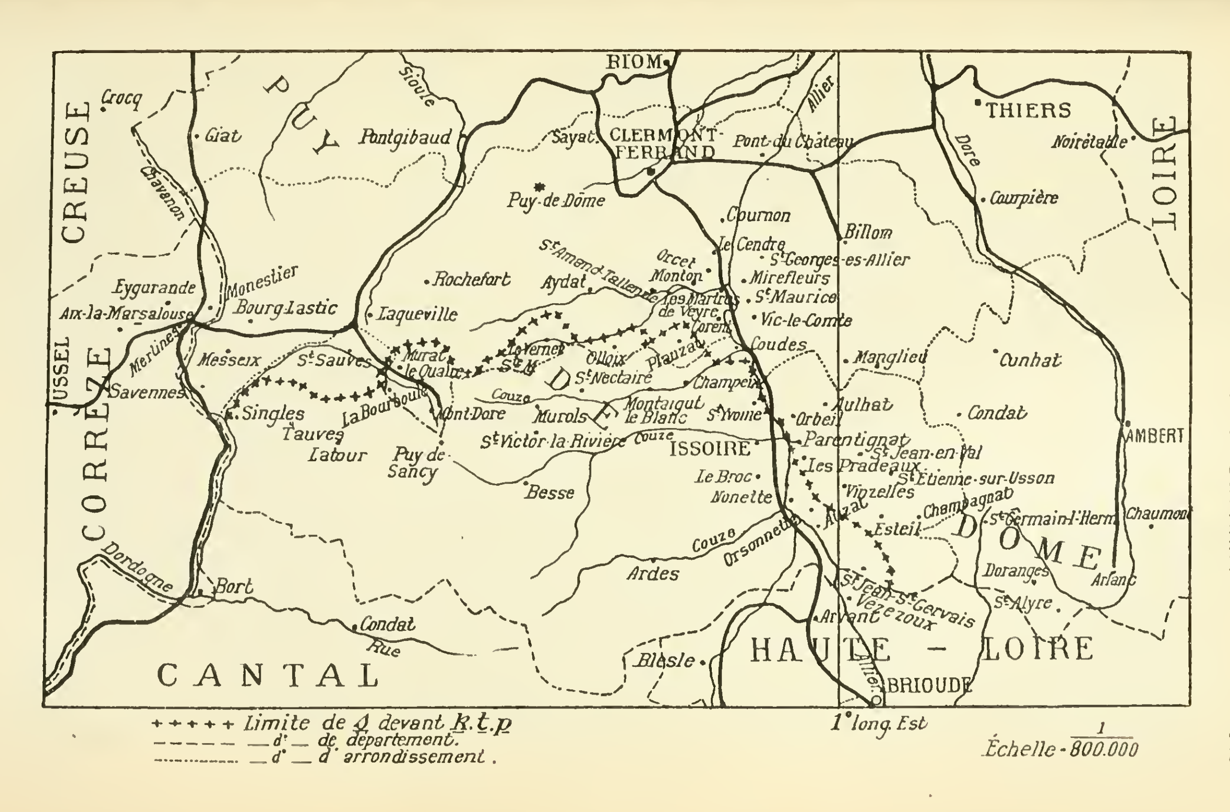
Aix-la-Marsalouse, Merlines, Eygurande, Monestier (Corrèze), Messeix, Bourg-Lastic, Laqueuille, Rochefort, Saint-Sauves, Tauves, Latour, la Bourboule, Murat-le-Quaire, le Mont-Dore, Courbanges (commune de Saint-Victor-la-Rivière), Montaigut-le-Blanc, Ponteix (commune d'Aydat), Sayat, Veyre-Monton, Orcet, le Cendre, Cournon, Saint-Georges-ès-Allier, Mirefleurs, les Martres-de-Veyre, Saint-Maurice, Corent, Vic-le-Comte, Orbeil, Issoire, Vantalon et Serpoil (commune de Saint-Jean-en-Val), Berme (commune de Saint-Étienne-sur-Usson), Esteil, Brenat (commune de Saint-Jean-Saint-Gervais), Doranges, Tomvic (commune de Chaumont), Cun-Lhat (Puy-de-Dôme). Je ne parle pas de Vinzelles, où je trouve toujours à glaner pour l'élaboration d'un futur glossaire[2].

La limite septentrionale de *s* devant *k*, *t*, *p* peut être tracée dans le Puy-de-Dôme d'une façon très nette. Les réactions réciproques des deux régions phonétiques sont rares. Au sud de la limite, *s* est resté intact ; au nord, au contraire, l'amuïssement a donné lieu à un long processus phonique, parfois assez complexe. Nous sommes donc en mesure d'affirmer que, dans la seconde aire, les phénomènes ont un point de départ ancien, tandis que dans la première l'*s*, dans cette position, n'est pas encore ébranlé. J'ai relevé les graphies *beytia*, *gueype* (*bestia*, *guespa*) données par un manuscrit, visiblement clermontois, de 1477[3].

[1] Que j'ai utilisés pour ma thèse de l'École.

[2] Quelques remarques pour la notation des sons patois : *s*, même intervocalique, a toujours la valeur sourde; *č* = *ch*, *ã* = *a* nasal, *u* = *ou*, *ü* = *u* français, *œ* = *eu*, *w* = *u* consonne, *y* = *i* consonne (*yod*), *ty* = *t* mouillé, *e* sans accent = *e* muet. L'*a* final atone, qui varie entre *a* et *ò*, *a* et *è*, est représenté, suivant les cas, par *a* ou *ò*. Le signe ˂ indique la place de l'accent tonique.

[3] Édité en appendice dans ma thèse de l'École, *La Morphologie du patois de Vinzelles*.


CREUSE
Crocq
Giat
PUY
Sioule
Pontgibaud
RIOM
Sayat
CLERMONT-FERRAND
Pont-du-Château
Allier
THIERS
Noirétable
LOIRE
Dore
Courpière
Chavanon
Puy-de-Dôme
Cournon
Billom
Le Cendre
St Georges-es-Allier
Orcet
Monton
Mirefleurs
St Maurice
Vic-le-Comte
St Amand-Tallende
Les Martres de Veyre
Corent
Rochefort
Aydat
Eygurande
Monestier
Aix-la-Marsalouse
Bourg-Lastic
Laqueville
USSEL
CORRÈZE
Merlines
Messeix
St Sauves
Murat le Quaire
Le Vernet
Olloix
Plauzat
Coudes
Manglieu
Cunhat
Savennes
St Nectaire
Champeix
Singles
La Bourboule
Couze
Mont-Dore
Murols
Montaigut le Blanc
St Yvoine
Aulhat
Orbeil
Condat
Tauves
Latour
Puy de Sancy
St Victor-la-Rivière
ISSOIRE
Parentignat
St Jean-en-Val
AMBERT
Les Pradeaux
St Etienne-sur-Usson
Besse
Le Broc
Nonette
Vinzelles
Champagnat
St Germain-l'Herm
Chaumont
Esteil
DÔME
Couze
Orsonnette
Dordogne
Ardes
Doranges
Arlanc
Bort
St Jean-St Gervais
Vézézoux
St Alyre
Condat
Arvant
Rue
Blesle
HAUTE - LOIRE
CANTAL
Allier
BRIOUDE
+ + + + + Limite de 4 devant R.t.p
— — — — d° de département.
.... d° d'arrondissement.
1° long. Est
Échelle 1/800.000

Les principaux mots-types dont je me suis servi dans mon enquête sont : *chastel*, *pasta*, *bestia*, *tèsta*, *vespa* (*guespa*), *crésta*, *còsta*, *crósta*, *lista*, *mesclar*, *espina*, *escoltar*, *respondre*, etc. Pour le groupe *sch* : **baschòla* (1) (BASCAUDA, avec changement de terminaison), *móscha*, *peschar*, *ruscha*.

1re RÉGION.

En allant de l'ouest à l'est, les communes qui forment la limite extrême du domaine de l'*s* sont les suivantes : Singles, Tauves, Latour, la Bourboule, Murat-le-Quaire, le Mont-Dore, Chambon, Murols, le Vernet-Sainte-Marguerite, Saint-Nectaire, Olloix, Ludesse, Plauzat, Neschers, Sauvagnat, Saint-Yvoine, Issoire, le Broc, Nonette, Orsonnette, Auzat, Jumeaux, Saint-Jean-Saint-Gervais. Les localités que j'ai visitées dans la Corrèze, Eygurande, Monestier, Merlines, Aix-la-Marsalouse sont toutes au nord de cette limite. Dans son ensemble, la ligne forme une courbe dont la convexité est orientée vers le nord-est : d'après la situation philologique du Puy-de-Dôme, le Vernet-Sainte-Marguerite, Olloix, Plauzat sont les localités de France les plus septentrionales qui aient gardé *s* dans cette position.

Parmi les mots populaires, je n'ai pu en relever que deux qui aient subi l'influence des patois à amuïssement (par substitution lexicologique) : ce sont *véipa*, qui a envahi les environs de Saint-Jean-Saint-Gervais (2), et *teto grosò* (*grocò*) [désignant le têtard], qui a pénétré au moins sur deux points, à Montaigut-le-Blanc et à Singles. L'influence du français est visible dans *kutürò* (le type populaire, qu'on retrouve au nord, est *cordura* et *cosdura*). Au contraire, beaucoup de mots d'origine sûrement française, tels que *étage*, *établir*, etc., ont repris un *s* analogique (*estadze*, *establi*, etc.) (3) :

(1) Sorte de petit cuvier servant à transporter la vendange.

(2) Le mot a été recueilli dans le minuscule hameau de Brenat.

(3) L'analogie peut évidemment créer des *s* qui n'ont jamais existé : ainsi un de mes amis m'a signalé, après mon retour à Paris, la forme *marmisto* (marmite) de Bagnols (canton de Latour). Je n'ai pu encore vérifier ce mot, mais j'ai tout lieu de le présumer exact.

preuve que ces patois ont une conscience très nette des équivalences phonétiques.

L's est également net devant *k*, *t*, *p* (*tsasté*, *tḙsta*, *esküta*, *espi̭na*, etc.). Il n'en est pas de même devant le son noté au moyen âge par *ch* et représenté aujourd'hui par *ts* dans toute cette région. Sans doute l'Ouest admet le groupe *sts* : *mṷstsò* (Singles, Murat-le-Quare), *bastso̭lò* (Murat), etc. Mais, au centre et à l'est, *sts* est représenté par *ć* : *baćur* (Murols, à côté de *tsasté*, *vats*, etc.), *baćṷvo* (Saint-Nectaire), *baćowé* (Champeix), *baćova* (Orsonnette, etc.), *mṷća* (Montaigut, Saint-Jean-Saint-Gervais, etc.), *péća* (Issoire, etc.), etc.

é protonique, devenant *e* muet dans la plupart de ces patois, est sujet à disparaître, à l'initiale, en combinaison syntactique. Saint-Victor-la-Rivière : *n estya̭vo* (*una estela*) et *le bi tẽ spers* (*le bel tems espera*) ; Latour : *n espi̭na* (sing.) et *la spinā* (pl.), etc.

Un autre phénomène, qui peut se rattacher à la présence de *s*, est intéressant à signaler. Si la voyelle suivie des groupes *sk*, *st*, *sp*, est précédée d'un des groupes *kr*, *pr*, etc., l'*r*, qui, dans cette position est sujet à métathèse, peut tomber devant *s*. L'évolution n'est complète qu'au centre et à l'est. Soient *crésta* et *crósta* : *krḙsto* (Murat, Mont-Dore, etc.), *kresta* (Arvant), *krests* (Saint-Victor ; à l'est : Vezezoux, etc.), *kesta* (Saint-Jean-Saint-Gervais), *kest* (Murols), *kust* (Murols), *kusta* (Saint-Nectaire, Saint-Jean-Saint-Gervais) ; *parsta̭* = *prestar* (Auzat), etc.

2e RÉGION.

La deuxième région est beaucoup plus intéressante. Il faut d'abord noter l'invasion assez considérable de formes empruntées à la première région : *sto* (*oustau* devenu *estau* par analogie) a envahi les environs de Vinzelles, ainsi que *buske* (au sens de *bouquet* : plus au nord, *buki* à Mirefleurs, etc.) ; *resta* (arrêter) va encore plus loin (*rḙsto*, *impér*, les Martres-de-Veyre ; mais *reto*, Aydat) ; je n'ai pas pu trouver la limite septentrionale de *pastanada* (carotte)[1]. A Merlines, beaucoup de formes analogues se

[1] Certains patois ont concurremment la forme populaire, avec suffixe *aca*, au sens de *panais* (*pwènèyè*, les Martres).

sont implantées. Relativement aux mots français savants où *s* subsiste, il est fort rare que le patois les ait assimilés aux termes populaires analogues : j'ai encore *ituma* (estomac) à Vinzelles, dans la bouche de très vieilles femmes (aujourd'hui totalement disparu devant *estuma*), et *ikarpyẽ* (escarpin), *ităcele* (ustensile), *kataplame* (cataplasme). Si nous rapprochons tout ceci des faits parallèles relevés plus haut, nous conclurons à la moindre vitalité de ces patois et à la réaction des formes méridionales déjà constatées par M. Teulié dans le Lot et la Dordogne[1].

Le maintien de *s* dans la graphie officielle des noms de lieu, — généralement antérieure au phénomène d'amuïssement — n'a, il va sans dire, aucune valeur philologique : cf. *munetye* (Monestier), *latyi* (Lastic), etc. Par exception, Esteil se prononce localement *(v)este* (à côté de *betya*, *péitsa* [pêcher], etc.) : pour expliquer cette bizarrerie, il faut rappeler que, jusque vers 1875, Esteil faisait partie de la commune d'Auzat, qui a conservé *s* intact dans cette position. — On voit combien il serait faux de vouloir tracer une limite phonétique d'après de telles données.

Le traitement des *s* dépend seulement de la voyelle précédente (jamais de la consonne subséquente). Passons en revue les voyelles romanes.

A. Tout l'Ouest et, à l'est, la bande des parlers immédiatement limitrophes du domaine de l'*s*, ne connaissent que la chute de *s*, généralement avec allongement compensatoire : *tsaté*, *-è* (de Champagnat à Saint-Amand-Tallende : — à l'ouest, Laqueuille, Messeix, Savennes), *tsati* (Aydat), *tsatyè* (Rochefort), *tchatè* (Bourg-Lastic), etc.

Au nord-est, à partir de Doranges, Saint-Germain-l'Herm, Condat, Manglieu, Vic-le-Comte, les Martres, le Cendre, Gerzat, *a — s* (— cons.) devient *è* : *pasta* > *peto*, *pas* > *pè*, *nas* > *nè*[2]. L'intermédiaire entre *as-* et *è* est la diphtongue *ae* qu'on retrouve

[1] *Bulletin de la Société des parlers de France*, nos 10 et 12, p. 255 et 263-264. Cf. aussi, p. 229-230, dans le rapport de M. Thomas.

[2] Dans toute la région, le traitement de *as* final est identique à celui de *as* + cons. : nous prenons donc des exemples de la première catégorie, qui sont beaucoup plus commodes et plus nombreux. Aj. *fiyetre* (*filiaster*) [Le Cendre].

encore sporadiquement à Saint-Alyre (*pae*. . .), Champagnat (*pae*), Orcet (*pae*). Parfois *as*- devient *ā* sur la protonique, *è* sur la tonique (Cournon : *tsati* et *pè*. etc.): à *ae* tonique correspond *a* atone (Orcet : *tsatè*, *toula* = *taulas*), *a* protonique et *e* post-tonique (Saint-Alyre : *tsātè* — *taolè*. *vatsè*), etc.

L'action des labiales est curieuse : 1° à Vic-le-Comte et Corent. *as*- tonique ou post-tonique donne *a* après labiale, *è* après toute autre consonne : *nè*, *pulè*. *beyè* (abelhas), *beletè*. *fadzolè* — *pa*. *fava* (Vic-le-Comte); *nè*. *tsè*. *perè*. *pirè* (peiras), *brātsè* — *pa*, *raba*, *fava* (Corent); aux Martres. on a *è* dans le premier cas, *wè* dans le second (*ae* > *oe* > *wé*) : *nè*, *tèto* (*tasta*), *pulè*, *père*. etc. — *pwè*. *rabwè*, *favwè*, *pwète* (*pastet*), etc. Même phénomène à Saint-Maurice sur la tonique (*pwé*), mais on a une protonique uniforme *a* (*tsatè*, *batu* [*bâton*]), post-tonique *è* (*perè*. *favè* . . .).

E ouvert. — Deux résultats bien distincts :

1° Chute de *s* sans altération vocalique. C'est le phénomène de beaucoup le plus fréquent : *bètyò* (Messeix. Aydat. Sayat. Corent, Mirefleurs), *bètya* (Aix-la-Marsalouse. Rochefort, Aulhat. Parentignat. Vinzelles, Esteil, Peslières. etc.). *tètò* (Saint-Sauves. Laqueuille, le Cendre. Vic-le-Comte). *féta* (Vinzelles. Doranges. Chaumont . . .). etc. La chute de *s* peut conserver *è* ouvert. qui se ferme dans les autres positions : Cf. *bétya* et *pé* (*pied*) [les Pradeaux]:

2° Chute de *s* avec production du son *i* ou *yè* : l'ancètre commun est évidemment la diphtongue *iè*, signalée dans ce même cas par M. Thomas dans la Creuse[1]. Comme représentant de la première évolution. je ne connais que le patois des Martres. îlot isolé au milieu de la région précédente : *bityò*. *fenitrò*. *titò*. etc.[2]. Le son *yè* se trouve à l'ouest, dans un groupe de parlers assez compact : *tyèto* (Varennes, Eygurande, Bourg-Lastic, etc.

Je n'ai trouvé aucun exemple du phénomène attesté par la graphie *beytia* dans le cas mentionné plus haut.

E fermé[3]. — A l'ouest. *s* disparaît purement : *kréto* (Messeix. etc.).

(1) Rapport sur une mission philologique. 1879.

(2) Mais après *f*. *futò* (*festa*).

(3) La différence entre *é* et *i* protonique est souvent très difficile à saisir.

étable (Saint-Sauves), *épina* (Savennes, Rochefort), etc. Au centre et à l'est, *ès-* est remplacé par *éi*, qui tantôt s'élargit en *èi*, tantôt se fusionne en *i* (la protonique ne connaît que la première évolution) : *kreito*, *-a* (Cunlhat, Saint-Jean-en-Val, etc.), *kreito* (Aydat, Sayat, les Martres), *kreta* (Orbeil, Vinzelles. Champagnat, Chaumont), *ipya -è* [espiar] (tout le Centre et l'Est), etc.

O ouvert. — A l'ouest, simple chute de *s* : *koto* (Saint-Sauves, etc.). Au centre et à l'est, on observe l'évolution suivante : *óu* > *œü* > *œü* > *u* : *kouto* (Cunlhat, les Martres, Sayat), *kœüta* (Orbeil, Champagnat, Saint-Alyre), *küta* (Vinzelles).

O fermé. — La chute de *s*, sans altération vocalique, est beaucoup plus rare; elle ne s'observe qu'au nord : *krütò* (Cournon), à une certaine distance de la limite de *s*. Partout ailleurs on observe une des deux évolutions suivantes : 1° *óu* > *ó*: 2° *óu* > *œü* > *œü* > *ü* : *krouto* (Sayat, les Martres), *kroutu* [croûton] (Saint-Sauves); *krota* (Champagnat), *kótyuma* [accoutumer] (Saint-Étienne-sur-Ussa); *kroeüto*, *-a* (Saint-Georges-ès-Allier, Orbeil), *króeüto*, *-a* (Aydat... Saint-Alyre, Chaumont), *krüto*, *-a* (Cunlhat, Coudes, Vinzelles); *krütů* (Monestier), *krütu* (Messeix, Vinzelles).

U. — A l'ouest, chute de *s* (*rutso*, Saint-Sauves). A l'est, passage de *us-* à *üi*, *rüitsa* (Vinzelles...) : *üi* peut se réduire à *i* après labiale (*muscle* > **müikle* > *mikle*, Vinzelles).

I. — *s* tombe uniformément sans altérer la voyelle : *lista* devient *lita*, *-o; viste : vite*, *vyite*, *yite*.

Tels sont les faits. Une question se pose. Les voyelles *e*, *i*, *u* (*ü*) des diphtongues *ae*, *ei*, *ou*... sont-elles les représentants directs de l'*s;* ou, en d'autres termes, la consonne *s* s'est-elle *vocalisée* en *e*, *i*, *u*? J'hésite à le croire, à cause de la diversité du résultat : la consonne, en s'altérant, aurait été influencée par la nature de la consonne subséquente (comme cela se passe dans les Alpes, le Lot, etc.), plutôt que par la voyelle précédente. Il semble préférable d'admettre (au moins provisoirement) que partout *s* est d'abord tombé, en allongeant simplement la voyelle précédente. Certains patois sont demeurés à cette étape. D'autres, développant l'allongement, sont arrivés à la diphtongaison par la réflexion vocalique; je pose ainsi le processus : *as-* > *a* > **aa* > *ae;*

_és-_ > _é_ > _*éé_ > _*éi ; òs-_ > _*ò_ > _ó_ > _*óó_ > _óu ; ós-_ > _*ó_ > _*óó_ > _óu ; ūs-_ > _ü_ > _*üü_ > _üi_. Ces séries sont appuyées par un exemple sûr de diphtongaison inverse : _ès_ > _e_ > _*eè_ > _*iè_, et par quelques considérations. Dans beaucoup de ces patois, l'amuïssement de _l_ et _r_ produit un résultat identique, ce qui ne saurait être en cas de vocalisation. Enfin _a_, _ò_, _ó_ libres [1] suivent souvent la même évolution que _as-_, _òs-_, _ós-_ : cf. _pèta_ (_pasta_) et _anèda_ (_anada_) [Doranges] [2], _krœüta_ et _œüra_ (_hora_), etc. (comme, à l'ouest, _pyè_ = pied, à côté de _tyèto_ = tête). Qui sait même si l'ancienne évolution française de _a_ libre en _é_ n'est pas aussi le produit d'une diphtongaison analogue à celle de _é_ en _éi_ (_oi_) et de _ò_ en _óu_ (_eu_)?

Voici un tableau comparatif des principaux types phonétiques de chaque série :

_a_ : _pasta ; pata ; paèta_ (_peta : pæta_) ;
_è_ : _testa ; teta ; *tieta_ (_tita : tyeta_) ;
_é_ : _kresta ; kreta : kreita_ (_krita_) ;
_ò_ : _kosta ; kota ; kouta_ (_kœüta ; küta_) ;
_ó_ : _krosta ; kruta ; krouta_ (_krœüta ; krüta_) ;
_ú_ : _rüstsa ; rütsa ; rüitsa ;_
_i_ : _viste ; vite._

Albert Dauzat.

VOYAGE D'ARCHIVES EN SUISSE, ALLEMAGNE ET AUTRICHE-HONGRIE [3],

PAR M. Ch. Schmidt.

Mon programme était le suivant : procéder à un dépouillement, plus complet que ceux que nous avions jusqu'à ce jour, des documents intéressant la France, conservés dans un certain

[1] Je n'ai pas d'exemple pour _è_, car l'_é_ roman a suivi partout une autre voie en aboutissant à _è_.

[2] Il ne faut pas songer pour _anèda_ à l'évolution ancienne du vieux français _anede_, parce que tous les anciens textes de la région ont un _a_. D'ailleurs, ici encore, on retrouve l'intermédiaire _ae_ : _tsaebra_ (chèvre) [Saint-Alyre], etc.

[3] Le rapport complet sur ma mission a paru dans le numéro de janvier-février 1900 du _Bibliographe moderne_.

nombre de dépôts de Suisse, d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie. Les documents sur lesquels je désirais attirer plus particulièrement l'attention étaient ceux du XVIe siècle (protestantisme français) et ceux de la fin du XVIIIe siècle (Révolution française).

En Suisse, j'ai visité les archives cantonales de Neufchâtel, Soleure, Berne, Lucerne, Zurich, Schaffhouse, Bâle. Dans les deux premiers de ces dépôts, il faut signaler l'abondance des documents à l'aide desquels on pourrait faire l'histoire de la Révolution sur la frontière de l'Est et celle du contre-coup des événements français sur les cantons suisses. Dans les dossiers d'*affaires politiques*, d'*émigrés*, dans les lettres privées, dans les *délibérations du Conseil d'État*, dans les *lettres missives* et les *lettres diplomatiques*, les travailleurs français trouveraient matière à d'intéressantes études. A Soleure, en particulier, il existe une correspondance du chevalier de Roll et des papiers des officiers du régiment Vigier, qui n'ont pas encore été utilisés. A Berne, il y a, depuis quelques années, un fonds d'*Unnütze Papiere*, découvert dans un grenier de l'hôtel de ville, et où il y a beaucoup à prendre pour l'histoire religieuse du XVIe siècle. Les séries *Burgund* et *Frankreich* de ces papiers devraient être dépouillées en détail. A Lucerne, c'est la période révolutionnaire qui est la moins connue : il y a dans le dépôt confié à la garde de M. de Liebenau des liasses sur le Club helvétique à Paris, sur le sort des soldats suisses après le 10 août, sur les désordres et guerres en France de 1789 à 1804. A Zurich et à Schaffhouse, c'est en particulier sur l'histoire des protestants chassés de France par la révocation de l'édit de Nantes que j'ai noté des indications intéressantes. J'ai relevé, par exemple, à Zurich, le passage de 18.847 fugitifs français de 1686 à 1690. Les listes de ces *Exulanten* avec les noms, l'indication de leur profession, devraient être étudiées de près. A Bâle [1], où les archives sont installées depuis peu dans un palais, qui est le modèle du genre [2], l'*émigration* est représentée par plusieurs liasses et l'histoire de la Révolution en Alsace ne saurait être faite sans l'étude

[1] Cf. le *fonds France aux archives de Bâle*, dans le *Bibliographe moderne* (nov.-déc. 1897).

[2] Une notice sur ce bâtiment paraîtra dans le *Bibliographe moderne*.

des documents si bien classés par M. le docteur Wackernagel. J'ai copié les lettres écrites de Paris par Pierre Ochs, chancelier de la ville de Bâle, dans lesquelles, à côté des détails techniques sur la liquidation des dettes de la ville, il y a beaucoup d'indications sur l'esprit public à Paris de mai à août 1791. Il importe de signaler, également à Bâle[1], une correspondance inédite entre Daguesseau et J. C. Iselin, professeur de droit, en grande partie relative aux actes du concile de Bâle.

En Allemagne, j'ai visité les archives municipales de Constance et de Cologne, la bibliothèque de Cassel, les archives d'État de Spire, Darmstadt, Düsseldorf, Marbourg, Weimar et Dresde.

A Constance, dans des papiers de famille, sont conservés des détails sur les conventionnels réfugiés dans cette ville et sur l'émigration qui y fut largement représentée. A Darmstadt, on devrait procéder au dépouillement méthodique des papiers de la préfecture du Mont-Tonnerre (Mayence), récemment apportés dans ce dépôt et où l'on trouve des rapports de Jean Bon Saint-André et des notes sur l'esprit public : de même, des documents sur la Révolution en Alsace (Hanau-Lichtenberg), des lettres abondantes des envoyés de la Hesse à Paris, au moment de la Révolution, ne devraient pas être négligés. A Düsseldorf, l'occupation française et l'administration du grand-duché de Berg ont laissé beaucoup de documents (moins cependant qu'on ne pourrait le croire); les sociétés d'histoire locale, *Bergischer Geschichtsverein*, *Düsseldorfer Geschichtsverein*, *Annalen des Historischen Vereins für den Nieder-Rhein*, en ont déjà largement tiré parti, mais l'étude d'ensemble reste à faire. A Cologne (archives nouvellement installées avec la bibliothèque), la période révolutionnaire a son répertoire détaillé, mais resté manuscrit : on y relève, pour l'étude de l'esprit public, les séries *Police*, *Théâtres*, *Journaux*. La Société pour l'histoire de la région du Rhin (*Gesellschaft für rheinische Geschichtskunde*) publie chaque année des inventaires d'archives locales, où j'ai relevé l'indication de documents intéressant la France.

A Marbourg, l'intérêt capital du fonds de Hesse est dans les

[1] A la Vaterlandische Landesbibliothek.

lettres du XVI[e] siècle, connues en partie seulement. J'ai relevé les lettres qui se rapportent à la Saint-Barthélemy; le nombre en est considérable. Pour la période moderne, il faut tenir compte des rapports secrets des ambassadeurs hessois à Paris (en particulier des Dörnberg). A Weimar, il y a des documents identiques (correspondance relative au XVI[e] siècle encore inédite et rapports des envoyés du grand-duc à Paris). Enfin, à Dresde, j'ai relevé, dans l'inventaire qui m'a été confié, les rapports du conseiller von Ehrenthal, adressés de Paris (1793-1804) [série *Generalia*], les papiers de la légation de France à Varsovie, conservés, on ne sait pourquoi, à Dresde (lettres du baron de Bignon, de Daru, du duc de Bassano, du prince de Neufchâtel), et, dans la série *Reformirte*, des documents sur les protestants français réfugiés en Saxe (lettres et missives de Le Coq, de de Nesle, de Beausobre).

En Autriche-Hongrie, j'ai visité les archives de Prague, celles du château de Raudnitz, celles du Ministère de l'intérieur à Vienne et celles de Laibach.

A Prague, il n'y a pas, comme on pouvait le supposer, beaucoup de documents intéressant la France qui n'aient été utilisés par Gindely ou par M. Denis; ni au musée de Bohème, ni à l'Université, ni à la Stadthalterei (dans ce dépôt, cependant, le désordre est tel que des découvertes sont, m'a-t-on dit, possibles) on ne s'arrêtera avec profit. C'est bien plutôt dans les archives de famille, conservées dans les châteaux, qu'il y aurait à faire d'utiles recherches. Si j'en juge d'après ce que j'ai vu à Raunitz (archives du prince de Lobkovitz), les collections privées sont riches en Bohème : à Raudnitz et surtout dans le fonds *France*, des mandements de nos rois, des rapports des ambassadeurs d'Autriche à Paris, des lettres de M[me] de Lamballe[1]; dans le fonds *Liechtenstein*, des lettres du XVIII[e] siècle et du début du XIX[e], intéressantes pour notre histoire (lettres de généraux français); un fonds de *correspondance ecclésiastique*, où l'on remarque deux liasses de lettres d'Egon de Furstenberg, évêque de Strasbourg.

A Plass, à Worlick, à Kruman, à Neuhaus, à Zasmuck, à

[1] Publiées dans la *Révolution française*, n° du 14 septembre 1900.

Brünn, à Nachod et à Dux, on signale des dépôts privés dont les richesses ne sont pas encore connues d'une manière complète.

A Vienne, M. le docteur Winter, directeur des archives autrichiennes, m'a fait conduire au dépôt du Ministère de l'intérieur (succursale de la Herrengasse), où sont conservés les documents de l'administration des *Provinces Illyriennes :* il y a dans ce fonds d'archives encore inexploré des rapports des préfets, des documents de police, etc., pour les années 1806 à 1814. Enfin, à Laibach, les papiers de la période de l'occupation française semblent avoir disparu et avoir été transportés dans une autre ville; il ne reste, en effet, que quelques lettres et quelques brochures sans importance.

En terminant ce rapport, nécessairement court et sec, je me fais un devoir et un plaisir d'adresser mes meilleurs remerciements aux archivistes qui m'ont partout accueilli avec une grande amabilité; j'envoie à MM. Jeanjaquet et Robert, de Neufchâtel; Kauffmann, de Soleure; de Liebenau, de Lucerne; Wackernagel et Huber, de Bâle; Malhaus, de Constance; Schenk zu Schweinsberg, de Darmstadt; Harless, de Düsseldorf; Hansen, de Cologne; Kœnnecke, de Marbourg; Burkhardt, de Weimar; Dvorsky, de Prague; Dvorak, de Raudnitz; le docteur Winter, de Vienne, et Koblar, de Laibach, l'expression de ma sincère reconnaissance. C'est grâce à leur accueil empressé et à leurs indications sûres que j'ai pu recueillir rapidement des notes que d'autres, je l'espère, pourront mettre à profit.

Ch. Schmidt.

ÉCOLE FRANÇAISE DE ROME.

Au mois d'octobre 1899, a été autorisé à prolonger son séjour à l'École de Rome :

M. Delaruelle (Louis-Edmond-Paul), ancien élève de l'École des hautes études.

A été nommé membre de l'École de Rome :

M. Poupardin (René), élève des conférences d'histoire.

ÉCOLE FRANÇAISE D'ATHÈNES.

A été nommé membre de l'École française d'Athènes :

M. Chapot (Victor), élève des conférences d'épigraphie et antiquités grecques.

MISSION FRANÇAISE DU CAIRE.

Ont été nommés membres de la Mission française du Caire :

MM. Clédat (Jean), élève des conférences d'égyptologie et d'archéologie orientale ;

Lacau (Pierre-Lucien), élève des conférences d'égyptologie.

ÉCOLE FRANÇAISE D'EXTRÊME-ORIENT.

M. Louis Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient (Mission archéologique d'Indo-Chine), nous a adressé les premières publications de son École :

Inventaire sommaire des monuments chams de l'Annam, par L. Finot et Lunet de Lajonquière. Hanoï, 1900, autogr. in-fol. avec 7 pl.

Numismatique annamite, par Désiré Lacroix. Saigon, impr. Ménard et Legros, 1900, 1 vol. in-4° et 1 vol. obl. de 40 pl.

Rapport à M. le Gouverneur général sur les travaux de la Mission pendant l'année 1899, in-fol. [Réimprimé dans les *C. R. de l'Acad. des inscr.*, 1900, p. 275 et seq.]

Les premiers membres attachés à cette École ont été M. Paul Pelliot, ancien élève des conférences de sanscrit, et M. Cabaton, ancien élève des mêmes conférences, auquel doit succéder M. Édouard Huber, ancien élève des conférences de philologie et archéologie orientales.

Voici le règlement de cette nouvelle École, destinée à prendre place à côté de nos établissements scientifiques du Caire, d'Athènes et de Rome.

RÈGLEMENT

DE LA MISSION ARCHÉOLOGIQUE D'INDO-CHINE.

(Arrêté du Gouverneur général de l'Indo-Chine
en date du 15 décembre 1898.)

Art. 1er. Il est fondé en Indo-Chine une Mission archéologique permanente.

Elle est placée sous l'autorité du Gouverneur général et sous le contrôle scientifique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.

Art. 2. Elle a pour objet :

1° De travailler à l'exploration archéologique et philologique de la presqu'île indo-chinoise, de favoriser par tous les moyens la connaissance de son histoire, de ses monuments, de ses idiomes.

2° De contribuer à l'étude érudite des régions et des civilisations voisines, Inde, Chine, Malaisie, etc.

Art. 3. La Mission a pour chef un Directeur, nommé par le Gouverneur général sur la présentation de l'Académie des inscriptions.

Il est nommé pour six années; son mandat est renouvelable.

Il sera chargé :

1° De présider et de prendre part lui-même à l'enseignement, qui devra comprendre des cours de langues sanscrite et pâlie et d'archéologie pratique, former les auditeurs européens ou indigènes aux bonnes méthodes de travail et les mettre en état de collaborer utilement à l'œuvre archéologique poursuivie;

2° D'exercer sa direction et son contrôle sur les études et les travaux des pensionnaires dont il sera question à l'article 4.

A cet effet, il devra, dans la mesure des ressources qui seront mises à sa disposition :

S'entourer des répétiteurs européens ou orientaux dont le concours sera reconnu utile;

Créer les organes, tels que bibliothèque, musée, qui paraîtront nécessaires au succès de l'entreprise;

Fonder et diriger une publication où trouveront place, avec les travaux émanant directement de la Mission, ceux qu'il pourra recueillir ou

provoquer au dehors, en guidant au besoin les auteurs de ses conseils et de son expérience.

Art. 4. Il pourra être adjoint à la Mission, sur la désignation de l'Académie des inscriptions, des pensionnaires français, dont le nombre, variable suivant les circonstances et l'opportunité, ne devra, jusqu'à nouvelle décision, dépasser en aucun cas le maximum de trois.

Pourront être désignés : soit des jeunes gens se destinant à l'étude de l'Inde ou des pays d'Extrême-Orient qui paraîtront offrir des garanties sérieuses de préparation scientifique, soit des savants dont les recherches rendraient désirable un séjour en Orient.

Ces pensionnaires ou savants en mission devront, tout en poursuivant leurs travaux personnels, coopérer à l'objet spécial de la Mission.

Ils seront défrayés par la Mission et y demeureront attachés pendant un an au moins. Ce terme pourra être prorogé d'année en année, sur la proposition du Directeur et l'avis de l'Académie.

Un fonds spécial sera inscrit au budget de la Mission pour leur être distribué en bourses de voyages, au moyen desquelles ils feront des séjours d'étude, d'une durée proportionnée aux ressources disponibles, dans les pays d'Orient, Inde, Chine ou autres, selon l'objet particulier de leurs recherches.

Art. 5. Chaque année, le Directeur devra adresser au Gouverneur général de l'Indo-Chine un rapport détaillé sur les travaux de la Mission, ses publications en cours ou projetées, l'activité des pensionnaires et généralement sur tout ce qui intéressera les résultats et les progrès scientifiques de l'institution.

Ce rapport sera communiqué par le Gouverneur à l'Académie des inscriptions par l'intermédiaire du Ministre de l'instruction publique.

L'Académie correspondra avec le Directeur toutes les fois qu'elle le jugera opportun pour lui communiquer ses observations ou ses avis.

Art. 6. Il pourra être adjoint à l'enseignement scientifique de la Mission un enseignement des langues, écritures et littératures modernes de l'Extrême-Orient.

Un arrêté du 20 janvier 1900 a changé la dénomination de *Mission archéologique d'Indo-Chine* en celle d'*École française d'Extrême-Orient.*

BIBLIOTHÈQUE
DE L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

(Paris. Librairie VIEWEG [BOUILLON, successeur], de 1869 à 1900.)

---

1. *La stratification du langage*, par Max Müller, traduit par L. Havet. — *La chronologie dans la formation des langues indo-européennes*, par G. Curtius, traduit par A. Bergaigne. 1869. in-8°.
2. *Études sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon, 1re partie : *l'Astenois, le Boulonnois et le Ternois*. Avec 2 cartes. 1869, in-8°.
3. *Notes critiques sur Colluthus*, par Ed. Tournier. 1870, in-8°.
4. *Nouvel essai sur la formation du pluriel brisé en arabe*, par Stanislas Guyard. 1870, in-8°.
5. *Anciens glossaires romans*, corrigés et expliqués par F. Diez. Traduit par A. Bauer. 1870, in-8°.
6. *Des formes de la conjugaison en égyptien antique, en démotique et en copte*, par G. Maspero. 1871, in-8°.
7. *La vie de saint Alexis*, textes des XIe, XIIe, XIIIe et XIVe siècles, publiés par G. Paris et L. Pannier. 1872, in-8°.
8. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne*, 1re partie. Introduction, *Grégoire de Tours*, *Marius d'Avenches*, par G. Monod et par les membres de la Conférence d'histoire. 1872, in-8°.
9. *Le Bhâmini-Vilâsa*, texte sanscrit publié avec une traduction et des notes par A. Bergaigne. 1872, in-8°.
10. *Exercices critiques de la Conférence de philologie grecque*, recueillis et rédigés par E. Tournier. 1872-1875, in-8°.
11. *Étude sur les* Pagi *de la Gaule*, par A. Longnon. 2e partie : *Les* Pagi *du diocèse de Reims*. Avec 4 cartes. 1872, in-8°.

12. *Du genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique,* par G. Maspero. 1873, in-8°.

13. *La procédure de la* Lex Salica. *Étude sur le droit frank* (*la* fidejussio *dans la législation franke; — les Sacebarons; — la glosse malbergique*), travaux de R. Sohm, professeur à l'Université de Strasbourg, traduits par M. Thévenin. 1873, in-8°.

14. *Itinéraire des Dix Mille.* Étude topographique, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1873, in-8°.

15. *Étude sur Pline le Jeune,* par Th. Mommsen, traduit par C. Morel. 1873, in-8°.

16. *Du* c *dans les langues romanes,* par Ch. Joret. 1874, in-8°.

17. *Cicéron. Epistolæ ad Familiares.* Notice sur un manuscrit du XIIe siècle, par Ch. Thurot, membre de l'Institut. 1874, in-8°.

18. *Études sur les Comtes et Vicomtes de Limoges antérieurs à l'an 1000,* par R. de Lasteyrie. 1874, in-8°.

19. *De la formation des mots composés en français,* par A. Darmesteter. 1874, in-8°.

20. *Quintilien, Institution oratoire,* collation d'un manuscrit du Xe siècle, par E. Chatelain et J. Le Coultre. 1875, in-8°.

21. *Hymne à Ammon-Ra des papyrus égyptiens du musée de Boulaq,* traduit et commenté par E. Grébaut. 1874, in-8°.

22. *Pleurs de Philippe le Solitaire,* poème en vers politiques publié dans le texte pour la première fois d'après six manuscrits de la Bibliothèque nationale, par l'abbé E. Auvray. 1875, in-8°.

23. *Haurvatât et Ameretât.* Essai sur la mythologie de l'Avesta, par J. Darmesteter. 1875, in-8°.

24. *Précis de la déclinaison latine,* par F. Bücheler, traduit de l'allemand par L. Havet, enrichi d'additions communiquées par l'auteur, avec une préface du traducteur. 1875, in-8°.

25. *Anis-el-'Ochchâq,* traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté, par Cheref-eddin-Râmi, traduit du persan et annoté par C. Huart. 1875, in-8°.

26. *Les Tables Eugubines.* Texte, traduction et commentaire, avec une grammaire et une introduction historique, par M. Bréal. 1875, in-8°. Accompagné d'un album in-fol. de 13 planches en héliogravure.

27. *Questions homériques*, par F. Robiou. Avec 3 cartes. 1876, in-8°.

28. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 1re partie. 1876, in-8°.

29. *Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire*, par J. Darmesteter. 1877, in-8°.

30. *Les métaux dans les inscriptions égyptiennes*, par C. R. Lepsius, traduit par W. Berend; avec des additions de l'auteur et accompagné de 2 planches. 1877, in-4°.

31. *Histoire de la ville de Saint-Omer et de ses institutions jusqu'au XIVe siècle*, par A. Giry. 1877, in-8°.

32. *Essai sur le règne de Trajan*, par C. de la Berge. 1877, in-8°.

33. *Études sur l'industrie et la classe industrielle à Paris au XIIIe et au XIVe siècle*, par G. Fagniez. 1877, in-8°.

34. *Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde*, par P. Regnaud, 2e partie. 1878, in-8°.

35. *Mélanges publiés par la section historique et philologique de l'École des hautes études pour le dixième anniversaire de sa fondation.* Avec 10 planches gravées. 1878, in-8°.

36. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne, t. I. 1878, in-8°.

37. *Histoire critique des règnes de Childerich et de Chlodovech*, par M. Junghans, traduit par G. Monod, et augmenté d'une introduction et de notes nouvelles. 1879, in-8°.

38. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale (cabinet des médailles et antiques)*, par E. Ledrain, 1re livraison. 1879, in-4°.

39. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 1re partie. 1879, in-8°.

40. *Patois de la commune de Vionnaz (Bas-Valais)*, par J. Gilliéron. Avec une carte. 1880, in-8°.

41. *Le Querolus*, comédie latine anonyme, par L. Havet. 1880, in-8°.

42. *L'Inscription de Bavian*, texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire, par H. Pognon, 2e partie. 1880, in-8°.

43. *De Saturnio Latinorum versu.* Inest reliquiarum quotquot supersunt sylloge, scripsit L. Havet. 1880, in-8°.

44. *Études d'archéologie orientale,* par Ch. Clermont-Ganneau, t. I, 1re partie. Avec nombreuses gravures dans le texte. 1880. — 2e partie. Avec trois planches. 1895. — 3e partie. 1895, in-4°.

45. *Histoire des institutions municipales de Senlis,* par J. Flammermont. 1881, in-8°.

46. *Essai sur les origines du fonds grec de l'Escurial,* par Ch. Graux. 1880, in-8°.

47. *Les monuments égyptiens de la Bibliothèque nationale,* par E. Ledrain, 2e et 3e livraisons. 1881, in-4°.

48. *Étude critique sur le texte de la vie latine de sainte Geneviève de Paris,* par Ch. Kohler. 1881, in-8°.

49. *Deux versions hébraïques du Livre de Kalilâh et Dimnâh,* par J. Derenbourg. 1881, in-8°.

50. *Recherches critiques sur les relations politiques de la France avec l'Allemagne, de 1292 à 1378,* par A. Leroux. 1882, in-8°.

51. *Les principaux monuments du Musée égyptien de Florence,* par W. B. Berend, 1re partie. Stèles, bas-reliefs et fresques. Avec 10 planches photogravées. 1882, in-4°.

52. *Les lapidaires français du moyen âge des* XIIe, XIIIe *et* XIVe *siècles,* par L. Pannier. Avec une notice préliminaire par G. Paris. 1882, in-8°.

53 et 54. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda,* par A. Bergaigne. Vol. II et III. 1883, in-8°.

55. *Les Établissements de Rouen,* par A. Giry. Vol. I. 1883. in-8°.

56. *La métrique naturelle du langage,* par P. Pierson. 1883, in-8°.

57. *Vocabulaire vieux-breton avec commentaire contenant toutes les gloses en vieux-breton, gallois, cornique, armoricain, connues, précédé d'une introduction sur la phonétique du vieux-breton et sur l'âge et la provenance des gloses,* par J. Loth. 1883, in-8°.

58. *Hincmari de ordine palatii epistola.* Texte latin traduit et annoté par M. Prou. 1885, in-8°.

59. *Les Établissements de Rouen,* par A. Giry. Vol. II. 1885, in-8°.

60. *Essai sur les formes et les effets de l'affranchissement dans le droit gallo-franc*, par Marcel Fournier. 1885, in-8°.

61 et 62. *Li Romans de Carité et le Miserere du Renclus de Moiliens.* Poème de la fin du XIIe siècle. Édition critique accompagnée d'une introduction, de notes, d'un glossaire et d'une liste des rimes, par A.-G. van Hamel. 1885, 2 vol. in-8°.

63. *Études critiques sur les sources de l'histoire mérovingienne.* 2e partie. Compilation dite de Frédégaire, par G. Monod. 1885, in-8°.

64. *Études sur le règne de Robert le Pieux, 996-1031*, par C. Pfister. 1885, in-8°.

65. *Nonius Marcellus.* Collation de plusieurs manuscrits de Paris, de Genève et de Berne, par H. Meylan; suivi d'une notice sur les principaux manuscrits de Nonius pour les livres I, II et III, par L. Havet. 1886, in-8°.

66. *Le livre des parterres fleuris.* Grammaire hébraïque en arabe d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah de Cordoue, publiée par J. Derenbourg. 1886, in-8°.

67. *Du parfait en grec et en latin*, par E. Ernault. 1886, in-8°.

68. *Stèles de la XIIe dynastie au Musée égyptien du Louvre*, publiées par A.-J. Gayet. Avec 60 planches. 1886, in-4°.

69. *Gujastak Abalish.* Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique, par A. Barthélemy. 1887, in-8°.

70. *Études sur le papyrus Prisse. — Le livre de Kaqimna et les leçons de Path-Hotep*, par Philippe Virey. 1887, in-8°.

71. *Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa*, par H. Pognon. Ouvrage accompagné de 14 planches. 1887, in-8°.

72. *Johannis de Capua Directorium vitæ humanæ, alias parabola antiquorum sapientium.* Version latine du livre de Kalilàh et Dimnàh, publiée et annotée par J. Derenbourg. 1887-1889. 2 fascicules in-8°.

73. *Mélanges Renier.* Recueil de travaux publiés par l'École (section des sciences historiques et philologiques) en mémoire de son président Léon Renier. Avec portrait. 1887, in-8°.

74. *La bibliothèque de Fulvio Orsini.* Contributions à l'histoire des collections d'Italie et à l'étude de la Renaissance, par P. de Nolhac. 1887, in-8°.

75. *Histoire de la ville de Noyon et de ses institutions jusqu'à la fin du XIIIe siècle,* par A. Lefranc. 1888, in-8°.

76. *Étude sur les relations politiques du pape Urbain V avec les rois de France Jean II et Charles V, d'après les registres de la chancellerie d'Urbain V, conservés aux archives du Vatican,* par M. Prou. 1888, in-8°.

77. *Lettres de Servat Loup, abbé de Ferrières.* Texte, notes et introduction, par G. Desdevises du Dezert. 1888, in-8°.

78. *Grammatica linguæ græcæ vulgaris, auctore S. Portio.* Reproduction de l'édition de 1638, suivie d'un commentaire grammatical et historique, par W. Meyer, avec une introduction de J. Psichari. 1889, in-8°.

79. *La légende syriaque de saint Alexis, l'homme de Dieu,* par A. Amiaud. 1889, in-8°.

80. *Les inscriptions antiques de la Côte-d'Or,* par P. Lejay. 1889, in-8°.

81. *Le livre des parterres fleuris d'Abou'l-Walid Merwan Ibn Djanah.* Traduit en français sur les manuscrits arabes, par M. Metzger. 1889, in-8°.

82. *Le roman en prose de Tristan, le roman de Palamède et la compilation de Rusticien de Pise;* analyse critique d'après les manuscrits de Paris, par E. Løseth. 1890, in-8°.

83. *Le Théâtre indien,* par Sylvain Lévi. 1890, in-8°.

84. *Documents des archives de la Chambre des comptes de Navarre,* publiés par J.-A. Brutails. 1890, in-8°.

85. *Commentaire sur le Séfer Yesira ou Livre de la création,* par le Gaon Saadya de Fayyoum, publié et traduit par Mayer Lambert. 1891, in-8°.

86. *Étude sur Geoffroi de Vendôme,* par L. Compain. 1891, in-8°.

87. *Les derniers Carolingiens. Lothaire, Louis V, Charles de Lorraine, 954-991,* par Ferdinand Lot. 1891, in-8°.

88. *La politique extérieure de Louise de Savoie,* par G. Jacqueton. 1892, in-8°.

89. *Aristote, Constitution d'Athènes*, traduite par B. Haussoullier avec la collaboration de E. Bourguet, J. Brunhes et L. Eisenmann. 1892, in-8°.

90. *Étude sur le poème de Gudrun*, par Albert Fécamp. 1894, in-8°.

91. *Pétrarque et l'humanisme*, d'après un essai de restitution de sa bibliothèque, par P. de Nolhac. 1892, in-8°.

92. *Études de philologie néo-grecque.* Recherches sur le développement historique du grec, publiées par Jean Psichari. 1892, in-8°.

93. *Chroniques de Zara Yâeqôb et de Baeda Mâryâm.* Texte éthiopien et traduction française, par Jules Perruchon. 1892, in-8°.

94. *La prose métrique de Symmaque et les origines du Cursus*, par Louis Havet. 1892, in-8°.

95. *Les lamentations de Matheolus et le livre de leesce de Jehan le Fèvre, de Resson.* Texte latin et anciennes versions en vers français, publ. par van Hamel. T. I, 1892, in-8°.

96. *Idem*. T. II. 1re livraison, 1894, in-8°.

97. *Le Livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès.* Étude sur un papyrus égyptien du Musée de Berlin, par Gustave Jéquier. 1893, in-8°.

98. *Les Fabliaux.* Étude de littérature comparée et d'histoire littéraire du moyen âge, par Joseph Bédier. 1893, in-8°.

99. *Eudes, comte de Paris et roi de France (882-898)*, par Édouard Favre. 1893, in-8°.

100. *L'École pratique des hautes études (1868-1893).* Documents pour l'histoire de la Section des sciences historiques et philologiques pendant les vingt-cinq premières années de son existence. 1re livr. 1893, in-8°.

101. *Étude sur la vie et le règne de Louis VIII*, par Ch. Petit-Dutaillis. 1894, in-8°.

102. *Plauti Amphitruo.* Edidit L. Havet cum discipulis Belleville, Biais Fourel, Gohin, Philipot, Ramain, Rey, Roersch, Segrestaa Tailliart, Vitry. 1895, in-8°.

103. *Saint Césaire, évêque d'Arles, 503-543*, par A. Malnory. 1894, in-8°.

104. *Chronique de Galâwdêwos (Claudius), roi d'Éthiopie.* Texte éthiopien, traduit, annoté et précédé d'une introduction historique, par William-El. Conzelman. 1895, in-8°.

105. *Al-Fakhrî.* Histoire du Khalifat et du Vizirat depuis leurs origines jusqu'à la chute du khalifat abbasside de Bagdâdh, par Ibn aṭ-Ṭiḳṭaḳâ. Nouvelle édition du texte arabe, par Hartwig Derenbourg. 1895, in-8°.

106. *Jean Balue, cardinal d'Angers*, par Henri Forgeot. 1895, in-8°.

107. *Matériaux pour servir à l'histoire de la déesse bouddhique Tārā*, par Godefroy de Blonay. 1895, in-8°.

108. *Essai sur l'Augustalité dans l'empire romain*, par Félix Mourlot. 1895, in-8°.

109. *Tite Live.* Étude et collation du manuscrit 5726 de la Bibliothèque nationale, par Jean Dianu. 1895, in-8°.

110. *Philippe de Mézières* (1327-1405) *et la croisade au* XIV*e siècle*, par N. Jorga. 1896, in-8°.

111. *Les lapidaires indiens*, par Louis Finot. 1896, in-8°.

112. *Chronique de Denys de Tell-Maḥré* (4e partie). Texte syriaque publié d'après le manuscrit 162 de la Bibliothèque vaticane, avec une traduction française, une introduction et des notes historiques et philologiques, par J.-B. Chabot. 1895, in-8°.

113. *Études d'archéologie orientale*, par Ch. Clermont-Ganneau. T. II. 1895-1898, in-4°.

114. *Étude grammaticale sur le texte grec du Nouveau Testament. Rapports du verbe avec le sujet et le complément*, par l'abbé J. Viteau. 1896, in-8°.

115. *Recherches sur l'emploi du génitif-accusatif en vieux slave*, par A. Meillet. 1897, in-8°.

116. *L'Alsace au* XVII*e siècle*, par Rod. Reuss. T. I. 1897, in-8°.

117. *La religion védique d'après les hymnes du Rig-Véda*, par A. Bergaigne. Vol. IV. *Index*, par M. Bloomfield. 1897, in-8°.

118. *Étude sur l'alliance de la France et de la Castille au* XIV*e et au* XV*e siècle*, par Georges Daumet. 1898, in-8°.

119. *Études critiques sur les sources de l'histoire carolingienne*, par G. Monod. 1re partie. Introduction. Les Annales carolingiennes. Premier livre : Des origines à 829. 1898, in-8°.

120. *L'Alsace au XVIIe siècle*, par Rod. Reuss. T. II. 1898, in-8°.

121. *Le Livre de l'ascension de l'esprit sur la forme du ciel et de la terre.* Cours d'astronomie rédigé en 1279 par Grégoire Aboulfarag dit *Bar Hebræus*, publié pour la première fois par F. Nau. Première partie : texte syriaque. 1899, in-8°.

122. *Introduction à la chronologie du latin vulgaire.* Étude de philologie historique, par George Mohl. 1899, in-8°.

123. *Essai de dialectologie normande : la palatalisation des groupes initiaux* gl, kl, fl, pl, bl, *étudiée dans les parlers de 300 communes du Calvados*, par Ch. Guerlin de Guer. 1899, in-8°.

124. *Charles le Simple*, par Aug. Eckel. 18.9, in-8°.

125. *Étude sur le traité de Paris de 1259 entre Louis IX et Henri III*, par Michel Gavrilovitch. 1899, in-8°.

126. *Morphologie du patois de Vinzelles*, par A. Dauzat. 1899, in-8°.

127. *Louis IV d'Outremer*, par Philippe Lauer. 1899, in-8°.

128. *Le Dîwân de Tarafa Ibn-al-'Abd al-Bakrî*, par Seligsohn. 1re partie. 1899, in-8°.

129. *Histoire et religion des Nosairîs*, par René Dussaud. 1900, in-8°.

130. *Textes religieux assyriens et babyloniens*, par François Martin. 1900, in-8°.

ANNUAIRES.

1893. G. Paris, *L'altération romane du c latin.*

1894. Ed. Tournier, *Notes sur Démosthène.*

1895. G. Boissier, *Satura tota nostra est.* — M. Bréal, *James Darmesteter.*

1896. G. Monod, *Du rôle de l'opposition des races et des nationalités dans la dissolution de l'empire carolingien.*

1897. Maspero, *Comment Alexandre devint Dieu en Égypte.* — A. Carrière, *Joseph Derenbourg.*

1898. A. Carrière, *Sur un chapitre de Grégoire de Tours relatif à l'histoire d'Orient.*

1899. M. Thévenin, *Sur l'histoire des origines de l'institution monarchique française.*

1900. J. Roy, *Corrections et additions à l'histoire de Robert de Clermont, sixième fils de saint Louis.*

La Bibliothèque de l'École des hautes études, publiée au moyen d'une subvention annuelle de 8,000 francs allouée par le Ministère de l'instruction publique, ne contient naturellement qu'une partie des travaux de la Section. Sans parler ici des publications des maîtres, nous devons mentionner les thèses d'élèves diplômés publiées en dehors de la collection [1] :

Eilhart d'Oberg et sa source française, par Ernest Muret. 1887. (Extrait de la *Romania*, t. XVI.)

Étude sur le Papyrus d'Orbiney, par William N. Groff. Paris, Leroux, 1888, in-4° (autographié).

Oton de Granson et ses poésies, par A. Piaget. 1890. (Extrait de la *Romania*, t. XIX.)

Inscriptions antiques de la Quatrième Lyonnaise, par P. Arnauldet. 1re partie. 1895. (Extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIV.)

Les Réflexions sur l'âme, par Bahya ben Joseph ibn Pakouda, traduites de l'arabe en hébreu, précédées d'un résumé et accompagnées de notes par Isaac Broydé. Paris, Impr. Levinsohn-Kilemnik, 1896.

La prise de Cordres et de Sebille, chanson de geste du XIIe siècle, publiée d'après le manuscrit unique de la Bibliothèque nationale, par Ovide Densusianu. Paris, Didot, 1896. (*Société des anciens textes français.*)

Ajoutons que beaucoup de mémoires qui pourraient être publiés dans la *Bibliothèque* trouvent un asile dans les revues savantes, telles que la *Romania*, la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, les *Mémoires de la Société de linguistique*, la *Revue archéologique*, la *Revue des études grecques*, la *Revue historique*, la *Revue celtique*, le *Moyen Âge*, *Mélusine*, le *Journal asiatique*, les *Annales du Musée Guimet*, la *Revue sémitique*, la *Revue de l'histoire des Religions*, le *Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptiennes et assyriennes*, les *Annales du Midi*, etc. Un certain nombre d'articles du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, dirigé par MM. Daremberg et Saglio, et de la *Grande Encyclopédie* sont dus à d'anciens élèves de l'École.

[1] Les élèves pressés de publier leur thèse peuvent la faire imprimer en dehors de la *Bibliothèque*, à la condition d'en remettre quinze exemplaires à la Section.

CHRONIQUE

DE L'ANNÉE 1899-1900.

SÉANCES DU CONSEIL DE LA SECTION.

(Extraits du Registre des procès-verbaux.)

5 NOVEMBRE 1899.

Le Président annonce que, par une heureuse combinaison, M. Chapot, que la Section présentait à l'École de Rome, a été nommé membre de l'École d'Athènes, ce qui a permis la nomination de M. Poupardin à l'École de Rome. Il ajoute que M. Maspero, rappelé à la direction des Antiquités de l'Égypte, va interrompre ses conférences. Il y a donc lieu de nommer une Commission chargée d'examiner s'il est nécessaire de remplacer M. Maspero et, en ce cas, de présenter un candidat à la prochaine réunion. MM. Carrière, Guieysse et Scheil sont nommés membres de cette Commission.

Rapport favorable de MM. Chatelain et Haussoullier sur la thèse de M. Chapot, *La province romaine proconsulaire d'Asie.*

M. Haussoullier dépose une thèse de M. Beasley, *Le cautionnement en droit grec.* — Commissaires responsables, MM. Desrousseaux et Jacob.

Rapport favorable de MM. Monod et Lot sur la thèse de M. Poupardin, *Le royaume de Provence sous les Carolingiens.*

19 NOVEMBRE 1899.

Le Président, après avoir exprimé les regrets de la Section à l'occasion de la mort récente de M. Giry (13 novembre), félicite le P. Scheil des beaux résultats de sa mission en Perse, et remercie M. Soury du grand ouvrage sur l'histoire du système nerveux qu'il a offert à la bibliothèque.

Conformément aux propositions de la Commission nommée dans la séance précédente, M. Alexandre Moret est chargé, jusqu'au retour de M. Maspero, d'une conférence d'histoire et de géographie de l'Égypte ancienne.

17 DÉCEMBRE 1899.

Nomination d'une Commission chargée d'examiner l'emploi à faire des fonds laissés vacants par le décès de M. Giry. Sont élus MM. Bémont, G. Paris et Roy.

7 JANVIER 1900.

Le Président communique une lettre de Mme Giry, offrant à la Section les papiers et notes de son mari.

Conformément aux propositions de la Commission nommée dans la séance précédente, M. Ferdinand Lot est désigné à l'unanimité comme maître de conférences d'histoire en remplacement de M. Giry.

MM. Derenbourg, Havet et Longnon sont élus membres de la Commission des bourses.

MM. Bémont, Carrière et Havet sont élus membres de la Commission de publication.

M. Chatelain dépose une thèse de M. Léon Dorez : *Description des manuscrits de lord Leicester à Holckham*. Sont élus commissaires responsables MM. Jacob et de Nolhac.

1er AVRIL 1900.

Le Président donne des nouvelles de la santé et des travaux de M. Maspero en Égypte et de M. Finot en Indo-Chine; il annonce que l'École a remis à l'Institut tous les papiers de M. Giry, relatifs aux diplômes de Charles le Chauve, sauf les notes bibliographiques concernant les établissements religieux de l'époque carlovingienne qui pourraient, suivant le désir exprimé par M. d'Arbois de Jubainville, être publiées dans la *Bibliothèque* de l'École.

M. Mirot présente comme thèse un travail qu'il a fait imprimer sur *la politique pontificale et le retour du Saint-Siège à Rome en 1376*. — MM. Roy et Prou sont élus commissaires responsables.

M. Morel-Fatio annonce le prochain dépôt d'une thèse de M. Mario Schiff sur *la bibliothèque du marquis de Santillane.* — Commissaires responsables, MM. G. Paris et Chatelain.

M. Monod dépose une thèse de M. Soehnée sur *le roi Henri Ier.* — Commissaires responsables, MM. Longnon et Prou.

M. Meillet dépose une thèse de M. Montmitonnet. — Commissaires responsables, MM. Bréal et Duvau.

Rapport de MM. Desrousseaux et Jacob sur la thèse de M. Beasley, *Le cautionnement en droit grec.* Des additions et corrections sont demandées à l'auteur.

1er JUILLET 1900.

Rapport favorable de MM. Longnon et Prou sur la thèse de M. Soehnée, sous réserves de remaniements.

Rapport favorable de MM. Jacob et de Nolhac sur la thèse de M. Dorez, concluant au diplôme et à l'impression.

Rapport favorable de MM. Roy et Prou sur la thèse de M. Mirot, concluant au diplôme.

MM. Bréal et Duvau annoncent que la thèse de M. Montmitonnet, ayant été remise à l'auteur, sur sa demande, il n'y a plus lieu de l'examiner.

M. Thévenin dépose une thèse de M. Picarda, *La hanse parisienne, les marchands de l'eau et la Compagnie française.* — Commissaires responsables, MM. Longnon et Fagniez.

M. Jacob dépose une thèse de M. Chavanon sur *les sources du texte des Mémorables de Xénophon.* — Commissaires responsables, MM. Desrousseaux et Haussoullier.

M. Desrousseaux dépose une thèse de M. Serruys sur *le rythme dactilo-épitritique.* — Commissaires responsables, MM. Havet et Jacob.

La Section présente à l'École française de Rome, par 25 voix sur 26 votants, en première ligne M. Serruys, en seconde ligne M. l'abbé Constant.

Le Président annonce que M. Blancard, correspondant de l'Institut, archiviste des Bouches-du-Rhône, avait demandé l'autorisation de faire à la Section un cours libre de numismatique ancienne et du moyen âge. Cette demande, étant arrivée pendant les congés de Pâques, n'a pu être communiquée au Conseil en temps utile. Le Président a répondu au Ministère que la Section a toujours été opposée aux cours libres et que, quel que soit l'intérêt de l'enseignement de la numismatique au point de vue historique et économique, il y aurait eu peu de chances que la Section renonçât à un principe établi chez elle dès les débuts de l'École.

RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR L'INSTITUT EN 1900.

Le *grand prix Gobert* a été attribué à M. Rodolphe Reuss, pour son ouvrage intitulé : *L'Alsace au XVIIe siècle* (*Bibl. de l'Éc. d. h. ét.*, fasc. 116 et 120.)

Le *prix Jean Reynaud* a été décerné au *Dictionnaire de la langue française*, de MM. Hatzfeld, A. Darmesteter et A. Thomas.

NÉCROLOGIE.

INAUGURATION DU MONUMENT DE VICTOR DURUY.

Le dimanche 27 mai 1900, M. G. Leygues, Ministre de l'instruction publique, a inauguré, à Villeneuve-Saint-Georges, le monument élevé à la mémoire de Victor Duruy par une souscription publique à laquelle les membres de notre section ont pris une très large part.

Nous reproduisons ici le discours qui a été prononcé, au nom de l'École des hautes études, par le président de notre section, M. Gabriel Monod.

« Messieurs,

« L'École pratique des hautes études, créée par M. Victor Duruy en 1868, m'a confié la mission d'apporter ici l'hommage de sa reconnaissance et de son admiration pour son fondateur. Cette mission m'est d'autant plus chère, que j'ai eu le privilège d'appartenir à l'École dès sa première heure, et de recevoir de M. Duruy, avant même qu'elle fût créée, la confidence de ses projets et de ses pensées.

« Quand il fut appelé au ministère par l'empereur Napoléon III, Victor Duruy avait conçu un large plan de réforme de l'instruction pu-

blique à tous les degrés. Tandis qu'il donnait une vigoureuse impulsion à l'enseignement primaire et était sur le point d'y faire triompher le double principe de l'obligation et de la gratuité, tandis qu'il dotait l'enseignement secondaire de deux créations d'une importance capitale, l'enseignement spécial et les cours secondaires de jeunes filles, il faisait faire une vaste enquête sur les Universités étrangères et concevait tout un plan de réorganisation de nos Universités françaises qui ne devait être réalisé que par la République. Il lui aurait fallu, pour l'exécuter, du temps, beaucoup d'argent et l'adhésion cordiale de tous les membres du haut enseignement. Craignant de ne pouvoir réunir ces trois conditions, il résolut du moins de créer une institution, modeste en apparence et peu coûteuse, mais destinée, dans sa pensée, à une grande œuvre, qui indiquerait ses vues de réforme et serait la pierre d'attente de l'avenir.

«Ce qui manquait surtout à nos Facultés, c'était, d'une part, des laboratoires de recherches et d'études largement ouverts aux travailleurs; de l'autre, des cours réservés à des recherches d'érudition, des conférences intimes où, comme dans les séminaires allemands, les maîtres et les élèves pussent se connaître et entreprendre des travaux en commun. M. Duruy avait déjà, dans les cours libres de la salle Gerson, confié à de jeunes savants, animés d'un esprit d'initiative et de progrès, des enseignements qui n'avaient point alors leur place dans les Facultés. Le 31 juillet 1868, il créa l'École pratique des hautes études, divisée en quatre sections : mathématiques, physique et chimie, sciences naturelles, histoire et philologie. Il n'eut pas le temps malheureusement d'organiser la cinquième section qu'il avait projetée, celle des sciences économiques et sociales, qui a été remplacée plus tard par celle des sciences religieuses. Il appela à professer dans l'École nouvelle, sans s'inquiéter de leurs idées politiques ou religieuses, à côté de savants déjà illustres, des hommes inconnus, tous jeunes encore, quelques-uns dépourvus de titres universitaires, mais qu'il savait dévoués à la science et à la cause de la réforme de l'enseignement.

«Ce qui fut la haute originalité et, on peut dire, la pensée géniale de la conception de M. Duruy, c'est qu'il se contenta de tracer les grandes lignes de l'École nouvelle, et laissa aux membres mêmes de l'École le soin d'en régler l'organisation dans tous ses détails. Jamais, je crois, ministre français n'eut une aussi magnifique confiance dans la toute-puissance bienfaisante de la liberté que ce ministre de l'Empire. L'École des hautes études fut vraiment l'école de la liberté et de l'autonomie. Pour les élèves, aucune condition de nationalité, d'âge ni de grades,

aucun examen d'entrée ni de sortie, aucune promesse d'avantages pratiques pour leur carrière; ils devaient n'être attirés que par l'amour désintéressé de l'instruction et du travail : pour les professeurs, aucune condition non plus de grades ni d'âge, aucun programme; des traitements minimes, mais aucune obligation quant au nombre d'heures d'enseignement. De plus, une entière autonomie pour le recrutement du personnel et l'organisation des études.

«L'École des hautes études a largement justifié la confiance de son fondateur. Le nombre de ses élèves, de ses professeurs, de ses cours, n'a pas cessé de s'accroître. Les étrangers sont venus en foule travailler dans ses conférences et ses laboratoires. Ses élèves occupent aujourd'hui un grand nombre de chaires d'Universités en France et à l'étranger. Ses publications, comme son enseignement, lui ont donné une haute autorité auprès du monde savant de tous les pays. Enfin elle a été, comme l'espérait M. Duruy, une active ouvrière de la réforme de notre haut enseignement. Elle a été un lien entre nos écoles spéciales et nos Facultés; son action, son esprit ont contribué pour une large part à cette renaissance des Universités françaises qui sera, si elle répond à nos espérances, une des œuvres les plus glorieuses et les plus fécondes de la troisième République.

«L'École a eu à passer par des moments difficiles. Elle a été menacée dans son autonomie et même dans son existence. Grâce à la sagesse habile de notre premier président, M. Léon Renier, et du collaborateur placé par M. Duruy à la direction de l'enseignement supérieur, M. Armand du Mesnil, elle a échappé à tous les dangers. Le 31 juillet 1878, l'École fêtait sa dixième année d'existence en offrant à l'auteur de l'*Histoire des Romains* un banquet et en lui dédiant un recueil de Mémoires relatifs à l'histoire romaine.

«Depuis lors, grâce à l'appui dévoué des pouvoirs publics et des successeurs de M. du Mesnil, l'École n'a pas cessé d'étendre son action et son influence. Mais, tant que M. Duruy a vécu, nous aimions à appeler «notre ministre» par excellence le grand et bon savant qui venait s'asseoir familièrement dans nos auditoires pour nous écouter et discuter avec nous, qui était notre ami et notre père, car l'École des hautes études était bien réellement la fille de sa pensée.

«Aussi est-ce d'un cœur ému et reconnaissant que je viens apporter l'hommage de tous les professeurs et de tous les élèves de l'École des hautes études au pied du monument élevé à la mémoire de Victor Duruy.»

LISTE

DES ÉLÈVES ET DES AUDITEURS RÉGULIERS

PENDANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1899-1900.

Le registre de l'École constate 424 inscriptions prises pour les deux semestres. On ne mentionne ici que les auditeurs reconnus par les directeurs d'études dans leurs rapports. — Les noms imprimés en petites capitales sont ceux des *élèves titulaires* nommés par M. le Ministre de l'instruction publique, sur la présentation du Conseil de la Section, soit par l'arrêté du 8 novembre 1900, soit par des arrêtés antérieurs.

MM.

Abraham (Léon-Joseph), né à Étretat (Seine-Inférieure) le 15 oct. 1869, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 25. [Bérard.]

Abrami (Léon), né à Constantinople le 1er juillet 1879, él. Éc. Dr. et L. O. Boulevard Pasteur, 17. [Derenbourg.]

Allorge (Maurice-Marcel), né à Trouviers le 15 juin 1878, lic. dr. et sc. Boulevard Saint-Michel, 83. [Soury.]

Ameur Si Moula (Hamed-El-Madjd), né au Fort-National (Algérie) le 22 mars 1880. Rue Jacob, 29. [Derenbourg.]

Anchel (Robert), né à Paris le 30 juin 1880, él. Éc. Ch. et Fac. dr. Rue Boissy-d'Anglas. [Roy.]

Anitchkoff (Eugène), né à Borovitchy le 17 janvier 1868, *Russe*. Avenue Carnot, 16. [Paris.]

Aragon (André-Jean-Joseph-Marcel), né à Paris le 28 mai 1878, dipl. Éc. Sc. polit. Rue Richelieu, 21. [Roy, Monod.]

Arif Bey (Haider Pacha), né à Constantinople le 2 mars 1871, *Ottoman*. Rue de l'École-Polytechnique, 1. [Derenbourg.]

Aubry (Louis-François-Pierre), né à Paris le 14 février 1874, lic. l. et dr., arch.-paléogr., dipl. L. O. Avenue de Villiers, 15. [Paris.]

Bara (Robert-Louis-René), né à Paris le 8 juin 1873, él. Éc. dr. Rue du Cardinal-Lemoine, 14. [Lévy, Foucher.]

Barabraham (Daniel), né à Bordeaux le 28 oct. 1879, él. Fac. l. Rue des Sablons, 28. [Lebègue.]

Barbey (Frédéric), né à Chambéry le 18 juin 1879. *Suisse*, Rue d'Assas, 90. [Roy.]

Barrau-Dihigo (Louis-Albert-Jean-Baptiste), né à Bordeaux le 28 avril 1876, lic. l. Rue de Savoie, 7. [Monod, Derenbourg.]

Basmadjian (Karapet), né à Constantinople le 1er janvier 1868, *Arménien*. Boulevard Rochechouart, 112. [Scheil.]

Beasley (Thomas Woodthorpe), né à San-Francisco le 12 sept. 1874, *Américain*. Rue Rollin, 5. [Haussoullier, Lebègue.]

Beaulieux (Charles), né à Vicq-sur-Nahon le 10 avril 1872, lic. l. Boulevard de Port-Royal, 49. [Héron de Villefosse, Chatelain.]

Beaulieux (Léon), né à Vicq-sur-Nahon le 25 sept. 1876. Boulevard de Port-Royal, 49. [Chatelain.]

Becelaere (Laurent-Édouard-Grégoire van), né à Heule près Courtrai le 24 nov. 1872, *Belge*. Rue Saint-Didier, 35. [Derenbourg, Moret, Scheil.]

Bénazet (Alexandre), né à Illartein le 8 mai 1879, attaché aux musées nationaux. Avenue Niel, 7. [Lévi.]

Berland (Just), né à Brouillet (Marne) le 11 janv. 1876, él. Éc. Ch. Rue Saint-Séverin, 38. [Roy, Longnon.]

Berthoud (Philippe-Antoine), né à Vitteaux le 24 févr. 1860, lic. sc. Hospice de Bicêtre (Seine). [Longnon.]

Biggar (Henry-Perceval), né à Belleville (Canada), le 9 août 1872, B. A., *Anglais*. Rue de Beaujolais, 15. [Roy.]

Blanchard (Raoul-Marcel-Désiré), né à Orléans le 4 sept. 1877, él. Éc. Norm. [Longnon, Monod.]

Bloch (Jules), né à Paris le 1er mai 1880, lic. l. Rue Saint-Martin, 179. [Lévi, Foucher.]

Boinet (Amédée-Charles-Léon), né à Amiens le 29 juin 1881, él. Éc. Ch. Quai d'Orléans, 40. [Roy, Longnon.]

Bonnat (René-Maximilien-Martial), né à Limoges le 20 avril 1878, él. Éc. Ch. Rue des Carmes, 5. [Roy.]

Bonsignorio (Étienne), né à Toulon le 3 septembre 1841, ancien officier de marine. Boulevard Saint-Germain, 61. [Soury.]

Boreux (Charles-Louis-Léon), né à Caen le 3 nov. 1874, lic. l. Rue de Rennes, 95. [Guieysse.]

Boudier (Émile-Louis), né à Paris le 25 mai 1874. Boulevard Saint-Michel, 95. [Guieysse, Moret, Clermont-Ganneau.]

Bourgin (Georges-Marie-Nicolas), né à Nevers le 17 mars 1879, lic. d., él. Éc. Ch. Place du Trocadéro, 4. [Monod, Roy, Lot.]

Bouteyre (Joseph-Michel-Marie-Alphonse), né à Lyon le 13 févr. 1873, lic. l., él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Germain, 39. [Thomas.]

Bouvat (Antoine-Lucien), né à Grenoble le 2 juillet 1872, dipl. Éc. L. O. Boulevard Saint-Germain, 208. [Carrière, Derenbourg, Halévy, Clermont-Ganneau, Blochet, Bérard, Psichari.]

Breu (René-Frédéric), né à Bourges le 14 juin 1879, lic. dr. Place Saint-Sulpice, 2. [Chatelain.]

Brochard (Raymond), né à Sompuis (Marne) le 27 février 1873, lic. l. Boulevard des Batignolles, 45. [Longnon.]

Broche (Lucien-Albert-Étienne), né à Alger le 13 août 1877, él. Éc. Ch. Rue des Carmes, 5. [Roy.]

Brückner (Gustav-Adolf), né à Schloen (Mecklembourg) le 13 sept. 1877, *Allemand*. Rue des Écoles, 36. [Passy.]

Brière (André-Charles-Jean-Pol), né à Paris le 9 nov. 1880, lic. l., él. Éc. dr. et Sc. Pol. Rue de la Faisanderie, 24. [Bérard.]

Brun (Jules), né à Chamberaud (Creuse) le 16 nov. 1877. Rue de la Sorbonne, 8. [Soury.]

Brunet (Marcel-Léonard-Georges), né à Saint-Amand-Mont-Rond le 21 nov. 1876, lic. l., él. Éc. Norm. [Chatelain, Héron de Villefosse.]

Buchet (André-Joseph), né à Saint-Amand-Montrond le 22 mars 1879, él. Fac. l. Boulevard du Montparnasse, 125. [Chatelain.]

Budzynski (André-Jules), né à Laval le 27 déc. 1879, él. Fac. dr. et L. O. Rue Saint-Placide, 31. [Halévy.]

Cahen (Gaston), né à Versailles le 2 févr. 1877, lic. l., él. Éc. L. O. Boulevard de Port-Royal, 82. [Lévi, Foucher.]

Cahen (Raymond), né à Paris le 17 déc. 1876, agr. l. Rue d'Hauteville, 84. [Havet, Chatelain.]

Calmette (Joseph-Louis-Antoine), né à Perpignan le 1er septembre 1873, lic. l., arch.-paléogr. Rue de la Sorbonne, 20. [Morel-Fatio, Lot.]

Camenen (François), né à Plouharnel (Morbihan), le 6 févr. 1866. Rue Lhomond, 26. [Gaidoz.]

Candréa (Jean-Aurèle), né à Bucarest le 8 nov. 1872, *Roumain*. Rue Riboutte, 4. [Paris.]

Casandsian (Tiran), né à Gare le 15 nov. 1875, *Arménien*. Rue Monge, 106. [Soury.]

Caus (Albert-Victor-Joseph), né à la Fère (Aisne) le 29 nov. 1877, agr. hist. et géogr., anc. él. Éc. Norm. Rue des Marais, 4, à Versailles. [Roy.]

Chabot (Jean-Baptiste), né à Vouvray le 16 février 1860, él. diplômé. Rue Claude-Bernard, 47. [Clermont-Ganneau.]

Chahtaktinsky (Mohammed), né à Érivan (Transcaucasie), le 10 oct. 1848, *Russe*. Rue des Écoles, 50. [Blochet, Derenbourg, Passy.]

Chaikin (Alexander), né à Saint-Pétersbourg le 18 sept. 1875, *Anglais*. Boulevard Saint-Marcel, 76. [Derenbourg, Clermont-Ganneau.]

Chambry (Emile-Nicolas), né à Vaubery (Vosges) le 2 févr. 1864, agr. gr., prof. lyc. Voltaire. Avenue Parmentier, 10. [Jacob, Haussoullier, Lebègue.]

Champion (Pierre-Honoré-Jean-Baptiste), né à Paris, le 26 févr. 1880, él. Éc. Ch. Quai Voltaire, 9. [Roy.]

Charles (Jean-Joseph), né à Leigneux (Loire) le 24 août 1873, lic. l. Quai des Célestins, 8. [Paris.]

Chatelain (Henri-Louis), né à Saint-Quentin le 13 août 1877, bours. Fac. L. Rue Gay-Lussac, 12. [Thomas.]

Chauvin (Jean-Jacques-Alphonse-Jules), né à Toul le 7 juin 1842, lic. l. Rue d'Ulm, 11. [Havet, Chatelain.]

Cipriani (Charlotte-J.), née à Livourne le 10 mai 1869, Ph. B. univ. de Chicago, *Italienne*. Rue des Écoles, 40. [Paris, Thomas, Morel-Fatio, Passy.]

Clark (Charles-U.), né à Springfield (Massachusett) le 14 janv. 1875, prof. univ. Yale, *Américain*. Rue de Beaune, 5. [Paris, Morel-Fatio, Havet, Chatelain, Thomas.]

Clédat (Jean), né à Périgueux le 7 mai 1871. Rue Gerbillon, 7. [Clermont-Ganneau, Guieysse, Scheil.]

Clerc (André-Joseph), né à Poligny (Jura) le 24 avril 1879. él. Éc. Ch. Rue de Mirbel, 4. [Roy.]

Clouzot (Maurice-Charles-Étienne), né à Niort le 17 juillet 1881, él. Éc. Ch. Rue des Fourneaux, 38. [Roy, Longnon.]

Colardeau (Théodore), né à la Neuville-lez-Wasigny (Ardennes) le 3 sept. 1866, agr. l., prof. lyc. Lakanal. Place Jussieu, 3. [Longnon.]

Constant (Gustave-Léon-Marie-Joseph), né à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée) le 28 janv. 1869. Rue Victor-Considérant, 3. [Monod, Roy.]

Courtillier (Gaston-Ferdinand-Octave), né à Bony (Luxembourg) le 20 avril 1877, Rue d'Ulm, 34. [Lévi, Foucher.]

Couvella (Dimitri), né à Nissyros en 1869, lic. dr., él. Fac. l. *Ottoman*. Rue Gay-Lussac, 27. [Psichari.]

Crestey (Joseph), né à Paris le 10 nov. 1867. Avenue du Roule, 30, à Neuilly (Seine). [Passy.]

Crombez (Ernest-Marie-François), né à Chambéry le 13 juin 1877, lic. l. Avenue du Petit-Chambord, 5, à Bourg-la-Reine. [Bémont.]

Dantin (Louis-Joseph), né à Auxerre le 7 juillet 1828. Rue de Poissy, 2. [Longnon.]

Daumet (Georges), né à Paris le 11 oct. 1870, él. dipl. de l'École, archiviste aux Archives nationales. Rue du Luxembourg, 28. [Morel-Fatio.]

Dauzat (Henri-Albert-Louis-Antoine), né à Guéret (Creuse) le 4 juillet 1877, lic. l. et doct. dr. Rue Corneille, 5. [Paris, Thomas, Gilliéron.]

Debains (Paul-René), né à Belgrade le 15 oct. 1875, él. Ec. Ch. Rue de Monceau, 56. [Roy.]

Deiber (Charles-Albert), né à Benfeld (Alsace) le 17 nov. 1865. Rue Saint-Dizier, 35. [Guieysse, Moret, Clermont-Ganneau.]

Delmas (Ernest-Jean-Alexandre-Maurice), né à Vabres (Aveyron) le 16 janv. 1877, él. Éc. Ch. et Fac. l. Rue de la Glacière, 24. [Roy.]

Demasure (Marie-Achille-André), né à Paris le 2 janv. 1880, él. Ec. dr. et Fac. l. Rue de Rennes, 116. [Psichari.]

Depeyster (Henry), né à Nogent-sur-Marne le 21 avril 1881, él. Éc. Ch. et Fac. l. et dr. Rue Château-Laffitte, 67, à Neuilly-sur-Seine. [Roy.]

Depitre (Edgard-Henry-Joseph), né à Villers-Cotterêts (Aisne) le 7 juin 1881, él. Fac. dr. Rue Toullier, 7. [Monod, Thévenin, Roy.]

Deville (François-Charles-Paul-Eugène), né à Metz le 14 avril 1874, lic. l., doct. en dr., él. Éc. L. O. Rue Toullier, 6. [Meillet.]

Doin (Honoré-Jules-Marie-Pierre), né à Marseille le 6 juillet 1874, lic. l. Rue Le Regrattier, 1. [Lévi, Foucher, Duvau.]

Droin (Jules), né à Cenves (Rhône) le 3 fév. 1875. Rue d'Auteuil, 11 *bis*. [Duvau.]

Dubois (Augustin-Pierre-Joseph), né à Thury-en-Valois (Oise) le 19 juillet 1877, lic. l. et dr. Rue Bréa, 19. [Chatelain.]

Dufour (Jean-Jules), né à Pau le 14 avril 1865, vétérinaire sanitaire du département de la Seine. Rue Cochin, 3. [Carrière, Guieysse.]

Dulong (Alphonse-Edmond), né à Paris le 28 mai 1861. Boulevard Morland, 16. [Soury.]

Dumas (Auguste), né à Aix (Bouches-du-Rhône) le 7 mars 1881, él. Éc. Ch. et Fac. dr. Rue Saint-Antoine, 212. [Roy.]

Duperret (Madeleine), née à Paris le 5 mars 1870. Rue Claude-Bernard, 76. [Soury.]

Dussaud (René-Élie-Pierre), né à Neuilly-sur-Seine le 24 déc. 1868, él. dipl. Éc. L. O. [Clermont-Ganneau, Derenbourg.]

Duval (Frédéric-Victor), né à Magny-le-Désert (Orne) le 25 août 1876, él. Éc. Ch. Boulevard Pasteur, 53. [Roy.]

Edwards (Ernest-Richard), né à Londres le 16 juin 1871, *Anglais*. Rue Léopold-Robert, 1. [Passy.]

Ermoni (l'abbé Vincent), né à Omessa (Corse) le 20 févr. 1858. Rue de Sèvres, 95. [Guieysse.]

Esmonin (Edmond), né à l'Étang-Vergy (Côte-d'Or) le 24 oct. 1877, él. Fac. l. Rue Monge, 19. [Monod, Bérard.]

Espénan (Dominique-Frédéric-Célestin), né à Saint-Loup (Haute-Garonne) le 9 janvier 1873, lic. l. Rue du Luxembourg, 6. [Roy.]

Esquer (Gabriel), né à Caunes-Minervois (Aude) le 11 avril 1876, él. Éc. Ch. Rue Saint-Antoine, 214. [Roy.]

Fages (Étienne-Joseph), né à Bretteville-sur-Laize le 7 déc. 1880, él. Éc. Ch. et dr. Rue des Carmes, 5. [Roy, Longnon.]

Farage (Jean), né à Bagdad le 31 déc. 1871, *Ottoman*. Rue Servandoni, 26. [Derenbourg.]

Feuillâtre (Paul-Benjamin), né à Paris le 28 janv. 1881, lic. l., él. Éc. dr. et Sc. pol. Rue de Passy, 56. [Bérard.]

Fossey (Adolphe-Ernest-Charles), né à Cambrai le 29 juillet 1869, agr. l. Rue des Chartreux, 6. [Derenbourg, Scheil.]

Gabory (Émile-Emmanuel-Jules-Marie), né à Vallet (Loire-Inférieure) le 17 déc. 1872, lic. dr., él. Éc. Ch. Rue de Fleurus, 24. [Roy.]

Galabert (Philippe-Jacques-François), né à Montauban le 11 mars 1873, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Toullier, 11. [Roy, Monod.]

Gandillion (Alfred-Antoine), né à Aubigny-sur-Nère le 30 août 1877, anc. él. Éc. Ch. Rue de Trévise, 46. [Monod.]

Garcia (Esteban Bellido), né à Alba de Tormes le 26 déc. 1876, lic. dr., *Espagnol.* Place de l'Odéon, 4. [Morel-Fatio.]

Gaudon (Marie-Antoine), né à Ussel le 29 oct. 1876, él. pharm. Place Hérold, 4, à Courbevoie. [Carrière.]

Gauthiot (Robert-Edmond), né à Paris le 13 juin 1876, lic. l., agr. langues viv. Boulevard Saint-Germain, 63. [Meillet.]

Genestal du Chaumeil (Léon-Henri-Robert), né au Havre le 26 mars 1872, lic. l. et dr. Rue Saint-Jacques, 328. [Thévenin.]

Gérard (Louis), né à Grand (Vosges) le 23 févr. 1859, doct. sc. math., prof. au lycée Charlemagne. Avenue Ledru-Rollin, 45. [Carrière, Lévi, Foucher.]

Giard (Édouard-Jules), né à Valenciennes le 7 déc. 1876, lic. dr., él. Ec. Ch. Rue Le Verrier, 9. [Roy, Thévenin.]

Giard (René-Pierre-Alfred), né à Valenciennes le 25 janv. 1880, él. Éc. Ch. Rue Le Verrier, 9. [Monod, Roy, Lot.]

Giffard (André-Edmond-Victor), né à Rennes le 4 févr. 1876, lic. dr. et l. Rue d'Assas, 130. [Thévenin.]

Girardeau (Clément-Marie-Victor), né à Marennes (Charente-Inférieure), le 1er mars 1855, pharmacien. Rue des Volontaires, 37. [Lebègue.]

Giriend (Louis-Frédéric), né à Aurillac le 18 mars 1878, él. Éc. L. O. Boulevard de Bercy, 4. [Derenbourg.]

Graindor (Paul), né à Liège le 7 juillet 1877, docteur en philos. et lettres, *Belge.* Rue des Carmes, 5. [Haussoullier, Lebègue, Havet.]

Granger (Louis-Ernest), né à Montfaucon-sur-Moine le 16 janv. 1876, agr. d'hist. et de géogr., él. Éc. Norm. [Haussoullier, Bérard.]

Gravier (Henri-Charles), né à Lyon le 27 juillet 1880, lic. l., él. Éc. Ch. Rue Médicis, 15. [Roy, Longnon.]

Grigoresco (Grigore), né à Bucharest le 9 mars 1882, *Roumain.* Rue de la Huchette, 7. [Soury.]

Guérin (Henri-Pierre-Marie), né à Dol (Ille-et-Vilaine) le 2 avril 1866, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 108 *bis.* [Carrière, Guieysse, Scheil.]

Guessard (Auguste-Émile), né à la Chapelle-sur-Loire le 6 oct. 1878. Rue du Général-Foy, 23. [Clermont-Ganneau.]

Guignard (Fernand), né à Dôle le 5 oct. 1879, él. Éc. Ch. Rue Linné, 13. [Roy, Longnon.]

Gumpel (Lucien), né à Paris le 3 janv. 1880, lic. l. Rue Notre-Dame-de-Lorette, 56. [Psichari.]

Guyot (Raymond-Léon-Eugène), né à Paris le 24 avril 1877, él. Éc. Norm. [Monod.]

Halphen (Louis), né à Paris le 4 février 1880, lic. l., él. Éc. Ch. Chaussée de la Muette, 8 *bis*. [Monod.]
Henriot (Gabriel-Louis), né à Paris le 18 janv. 1880, él. Éc. Ch. Boulevard de Picpus, 9. [Roy, Longnon.]
Herbert, avenue La Bourdonnais, 9. [Carrière, Clermont-Ganneau.]
Hermeline (Louis), né à Toulon le 4 septembre 1874. Rue Bonaparte, 18. [Guieysse.]
Hirschy (William), né à la Chaux-de-Fonds le 8 mai 1877, *Suisse*. Rue des Beaux-Arts, 13. [De Nolhac.]
Höfer (August), né à Miehlen (Nassau) le 19 mars 1870, doct. phil., prof. lyc. de Wiesbaden. *Allemand*. Rue Monsieur-le-Prince, 41. [Passy.]
Holm (Ernest), né à Selgersdorf le 8 oct. 1874, *Allemand*. Rue du Cardinal-Lemoine, 71. [Thomas.]
Huber (Édouard), né à Grosswangen le 12 août 1879, él. dipl. Éc. L. O., *Suisse*. Faubourg Saint-Jacques, 13. [Lévi, Foucher, Specht, Meillet.]
Hubert (Henri), né à Paris le 23 juin 1872, agr. hist. Rue Claude-Bernard, 74. [Carrière, Scheil.]
Hückel (George-Alfred), né à Valenciennes le 25 déc. 1880. Rue du Cardinal-Lemoine, 67. [Monod.]

Imbert (Léo-Eugène), né à Roquemaure (Gard) le 15 nov. 1879, él. Éc. Ch. Rue du Sommerard, 23. [Roy, Lot, Longnon.]
Iven (Jean-Pierre-Albert), né à Paris le 10 sept. 1878. Quai de Bourbon, 45. [Haussoullier.]

Jacob (Léon), né à Reims le 5 sept. 1878, lic. l. Rue Casimir-Delavigne, 9. [Bémont.]
Jardé (Auguste-François-Victor), né à Corbigny (Nièvre), le 20 mars 1876, él. Éc. Norm. [Haussoullier, Monod.]
Joly (Jules-Eugène), né à Montreuil-sous-Bois le 9 mars 1876, él. L. O. Rue de la Harpe, 23. [Derenbourg.]
Jouvin (Henri-Marie-Jean), né à Paris le 5 févr. 1879, él. Fac. l. et dr. et Éc. Louvre. Avenue Duquesne, 24. [Bérard.]

Keller (Wilhelm), né à Frauenfeld le 26 oct. 1876, *Suisse*. Rue Dulong, 44. [Paris, Morel-Fatio, Gilliéron, Thomas, Passy.]
Kempe-Megboom (Johanna), née à Amsterdam le 10 septembre 1847, *Hollandaise*. Rue Saint-Sulpice, 36. [Moret.]
Kiatt (Walter-Saunders), né à Jasper (Tennessee) le 17 juin 1878, A. R., *Américain*. Rue de Trévise, 14. [Monod, Roy.]
Knight (Georges-Jean-Henri-Marie), né à Paris le 5 septembre 1880, él. Éc. Ch. Boulevard Frandrin, 94. [Roy.]
Kutrzeba (Stanislas), né à Cracovie le 15 nov. 1876, *Polonais*. Quai d'Orléans, 6. [Monod, Thévenin.]

Lafont (Renée-Charlotte-Amélie), née à Amiens le 4 nov. 1877, lic. l. Rue du Cardinal-Lemoine, 73. [Havet, Chatelain, Desrousseaux, Jacob, Lebègue.]

Lafont (Charles-Marie), né à Bayonne le 8 nov. 1851, agr. l., prof. lyc. Louis-le-Grand. Rue du Cardinal-Lemoine, 73. [Havet, Jacob, Desrousseaux, Lebègue.]

Lagrillère (Firmin-Marie-Jules), né à Concrémiers (Indre) le 28 août 1873. Rue de Vaugirard, 74. [Chatelain.]

Lalant (Adrien-Fernand-Charles), né à Paris le 15 janv. 1878. Rue du Pont-Louis-Philippe, 21. [Lebègue.]

Laloy (Louis), né à Gray (Haute-Saône) le 18 févr. 1874, agr. l. Avenue des Gobelins, 33. [Desrousseaux, Jacob.]

Landau (Jacques), né à Odessa le 7 juin 1877, *Russe*. Rue Louis-le-Grand, 20. [Psichari, Soury.]

La Porte (Henri-Eugène-Amédée de), né à Paris le 17 juin 1880, él. Éc. Ch. Avenue d'Eylau, 11. [Roy, Lot.]

Laronde (Félix-André), né à Trouville le 13 févr. 1871, prof. au lyc. Janson-de-Sailly. Rue Rollin, 6. [Meillet.]

Lasartigues (Henri), né à Mézin le 18 avril 1877, él. Fac. l. [Chatelain, Thévenin.]

Laurent (Jacques), né aux Riceys (Aube) le 26 mars 1876, lic. l., él. Éc. Ch. Rue de l'Université, 9. [Longnon.]

Laville (André), né à Paris le 23 déc. 1856, préparateur à l'Éc. des Mines. Rue de Buffon, 41. [Guieysse.]

Lazard (Michel), né à Paris le 6 avril 1840, lic. dr. Rue Bonlard, 2. [Carrière.]

Lecerf (Jean-Maurice-René), né à Paris le 23 juin 1878, él. Éc. Ch. Rue du Ranelagh, 139. [Roy.]

Lecomte (Louis-Arthur-Victor-Joseph), né à Montdidier le 16 sept. 1879, él. Éc. Ch. Rue des Lyonnais, 34. [Roy, Chatelain, Thomas.]

Lecoutour (Charles-Maurice), né à Paris le 28 mai 1878, él. L. O. Rue Caumartin, 15. [Derenbourg.]

Lefebvre (Gustave-Louis-Désiré), né à Bar-le-Duc le 17 juillet 1879, lic. l. Rue Royer-Collard, 12. [Jacob, Lebègue, Chatelain, Bérard.]

Leite de Vasconcellos (José), né à Ucanha le 7 juillet 1858, *Portugais*. Rue des Écoles, 50. [Paris, Thomas, Morel-Fatio, Villefosse, Gaidoz.]

Lemaître (Henri-Léon-Louis), né à Valenciennes le 24 févr. 1881, él. Éc. Ch. et Fac. l. Rue Le Verrier, 9. [Roy, Thomas.]

Lemoisne (Paul-André), né à Paris le 7 févr. 1875, él. Éc. Ch. Boul. Beaumarchais, 54. [Roy.]

Le Pelletier (Louis-Henri-Marie), né à Silly-la-Poterie le 25 déc. 1880, él. Éc. Ch. Boulevard Saint-Germain, 155. [Roy, Longnon.]

Leriche (Jules-Achille), né à Freneuse le 18 avril 1829, agr. l. viv. Villa de la Reine, à Versailles. [Paris, Thomas, Longnon.]

Le Roux (Pierre), né à Plouëc (Côtes-du-Nord) le 27 févr. 1874, lic. l. Rond-point Bugeaud, 5. [Gaidoz.]

Leroy de la Brière (Yves-Marie), né à Vif (Isère) le 30 janv. 1877, lic. l. Rue du Cherche-Midi, 40. [Reuss.]

Levallois (Marie-Charles-Henri), né à Dijon le 11 juin 1878, lic. l., él. Éc. Ch. Rue du Vieux-Colombier, 4. [Monod, Roy, Longnon.]

Le Vayer (Paul-Marie-Victor), né à Vaugirard (Seine) le 14 janvier 1845, conservateur du Musée Carnavalet. Rue Bargue, 25. [Longnon.]

Levis (Zélie), née à Paris le 3 sept. 1862. Avenue de la Grande-Armée, 25. [Roy.]

Lévy (Edmond-Maurice-Israël-Raoul), né à Bayonne le 14 juin 1878. Rue Rataud, 9. [Carrière.]

Lévy (Isidore), né à Rixheim le 10 juillet 1871, agr. hist. Rue des Halles, 15. [Halévy, Carrière.]

Lindner (Arthur-Otto), né à Elberfeld le 25 févr. 1878, *Allemand.* Rue des Ursulines, 9. [Paris, Passy, Gilliéron.]

Lobjeois (René), né à Paris le 26 avril 1879, él. Fac. dr. Rue de Paris, 18, à Pierrefitte. [Reuss.]

Lochet (Ernest), né à Saint-Malo le 18 juillet 1864, lic. l. et sc. Avenue Gambetta, 25. [Clermont-Ganneau.]

Loisne (Auguste Menche de), né à Poitiers le 23 juillet 1853, doct. dr. Rue de Varennes, 51. [Longnon.]

Lote (Georges-Ernest), né à Lorient le 19 mai 1880, lic. l. Rue Malebranche, 17. [Chatelain.]

Lowinsky (Victor), né à Berlin le 24 août 1875, doct. phil., *Allemand.* Rue Cujas, 18. [Paris.]

Lund (Johan-Christian), né à Vœrslov le 20 nov. 1871, lieutenant, *Danois.* Avenue de Ségur, 5. [Passy.]

Lund (Sophie-Catherine), née à Frederikshavn le 5 déc. 1868, *Danoise.* Grande-Rue, 21, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Lur-Saluces (Alexandre de), né à Sauternes le 31 juillet 1850. Rue Dumont-d'Urville, 10. [Soury.]

Lutz (Otto), né à Zurich le 2 mars 1875, doct. en dr., *Suisse.* Rue des Carmes, 8. [Monod.]

Macler (Frédéric), né à Mandeure (Doubs) le 25 mai 1869, él. É. L. O. Rue Dupuytren, 10. [Carrière.]

Magistretti (Marino), né à Auressio le 1er sept. 1865, *Suisse.* Rue de Fourcy, [Soury.]

Maigret (Jacques-Roger), né à Charleville (Ardennes) le 3 juillet 1875, dipl. L. O. Rue Bara, 6. [Derenbourg, Psichari.]

Mailles (Henri), né à Paris le 21 juin 1847. Rue du Château-d'Eau, 10 [Guieysse.]

Maistre (Henri), né à Nice le 13 déc. 1877. Rue Antoine-Roucher, 12. [Longnon, Roy.]

Majewska (Gabrielle de), née à Souvalki le 29 mars 1870, doct. méd., *Polonaise.* Rue Léopold-Robert, 1. [Soury.]

Malmanche (Tanneguy-Charles), né à Saint-Omer le 7 sept. 1875, lic. dr. Boulevard de Port-Royal, 35. [Gaidoz.]

Malzac (André), né à Alais le 8 juillet 1878, lic. dr., dipl. Éc. L. O. Rue N.-D.-des-Champs, 119. [Derenbourg.]

Manceaux-Demiau (Henri-Martial-Edmond), né à Paris le 2 mai 1861, capitaine d'inf. Rue d'Assas, 54. [Longnon, Duvau, Meillet, Halévy.]

Manheimer (Marcel), né à Paris le 12 juin 1870, doct. méd. Rue Caulaincourt, 2. [Soury.]

Mann (Francis-Petit), né à Pittsburg le 20 sept. 1867, ingénieur, *Américain.* Rue Descartes, 3. [Clermont-Ganneau.]

Marestaing (Pierre), né à Paris le 27 oct. 1880. Avenue Bugeaud, 51. [Guieysse.]

Marinet (Georges-Philibert), né à Lyon le 14 janvier 1872, agr. gr. Rue Madame, 25. [Paris, Thomas, Passy.]

Martin (Fernand-Eugène), né à Toulouse le 9 mars 1880, él. Éc. Ch. Boul. Saint-Germain, 72. [Roy, Lot.]

Martin (François), né à Montsalvy (Cantal) le 16 sept. 1867, él. dipl. de l'Éc. Rue de Vaugirard, 74. [Halévy, Derenbourg, Scheil.]

Mathieu (Roger-Jean-Paul), né à Chatou (Seine-et-Oise) le 10 févr. 1878, lic. l., dipl. d'hist. Rue Blondel, 5. [Monod.]

Matruchot (Louis), né à Verrey (Côte-d'Or) le 14 janv. 1863, doct. sc. Rue Le Verrier, 18. [Longnon.]

Mauss (Marcel), né à Épinal le 10 mai 1872, agr. philos. Avenue des Gobelins, 22. [Lévi, Carrière, Meillet.]

Mazières (Henri-Georges-Louis), né à Buzançais (Indre) le 2 févr. 1879, lic. dr. Avenue de Villiers, 71. [Roy, Longnon.]

Mazon (Maurice-Paul-Emmanuel), né à Privas le 25 juin 1874, lic. l. Rue du Vieux-Colombier, 18. [Desrousseaux.]

Meisels (Jules), né à Ungvar le 2 juin 1879, *Hongrois.* Rue de la Sorbonne, 10. [Roy.]

Méjikian (Sirrog), né à Diarbekir le 5 oct. 1869, *Arménien.* Boulevard de Port-Royal, 86. [Soury.]

Menzenbach (Nikolaus), né à Trèves le 14 août 1875, *Allemand.* Rue des Fossés-Saint-Jacques, 2. [Passy.]

Merlin (Alfred-Maurice-Joseph), né à Orléans le 13 mars 1876, él. Éc. Norm. [Haussoullier, Monod.]

Micheli (Léopold), né à Genève le 27 nov. 1877, *Suisse.* Rue de Vaugirard, 66. [Roy, Longnon, Thomas.]

Milne (James-Alexander), né à Fordoun (Écosse) le 23 juillet 1869, M. A., *Écossais.* Rue de Marignan, 4. [Duvau.]

Mirot (Marie-Léon), né à Clamecy le 6 juin 1870, lic. dr., archiviste aux Archives nationales. Rue Denfert-Rochereau, 23. [Longnon.]

Misslin (Franz-Jos.), né à Bâle le 18 mai 1873, *Suisse.* Rue Royer-Collard, 5. [Paris, Passy, Morel-Fatio.]

Mongin (Jean-Victor), né à Attigny (Ardennes) le 16 juillet 1864, agr. gr., prof. au coll. Rollin. Rue Francœur, 26. [Thomas.]

Moreau (Henri-Gustave), né à Blois le 19 mai 1877, él. Éc. L. O. Cité Talma, 12. [Specht.]

Morucci (Paul-Michel), né à Castineta (Corse) le 5 mai 1871. Rue de la Sorbonne, 12. [Soury.]

Mouille (Gabriel-Gaston-Philippe), né à Jassy (Roumanie), le 5 sept. 1877, él. Éc. L. O. [Derenbourg.]

Mrozicki (François), né à Pradnik-Czerwony (Galicie) le 30 août 1871, *Polonais.* Rue Casimir-Delavigne, 3. [Paris, Thomas.]

Muffang (Paul-Auguste-Édouard), né à Paris le 10 déc. 1877. Avenue Galois, 14, à Bourg-la-Reine. [Passy.]

Munier (Louis), né à Pont-à-Mousson le 19 mai 1837, lic. dr. Rue Le Goff, 1. [Longnon, Guieysse, Moret.]

Natilyan (Léon-Gomidas), né à Constantinople le 22 nov. 1877, *Arménien.* Rue Cujas, 2. [Carrière, Clermont-Ganneau.]

Ory (Charles-Louis), né à Paris le 4 nov. 1865. Rue Vaneau, 17. [Meillet.]

Ott (André), né à Bâle le 5 août 1875, doct. phil., *Suisse.* Rue des Écoles, 50. [Paris, Gilliéron, Morel-Fatio.]

Palanque (Charles-Henri-Amédée), né à Auch le 21 déc. 1865. Rue des Carmes, 20. [Clermont-Ganneau, Villefosse, Guieysse, Moret.]

Palmér (Fritiof), né à Uddevalla le 12 mars 1879, *Suédois.* Rue de l'Abbé-de-l'Épée, 4. [Paris, Thomas.]

Pandin de Lussaudière (Jules-Henri-Théodore-Pierre), né à Fléac (Char.-Inf.), le 29 juin 1880, él. Ec. Ch. [Roy.]

Pange (Jean-Louis-Marie-Clément de), né à Paris le 8 avril 1881, él. Éc. Ch. Rue François Ier, 32. [Roy.]

Paquier (Clément-Jules), né à Vieillevigne (Loire-Inf.), le 15 janv. 1864, doct. l. Rue d'Alma, à Courbevoie. [Nolhac.]

Pardanaud (Marc-Félix-Justin), né à Paris le 8 oct. 1881. Rue Caroline, 11. [Lévi.]

Parisy (Léon-Louis-Joseph), né à Rouen le 22 mars 1880. Rue Madame, 60. [Soury.]

Patry (Henry), né à Royan le 22 mai 1877, él. Éc. Ch. Rue du Cardinal-Lemoine, 59. [Roy.]

Paul (Georgine), née à Versailles le 11 juin 1876, brevetée. Rue du Marché, 17, à Neuilly. [Passy.]

Peretié (Léon-Marie-Jules-Simon), né à Bagdad le 2 fév. 1879. Rue de Vaugirard, 61. [Derenbourg.]

Périer (Jean-Baptiste), né à Trélans (Lozère) le 26 juillet 1870, prof. Éc. Massillon. Quai des Célestins, 2. [Derenbourg.]

Perinelle (Georges-Henri-Marie-Kilford), né à Courbevoie le 26 oct. 1880, él. Éc. Ch. Boulevard Voltaire, 69. [Roy, Longnon, Bémont.]

Pernot (Désiré-Marie-Albert), né à Chalon-sur-Saône le 16 juin 1876, lic. l. Boulevard Saint-Michel, 129. [Nolhac.]

Pétiot (Barthélemy), né à Sainte-Sigolène le 23 nov. 1869, lic. l. Rue de Turenne, 23. [Thomas.]

Petit (Jules-Joseph-Eugène), né à Abbeville le 10 juin 1874, lic. l., arch.-paléogr. Rue Saint-Ferdinand, 45. [Longnon.]

Petresco (Jean), né à Bucarest le 26 sept. 1876, *Roumain*. Rue Hallé, 50. 16. [Thévenin, Reuss.]

Philipon (Édouard), né à Lyon le 8 janvier 1851, archiviste-paléogr. Square du Croisic. [Duvau, Longnon.]

Philippe (André), né à Clamecy le 30 mai 1875, él. Éc. Ch. Rue du Mont-Cenis, 139. [Guieysse, Moret.]

Picarda (Émile), né à Paris le 20 mai 1873, doct. dr. Rue du Cardinal-Lemoine, 48. [Thévenin.]

Pidoux (Pierre-André), né à Dôle le 26 août 1878, lic. dr., él. Éc. Ch. Rue Bonaparte, 42. [Roy.]

Pimorin (Henri-Joseph-Justin-Mathieu-Philippe), né à Bordeaux le 14 oct. 1872, lic. l. Rue du Montparnasse, 41. [Soury.]

Pirion (Ernest-Yves-Marie), né à Matignon (Côtes-du-Nord) le 24 mai 1871, agr. l. Boulevard de Port-Royal. [Lévi.]

Poinssot (Louis-François-Albert), né à Paris le 11 juillet 1879. Rue Nicole, 7. [Villefosse.]

Poisson (Émile-Charles), né à Orléans le 31 juillet 1874. lic. l. Rue de Vaugirard, 163 *bis*. [Haussoullier.]

Polack (Camille-Julien), né à Nancy le 28 sept. 1879. Boulevard Arago, 8. [Havet, Chatelain, Lebègue.]

Prévost (Michel-Amable-Édouard-Marie), né à Évreux le 6 mars 1880, él. Éc. Ch. Rue Cassette, 24. [Roy.]

Protot (Charles-Louis-Eugène), né à Carisey (Yonne) le 27 janv. 1829, avocat. Boulevard Voltaire, 216. [Derenbourg.]

Puscariu (Sextil), né à Brasso (Autriche-Hongrie) le 4 janv. 1877, doct. ès l., *Roumain*. Rue des Écoles, 40. [Paris, Thomas.]

Puthod (Ursule), née à Paris le 20 mars 1874. Rue de l'Université, 215. [Soury.]

Puthod (Valentine), née à Paris le 27 avril 1875. Rue de l'Université, 215. [Soury.]

Raveau (Henri-Alphonse-Camille), né à Paris le 11 janv. 1867, lic. sc., préparateur à la Fac. des sc. Rue des Écoles, 5. [Duvau.]

Retzina (Démétrius), né au Pirée (Grèce) en 1849, *Grec.* Rue Moncey, 17. [Psichari.]

Rhodes (Jeanne-Irène), née à Brooklyn le 1er juin 1876, *Américaine.* Avenue de la Grande-Armée, 25. [Bémont, Reuss, de Nolhac, Passy.]

Ricci (Seymour de), né à Meadowbank le 17 mai 1881, *Anglais.* Avenue Henri-Martin, 30. [Héron de Villefosse, Guieysse.]

Richardson (Robert-Kimball), né à Hartford le 6 juin 1876. B. A., M. A., *Américain.* Rue Saint-Benoît, 6. [Roy.]

Rimey (Gaston-Marcel-Eugène), né à Plancher-Bas le 5 févr. 1878, él. Fac. l. Rue Serpente, 32. [Longnon.]

Rivero (Eugène), né à Bergerac le 15 mars 1871, lic. l. Rue Cujas, 16. [Nolhac.]

Robinson (Constance), née à Providence le 12 oct. 1874, A. B., *Américaine.* Rue de Clichy, 45. [Jacob, Desrousseaux.]

Roche (Georges-Adrien-Germain), né à la Rochelle le 9 mars 1880, él. Fac. dr. Rue des Fossés-Saint-Jacques, 24. [Chatelain, Thomas, Lebègue.]

Rollin (Nicolas-Adrien), né à Harréville (Haute-Marne) le 17 févr. 1867, agr. gr., prof. au lycée de Douai. [Foucher, Meillet.]

Roques (Mario-Louis-Guillaume), né au Callao (Pérou), le 1er juillet 1875, agr. gr. Boul. S. Germain, 4. [Paris.]

Rotenberg (Moses), né à Brzczany (Galicie) le 9 févr. 1872. *Autrichien.* Rue Myrha, 70. [Thomas, Soury.]

Roux (Antoine-Alphonse), né à Puy-l'Évêque (Lot) le 18 avril 1874, lic. l. Rue Berthollet, 24. [Chatelain.]

Rudorff (Charles-Théophile), né à Augerbourg (Prusse), le 4 oct. 1861, prof. au lycée d Elbing, *Allemand.* Rue Rollin, 5. [Paris, Longnon.]

Rumpf (Frédéric-Albert), né à New-Jersey le 14 nov. 1852, *Américain.* Rue Pergolèse, 5. [Soury.].

Sabot (André-Étienne), né à Paris le 17 avril 1879, él. Éc. dr. Rue Biot, 3. [Longnon.]

Sakellaridès (Emma), née à Jassy le 9 juin 1866, *Roumaine.* Avenue du Maine, 25. [Soury.]

Samaran (Charles-Maxime), né à Cravencères (Gers) le 28 oct. 1879, él. Éc. Ch. Rue Bellefond, 28. [Roy, Longnon, Gilliéron.]

Sander (Gustave), né à Schöppenstedt le 13 août 1869, *Allemand.* Rue Monsieur-le-Prince, 56. [Soury.]

Sari (Émile), né à Bastia le 28 oct. 1876, étud. méd. Place du Panthéon, 9. [Soury.]

Saroïhandy (Jean-Joseph), né à Saint-Maurice-sur-Moselle le 13 sept. 1867, lic. l. Rue Clovis, 23. [Morel-Fatio.]

Schlumberger (Jean de), né à Guebwiller (Alsace) le 26 mai 1877, lic. l., él. Fac. théol. Rue d'Assas, 78. [Carrière.]

Schneider (Edouard), né à Fontenay-sous-Bois le 21 févr. 1880, él. Fac. dr. Rue Denfert-Rochereau, 38 *bis*. [Clermont-Ganneau, Villefosse.]

Schwartz (Charles), né à Paris le 28 oct. 1846, docteur en médecine. Rue Boucicault, 64, à Fontenay-aux-Roses. [Foucher.]

Schwartz (Louis-Ernest), né au Havre le 27 déc. 1875, lic. l. él. Éc. Ch. Rue des Dames, 69. [Monod, Nolhac.]

Sée (Adrien), né à Colmar (Alsace) le 10 juillet 1880, lic. l. Rue Cujas, 2. [Derenbourg.]

Serlo (Margarete), née à Berlin le 9 juillet 1873, *Allemande*. Rue des Ursulines, 5. [Passy.]

Serruys (Daniel), né à Menin le 4 mars 1875, doct. phil., Rue Corneille, 5. [Havet, Chatelain, Jacob, Desrousseaux.]

Sibilia (Alfredo), né à Conversano le 5 sept. 1876, *Italien*. Rue Monsieur-le-Prince, 19. [Paris.]

Sidoisne (Jules-Albert), né à Bonneval (Eure-et-Loir) le 6 mars 1869, bibliothécaire de l'École coloniale. Avenue de l'Observatoire, 2. [Longnon.]

Simonnet (Paul-Hippolyte-Georges), né à Warmeriville (Marne) le 24 févr. 1875, lic. l. Rue des Minimes, 4, à Rouen. [Chatelain.]

Skinner (Prescott Orde), né à Boston le 28 avril 1869, A. B. et A. M., *Américain*. Rue Jacob, 21. [Paris, Morel-Fatio, Thomas.]

Slouschz (Nahum), né à Odessa en déc. 1872, *Russe*. Rue de l'École-Polytechnique, 17 *bis*. [Clermont-Ganneau, Carrière, Scheil, Derenbourg, Halévy.]

Soldi-Colbert (Émile), né à Paris en mai 1846. Rue Chalgrin, 5 *bis*. [Scheil.]

Soloan (David), né à Windsor (Canada) le 31 mars 1867, B. A., *Anglais*. Rue des Écoles, 33. [Monod, Duvau, Reuss, Passy, Soury.]

Souberbielle (Adrien-Jean), né à Bagnères-de-Bigorre le 5 mars 1875, dipl. L. O. Avenue Mac-Mahon, 19. [Meillet.]

Stark (Jeanne-Evelyn), née à Boston le 6 janv. 1879, *Américaine*. Avenue de la Grande-Armée, 25. [Roy.]

Steinberg (Mme Pauline née Bardac), née à Odessa, *Russe*. Rue Lauriston, 63. [Soury.]

Stickney (Joseph), né à Genève le 20 juin 1874, fellow de l'Un. de Harward, *Américain*. Avenue d'Iéna, 60. [Lévi.]

Suzmedjian (Hovhannès-Chavarch), né à Tokat (Turquie) le 6 avril 1878, *Arménien*. Rue Monge, 3. [Soury.]

Tchernitsky (Antoinette), née à Swiridowka le 7 juin 1855, prof. de russe à l'Assoc. polytechn., *Russe*. Rue Le Goff, 9. [Meillet, Blochet.]

Terver (Georges-Ernest), né à Sarreguemines (Lorraine) le 16 mars 1877, él. Éc. L. O. Avenue d'Orléans, 36. [Derenbourg.]

Therriat (Paul-Maurice), né à Monéteau (Yonne) le 22 sept. 1877, lic. l. Rue Fabre-d'Églantine, 21. [Thomas.]

Thibault (Pierre-Arsène), né au Havre le 19 janv. 1856, doct. dr. Boulevard Saint-Michel, 81. [Thévenin.]

Thomas (Albert-Jean-Jacques), né à Nantes le 15 févr. 1871, dipl. Éc. L. O. Rue Saint-Jacques, 212. [Guieysse, Specht.]

Thuasne (Louis-Jules), né à Paris le 9 nov. 1854. Avenue de Villars, 14. [Nolhac.]

Tournan (Isidore-François), né à Montadet (Gers) le 31 août 1874, lic. l., ét Fac. dr. Boulevard des Batignolles, 45. [Villefosse.]

Turrier (Jules-Sylvain-Marie), né à Saint-Remy-de-Provence le 26 août 1869, lic. sc. math. Rue Monge, 56. [Morel-Fatio.]

Varlas (Athanase), né à Chios le 18 janv. 1868, *Grec*. Rue Séguier, 3. [Psichari.]

Vaschide (Nicolas), né à Buzeu le 7 décembre 1873, lic. l., *Roumain*. Rue Notre-Dame-des-Champs, 56. [Soury.]

Vaschide (Victoria), née à Piatra le 11/23 juin 1877. *Roumaine*. Rue Notre-Dame-des-Champs, 56. [Villefosse.]

Vendryès (Joseph-Jean-Baptiste), né à Paris le 13 janvier 1875, agr. gr. Rue de Vaugirard, 90. [Meillet, Gaidoz, Thomas.]

Vernet (Paul-Georges-François), né à Ablon (Seine-et-Oise) le 23 mars 1875, étud. méd. Rue Oudry, 14 *bis*. [Soury.]

Verweij (Anna-Jacoba), née à Sneek (Frise) le 8 septembre 1848, *Hollandaise*. Boul. Saint-Germain, 131. [Monod, Thomas, Passy, Duvau.]

Vignot (Charles), né à Joigny le 7 août 1854, lic. dr. Rue Saint-Guillaume, 31. [Longnon.]

Vincent (Franck), né à Orange le 1er sept. 1870. Boulevard de la Villette, 165. [Halévy, Scheil.]

Viollat (Charles-Marie), né à Fontainebleau le 1er mai 1863, lic. dr., avocat à la Cour d'appel. Rue Mayet, 23. [Longnon.]

Virolleaud (Jean-Charles-Gabriel), né à Barbezieux le 2 juillet 1879, lic. l. él. L.O. Rue Corneille, 5. [Carrière, Derenbourg, Guieysse, Scheil.]

Vogt (Charles-Albert), né à Genève le 5 août 1874, él. Éc. Ch., *Suisse*. Quai des Célestins, 8. [Roy.]

Voirol (Sébastien), né à Ystad le 25 juillet 1870, *Suédois*. Rue Laffite, 20. [Derenbourg.]

Warren (Andrew Mc Carrie), né à Fall River le 17 mai 1856, *Américain*. Rue de Trévise, 12. [Carrière, Foucher.]

Weill (Raymond-Charles), né à Elbeuf le 28 janv. 1874, lieut. au 5e rég. du génie, à Versailles. [Guieysse, Moret.]

Wenderoth (Georg-Hermann), né à Francfort-sur-le-Mein le 2 mars 1879, *Allemand*. Rue Toullier, 11. [Paris, Passy.]

White (Elisa-Canavan), née à Haverfordwest le 20 fév. 1859. *Anglaise*. Rue Monge, 54. [Longnon.]

Whitley (Évelina-Philomène), née à Boulogne-sur-Mer le 9 août 1872. Rue Poncelet, 19. [Gaidon.]

Willareth (Adolf), né à Ihringen (grand-duché de Bade) le 10 déc. 1874, *Allemand*. Rue de la Sorbonne, 14. [Paris, Gilliéron, Gaidoz, Passy, Nolhac.]

Williams (Grace Sara), née à Galestrirg le 5 janv. 1876, A. B., *Américaine*. Rue des Écoles, 40. [Morel-Fatio, Thomas, Passy.]

Wulff (Hannah), née à Hambourg le 7 février 1871. *Allemande*. Rue des Marronniers, 1. [Passy.]

Xoual (Maurice-Ernest), né à Amiens le 22 nov. 1876, él. Fac. l. Rue Crébillon, 27, à Vincennes. [Haussoullier.]

Zákavec (François), né à Nová Kóyné le 23 fév. 1878, *Tchèque*. Rue Toullier, 9. [Meillet.]

Zeiller (Marie-Joseph-Charles-Jacques), né à Paris le 21 mars 1878, lic. Rue du Vieux-Colombier, 8. [Villefosse.]

PROGRAMME DES CONFÉRENCES

POUR L'ANNÉE 1900-1901.

Les conférences pour l'année 1900-1901 auront lieu à partir du 5 novembre au 1er étage de la Nouvelle-Sorbonne (rue Saint-Jacques, 46).

PHILOLOGIE GRECQUE.

Directeur d'études, M. Alfred Jacob : *Explication de l'*Économique *de Xénophon,* les jeudis, à 9 heures. — *Paléographie grecque : Étude de la minuscule calligraphique du XIIe au XIVe siècle,* les vendredis, à 2 heures. — *Éléments de paléographie, lecture de fac-similés,* les jeudis, à 1 heure. (Cette conférence sera dirigée par M. Lebègue.) — *Questions de morphologie relatives à la langue d'Hérodote,* les vendredis, à 9 heures.

Directeur adjoint, M. A.-M. Desrousseaux : *Étude des rythmes lyriques éoliens,* les mercredis, à 3 heures et demie. — *Histoire des termes de la rhétorique grecque,* les jeudis, à 10 heures et demie. — *Exercices de critique verbale. Explication des* Nuées *d'Aristophane*, les vendredis, à 10 heures et demie.

PHILOLOGIE BYZANTINE ET NÉO-GRECQUE.

Directeur d'études, M. Jean Psichari : *Explication du chant XI de l'*Iliade, *du commentaire d'Eustathe qui s'y rapporte et de la traduction en vers grecs modernes de M. Alexandre Pallis,* les lundis, à 5 heures — *Étude historique des mots grecs et romans en turc Osmanli, d'après le dictionnaire de M. Barbier de Meynard, et principes de phonétique dialectale néo-grecque*, les jeudis, à 5 heures.

ÉPIGRAPHIE ET ANTIQUITÉS GRECQUES.

Directeur d'études, M. B. Haussoullier : *Études d'histoire et de droit grecs ; Recherches et sujets de travaux*, les mardis, à 9 heures. — *Explication d'un choix d'inscriptions grecques récemment découvertes*, les jeudis, à 9 heures.

PHILOLOGIE LATINE.

Directeur d'études, M. Louis Havet, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Préparation d'une édition critique de Cicéron, Cato maior, de Senectute*, les mardis, à 10 heures un quart.

Directeur adjoint, M. Émile Chatelain : *Éléments de paléographie latine,* les jeudis, à 10 heures. — *Étude des sources manuscrites de la littérature latine,* les samedis, à 9 heures. — *Lecture des notes tironiennes,* les samedis, à 10 heures.

ÉPIGRAPHIE LATINE ET ANTIQUITÉS ROMAINES.

Directeur d'études, M. Héron de Villefosse, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Étude des inscriptions religieuses de la Gaule,* les samedis, à 2 heures et demie.

HISTOIRE DE LA PHILOLOGIE CLASSIQUE.

Directeur d'études, M. P. de Nolhac : *Recherches sur l'histoire de l'humanisme en Italie,* les jeudis, à 5 heures.

HISTOIRE.

Directeur d'études, M. Monod, membre de l'Institut, Académie des sciences morales et politiques : *Examen critique des chapitres de l'*Histoire des Institutions de l'ancienne France *de Fustel de Coulanges relatifs à la Royauté mérovingienne,* les lundis, à 8 heures trois quarts.

Directeur adjoint, M. Thévenin : *Origine, développement et caractère de la Royauté française,* les mercredis, à 10 heures et demie. — *Droit privé de la France au moyen âge,* les mercredis, à 1 heure et demie.

Directeur adjoint, M. Roy : *Bibliographie des sources de l'histoire de France au XVIe siècle* (fin), les mercredis, à 4 heures et demie. — *Étude de canons des Conciles carolingiens utiles pour l'histoire des institutions de la France,* les vendredis, à 4 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Bémont : *Les institutions sociales de l'Angleterre, surtout au moyen âge,* les mardis, à 4 heures. — *La chronique de Guillaume de Newburg. Explication et commentaire*, les mardis, à 5 heures et demie.

M. Rod. Reuss, maître de conférences : *L'Alsace pendant la Révolution*

française, depuis le commencement de la Terreur (octobre 1793) jusqu'au 18 Brumaire, les vendredis, à 10 heures. — *Lecture et étude de documents contemporains, actes officiels, brochures et feuilles volantes, relatifs à la Révolution en Alsace,* les samedis, à 10 heures et demie.

M. Ferdinand Lot, maître de conférences : *Le règne de Charles le Chauve de 869 à 877,* les mercredis, à 3 heures trois quarts. — *La Chronologie des Lettres de Gerbert, Étude des systèmes de MM. Julien Havet, Nicolas Boubnov et Lair* (Lettres 70-180). [Pendant le second semestre : *Étude des plus anciennes vies de saints bretons*], les mercredis, à 4 heures trois quarts.

HISTOIRE DES DOCTRINES CONTEMPORAINES DE PSYCHOLOGIE PHYSIOLOGIQUE.

Directeur d'études, M. Jules Soury : *Théories des sensations,* les lundis, à 5 heures. — *Structure et fonctions du système nerveux central,* les vendredis, à 5 heures.

ANTIQUITÉS CHRÉTIENNES.

Directeur d'études, M. l'abbé L. Duchesne, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, directeur de l'École française de Rome.

GÉOGRAPHIE HISTORIQUE.

Directeur d'études, M. Longnon, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leurs transformations* (noms de l'époque gauloise et de l'époque romaine), les jeudis, à 4 heures et demie. — *Les noms des communes du département de la Côte-d'Or,* les samedis, à 4 heures et demie.

M. Victor Bérard, maître de conférences : *Colonisation grecque et phénicienne de l'Espagne et du Sud de la Gaule,* les mercredis, à 8 heures un quart. — *L'Odyssée. Suite des légendes : Kirké, Terre des Morts et Lestrygons,* les jeudis, à 8 heures un quart.

PHONÉTIQUE GÉNÉRALE ET COMPARÉE.

Directeur adjoint, M. Paul Passy : *Introduction générale à la phonétique historique,* les mardis, à 1 heure et demie. — *Exposé élémen-*

taire de la phonétique française, les mardis, à 2 heures et demie. — *Exercices pratiques*, les mardis, à 3 heures et demie.

GRAMMAIRE COMPARÉE.

Directeur d'études, M. Michel Bréal, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France.

Directeur adjoint, M. Louis Duvau : *Grammaire du vieux norrois; explication de textes*, les lundis, à 5 heures. — *La dérivation dans les langues germaniques*, les vendredis, à 5 heures.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Éléments de grammaire comparée du grec*, les lundis, à 3 heures. — *Grammaire comparée du vieux slave*, les mardis, à 10 heures.

PHILOLOGIE ROMANE.

Directeur d'études, M. Gaston Paris, membre de l'Institut, Académie française et Académie des inscriptions et belles-lettres : *Études lexicographiques*, les vendredis, à 5 heures un quart. — *Études sur les diverses formes, surtout françaises, de la légende de* Saint Brendan, les dimanches, à 10 heures (chez M. G. Paris, au Collège de France).

Directeur adjoint, M. A. Morel-Fatio : *Études critiques sur divers textes espagnols anciens*, les mercredis, à 4 heures trois quarts.

M. Antoine Thomas, maître de conférences : *Dérivation et formation des mots en latin vulgaire*, les jeudis, à 9 heures.

DIALECTOLOGIE DE LA GAULE ROMANE.

Directeur adjoint, M. Jules Gilliéron : *Étude phonétique de divers patois de la France*, les jeudis, à 2 heures. — *Lecture de textes patois*, les jeudis, à 3 heures.

LANGUES ET LITTÉRATURES CELTIQUES.

Directeur d'études, M. Gaidoz : *Explication de textes gallois*, les mardis, à 9 heures. — *Explication de textes irlandais*, les samedis, à 9 heures.

LANGUE SANSCRITE.

Directeur d'études, M. Sylvain Lévi : *Éléments de grammaire sanscrite*, les lundis, à 11 heures. — *Notions de littérature sanscrite*, les ven-

dredis à 11 heures. — M. Specht, membre de la Conférence, expliquera les passages des historiens chinois relatifs à l'histoire de Si-Yu (Turkestan oriental) et les comparera avec les nouvelles données archéologiques, les lundis, à 3 heures et demie.

Directeur adjoint, M. Louis Finot, directeur de l'École française d'Extrême-Orient. — M. Foucher, chargé de conférences : *Explication de textes faciles et exercices pratiques*, les mercredis, à 1 heure et demie.

LANGUES ZENDE ET PEHLVIE.

Directeur adjoint, M. A. Meillet : *Explication de textes tirés de l'*Avesta, les lundis, à 4 heures. — (M. Blochet, élève diplômé, expliquera des textes pehlvis, les jeudis et les samedis, à 5 heures.)

LANGUES SÉMITIQUES.

Directeur d'études, M. A. Carrière : *Hébreu.* Première année : *Exposition des principes de la langue hébraïque et traduction de textes faciles*, les mardis et vendredis, à 8 heures et demie. — Deuxième et troisième années : *Interprétation du livre du prophète Jérémie*, les jeudis, à 8 heures et demie, et les vendredis, à 9 heures et demie. — *Syriaque.* Première année : *Explication de la* Chrestomathia syriaca *de Bernstein*, les mardis et jeudis, à 9 heures et demie.

LANGUE ARABE.

Directeur d'études, M. Hartwig Derenbourg, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Explication des* Séances de Hariri, *avec le Commentaire de Silvestre de Sacy*, les lundis, à 5 heures. — *Morceaux choisis du* Livre des Deux Jardins, *par Aboû Schâma, avec l'examen critique des sources orientales et occidentales sur l'histoire de Saladin*, les mercredis, à 5 heures.

LANGUE ÉTHIOPIENNE-HIMYARITE ET LANGUES TOURANIENNES.

Directeur d'études, M. Halévy : *Exposé de la grammaire éthiopienne. Explication de morceaux choisis dans la Chrestomathie éthiopienne de Dillmann. Explication des inscriptions himyarites*, les mardis, à midi, et les samedis, à 10 heures. — *Grammaire comparée des langues touraniennes*, les samedis, à 11 heures.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ASSYRIENNES.

Directeur d'études, M. Jules Oppert, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres, professeur au Collège de France.

M. Scheil, maître de conférences : *Étude de la grande inscription de Teglatphalasar I et autres textes historiques assyriens,* les lundis, à 9 h. — *Texte religieux ; exercices sur les originaux,* les vendredis, à 10 heures.

ARCHÉOLOGIE ORIENTALE.

Directeur d'études, M. Clermont-Ganneau, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres : *Antiquités orientales : Palestine, Phénicie, Syrie,* les mardis, à 3 heures et demie. (Quelques conférences sur les *Inscriptions de Palmyre* seront faites par M. Chabot, élève diplômé.) — *Archéologie hébraïque,* les samedis, à 3 heures et demie.

PHILOLOGIE ET ANTIQUITÉS ÉGYPTIENNES.

Directeur d'études, M. Maspero, membre de l'Institut, Académie des inscriptions et belles-lettres.

Directeur adjoint, M. Guieysse : Première année : *Éléments de grammaire égyptienne et explication de textes hiéroglyphiques,* les jeudis, à 9 heures. — Seconde année : *Éléments de lecture hiératique,* les jeudis, à 10 heures.

M. Moret, chargé de conférences : *Histoire de l'Égypte, d'après les textes et les monuments figurés, à partir de la VIIe dynastie,* les lundis, à 10 heures. — *Géographie de l'Égypte d'après les textes et les monuments figurés; Thèbes et la moyenne Égypte,* les mardis, à 2 heures.

M. Henri Lebègue, chef des travaux paléographiques [1], se tiendra à la disposition des élèves, à la Bibliothèque nationale, les lundis,

[1] *Extrait du Règlement adopté pour le service des travaux paléographiques de l'École :*

« Les collations de manuscrits revêtues du timbre de l'École des hautes études sont et restent sa propriété. Les savants de tous pays qui désirent obtenir com-

mardis, mercredis, vendredis, de une heure à 4 heures, et les samedis, de 10 heures à 11 heures et demie. — Les jeudis, à une heure, dans une salle de l'École, il exercera les élèves à la lecture des manuscrits grecs.

SALLE DE TRAVAIL.

Excepté les dimanches et les jours de vacances indiqués dans le calendrier, la salle de travail de la Section est ouverte, pour les élèves, du 5 novembre au 30 juin, de 9 heures à midi et de 3 heures à 10 heures du soir.

Après la clôture des conférences, cette salle restera ouverte, du 2 juillet au 25 août 1901, de 9 heures à midi et de 3 heures à 6 heures du soir.

La *Bibliothèque de l'Université de Paris* est également ouverte pour les élèves réguliers de l'École, munis de leur carte d'inscription, tous les jours non fériés, de 10 heures à midi, de 2 à 6 heures et de 8 heures à 10 heures du soir.

PRÉSIDENCE ET SECRÉTARIAT.

M. G. MONOD, président de la Section, reçoit à l'École, les lundis, de 10 heures à 11 heures et demie du matin.

M. Émile CHATELAIN, secrétaire de la Section, reçoit au Secrétariat de l'École, les samedis, à 11 heures du matin. Il se tient, en outre, tous les jours (sauf le vendredi) à la Bibliothèque de l'Université, à la disposition des élèves boursiers et de ceux qui préparent une thèse pour l'École.

munication de collations faites ou à faire doivent adresser leur demande au secrétaire de la Section d'histoire et de philologie (à la Sorbonne, Paris) pour être transmise au président, qui décidera, après information, s'il est possible d'y donner satisfaction.

«La communication est absolument et rigoureusement gratuite. Les collations communiquées devront être renvoyées au secrétaire, au plus tard lors de la publication du travail pour lequel elles auront été utilisées, avec un exemplaire de ce travail destiné à la bibliothèque de l'École, et un autre pour la personne qui aura fait la collation.»

TABLE DES MATIÈRES.

MISSIONS.

PUBLICATIONS.

CHRONIQUE DE L'ANNÉE.

ÉLÈVES.